Noisy-le-Grand et son Histoire

Le Bulletin de NLGH

Numéro 19 Date de parution : Mars 2023

NLG Histoire

NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :
contact@nlghistoire.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Le mot du président
Page 1

Alain Bourguignat : *Les familles Périac et Buisson et le domaine de la Roche du Parc.*
Page 3

Michel Jouhanneau : *Voyage en cartes postales autour du château Périac (1865-1927).*
Page 53

Alain Bourguignat : *Addendum à l'article sur le « Bon docteur Sureau ».*
Page 69

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Amis lecteurs et lectrices, amateurs d'histoire locale, j'ai le plaisir de vous présenter le numéro 19 de notre *Bulletin* qui fait revivre une dynastie célèbre à Noisy-le-Grand : la famille Périac.

Dans le premier article, le narrateur s'intéresse aux familles Périac et Buisson, d'un point de vue généalogique et sociologique depuis le début des sources disponibles, vers 1600, jusqu'à 1921. Un second volet débute avec le mariage d'Augustin François Périac et de Sophie Buisson en 1823 et l'arrivée de Jean Isidore Buisson, le père de Sophie, à Noisy-le-Grand en 1827. L'auteur décrit la constitution progressive du domaine de la Roche du Parc dont la superficie atteindra plus de 10 % du territoire communal, à son apogée en 1898. L'édification du « château » est bien sûr traitée et on y reviendra en images dans la seconde partie du *Bulletin*. La saga se termine avec le décès de Maurice Périac en 1921 et le démembrement du domaine, à partir de 1924, par sa veuve, personnage hors du commun.

La seconde partie de ce *Bulletin* n'est pas un texte historique à proprement parler mais plutôt un voyage dans le temps, illustré grâce aux cartes postales du « château Périac », résidence noiséenne de la famille évoquée dans le premier article. Cette demeure, bâtie au milieu du XIXe siècle, est restée dans la famille jusqu'en 1926, date de sa vente à la municipalité de Noisy-le-Grand. Dans le prochain numéro, nous poursuivrons ce voyage avec le même édifice, devenu la mairie de notre ville.

À la fin de ce numéro, vous trouverez un addendum concernant un membre de la famille Sureau. Cette information complémentaire est relative à l'article sur le docteur Sureau évoqué dans le numéro 18 de septembre 2022.

J'espère, amis lecteurs et lectrices, que ces travaux vous permettront de mieux connaitre l'histoire de notre commune et que vous n'hésiterez pas à faire part à leurs auteurs de vos remarques et de vos suggestions mais aussi d'informations complémentaires dont vous pourriez disposer sur ces sujets historiques. Comme lors de chaque parution, je vous renouvelle mon invitation à aller visiter notre site internet www.nlghistoire.fr, où vous trouverez, entre autres documents historiques sur Noisy-le-Grand, une version imprimable et en couleurs de tous nos *Bulletins*.

Je tiens à remercier tous ceux, amateurs d'histoire, associations diverses et municipalité, qui nous apportent un précieux concours moral et matériel dans la poursuite de ce *Bulletin* de NLGH. Sans oublier nos adhérents attentifs qui relisent et corrigent nos articles avant leur parution.

Michel Jouhanneau

LES FAMILLES PÉRIAC ET BUISSON ET LE DOMAINE DE LA ROCHE DU PARC (1827-1926)

La famille Périac occupe une place importante dans l'histoire de Noisy-le-Grand. Les Périac sont connus en tant que grands « feudataires » et en tant que constructeurs du château Périac ou château de la Roche du Parc en 1864. Château qui devient, après le démantèlement du domaine et sa vente à la commune de Noisy-le-Grand, en 1926, le siège de l'actuelle mairie.

En réalité, c'est Jean Isidore Buisson (1779-1862) qui, grâce à des investissements fonciers considérables, est la cheville ouvrière de l'expansion du domaine de la Roche du Parc. Domaine qui, à son apogée dans les années 1880, occupe environ 10 % du territoire de la commune. C'est sa fille, Sophie Louise (1805-1881) et son gendre Augustin François Périac (1796-1869), mariés en 1823, qui font bâtir le château que nous connaissons.

C'est la raison de la persistance des initiales « PB », pour Périac-Buisson, gravées sur la façade nord du bâtiment.

Après un rapide survol généalogique des deux familles, sera déclinée l'histoire du domaine entre la première acquisition de Jean Isidore Buisson le 30 décembre 1827 et la vente d'une partie du domaine, en particulier du château, à la commune le 23 juillet 1926 et d'une autre partie à un lotisseur, Edmond Bernheim, le 28 décembre 1926.

Origines de la famille Périac

François « Périac » (? - ?)

C'est le premier Périac identifiable grâce à l'acte notarié de son mariage, le 25 août 1597[1], avec Marie Maurande native de Bassan dans l'Hérault mais où, malheureusement, les parents ne sont pas cités.

Il est biterrois et cultivateur ou propriétaire terrien.

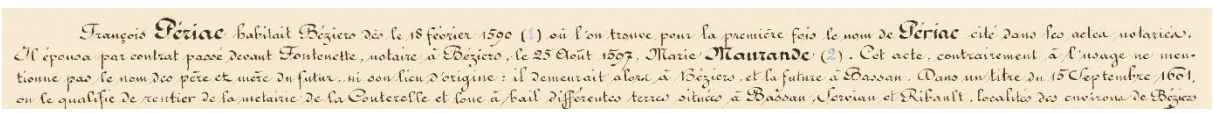
François Périac habitait Béziers dès le 18 février 1590 (1) où l'on trouve pour la première fois le nom de Périac cité dans les actes notariés. Il épousa par contrat passé devant Fontenette, notaire à Béziers, le 25 Août 1597, Marie Maurande (2). Cet acte, contrairement à l'usage ne mentionne pas le nom des père et mère du futur, ni son lieu d'origine : il demeurait alors à Béziers et la future à Bassan. Dans un titre du 15 Septembre 1601, on le qualifie de routier de la métairie de la Couterelle et tous à bail différentes terres situées à Bassan, Servian et Ribault, localités des environs de Béziers

Extrait de l'arbre généalogique de la famille Périac

Jean « Peyriac » (-)

Né à Bassan, fils ainé de François, il épouse, vers 1630, Charlotte Salesles[2].

[1] Arbre généalogique de la famille Périac, Fonds Béarn de Chalais, Archives Nationales de France, site de Pierrefitte, 69AP/8.
[2] Arbre généalogique de la famille Périac, Fonds Béarn de Chalais, Archives Nationales, site de Pierrefitte, 69AP/8.

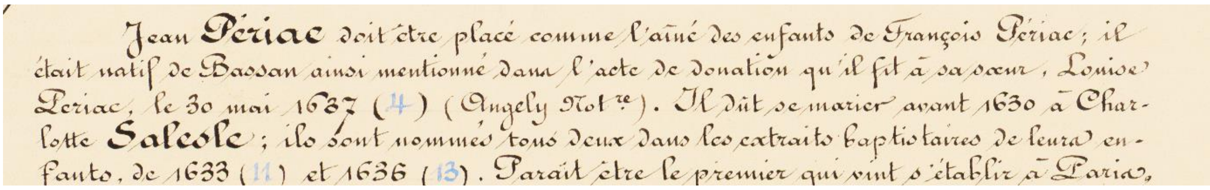
Jean Périac doit être placé comme l'aîné des enfants de François Périac ; il était natif de Bassan ainsi mentionné dans l'acte de donation qu'il fit à sa sœur, Louise Périac, le 30 mai 1637 (4) (Angely Notre). Il dût se marier avant 1630 à Charlotte Saleole ; ils sont nommés tous deux dans les extraits baptistaires de leurs enfants, de 1633 (11) et 1636 (13). Paraît être le premier qui vint s'établir à Paris,

Extrait de l'arbre généalogique de la famille Périac

Le couple a deux enfants : François et Charlotte nés, respectivement, en 1633 et 1636 à Béziers. C'est vraisemblablement ce Jean Peyriac qui s'installe à Paris.[3]

François Peyriac (1633- ?)

Fils ainé de Jean Peyriac, il est baptisé le 3 avril 1633 en l'église Sainte Madeleine de Béziers et a pour marraine Marie Maurande, sa grand-mère.[4]

AVRIL 1633

3.

10. ... La Croix.

16.

MAY.

Acte de baptême de François Peyriac

[3] Registres paroissiaux, église Sainte Madeleine de Béziers, Archives numérisées de l'Hérault.
[4] Registres paroissiaux, église Sainte Madeleine de Béziers, Archives numérisées de l'Hérault.

Il est marié à Marie Bourgeois et domicilié rue Pavée (*actuel 3e arrondissement*). Il exerce la profession de maitre potier de terre et de carreleur. Il est cité dans le contrat de mariage de son fils, Jean, le 26 avril 1699.[5]

> *Les potiers de terre sont organisés en confrérie depuis le haut moyen âge (54 potiers à Paris en 1292) et bénéficient de statuts. « Le travail se fait à l'atelier, sur roue, sont précisés les modes de cuisson, le vernis ou l'embousement d'œufs ou de chaux. »*
>
> *La poterie de terre, grossière et commune, servait à tous les usages domestiques, les poteries sont vendues aux Halles où arrivaient aussi des poteries fines, telles celles dites de Beauvais.*
>
> *« En 1497, on interdit les fours à poterie à l'intérieur de Paris, près des habitations.*
>
> *Sur les statuts de 1607, on mentionne, pour la première fois, la confection du grand et petit carreau pour pavage des pièces d'appartement, d'où leur nom de carreleur. La terre, prise à Gentilly, était réservée aux potiers parisiens, La pose, comme la façon de ces carreaux, appartenait aux potiers. »*[6]

Jean Périac (vers 1675- ?)

Il épouse, après le 26 avril 1699 (*date du contrat de mariage*), Marie Anne Godemer dont le père est passementier-bonnetier, rue Saint Denis. Il réside rue de Bourbon (*future rue d'Aboukir, actuel 2e arrondissement*), paroisse Notre Dame de Bonne Nouvelle. Il exerce la profession de maitre potier et carreleur.[7]

Contrat de mariage de Jean Périac et Marie Anne Godemer

En 1716, ils acquièrent une maison Grande rue du Faubourg Saint Honoré, paroisse Sainte Marie Magdeleine de la Ville l'Évêque.[8]

Il est responsable des comptes des œuvres au profit des pauvres de la paroisse.[9]

Il apparait dans le contrat de mariage de son fils, François, le 7 juin 1729.

[5] Contrat de mariage de Jean Périac, CARAN MC/ET/XXX/151, Archives Nationales de France, site de Paris.
[6] Lespinasse R., Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIVe-XVIIIe siècles, Imprimerie nationale, Paris, 1897, Gallica.
[7] Contrat de mariage de Jean Périac, CARAN MC/ET/XXX/151, Archives Nationales de France, site de Paris.
[8] Vente d'une maison à Jean Périac, CARAN MC/ET/XXXI/60, Archives Nationales de France, site de Paris.
[9] Documents classés de la famille Périac, Fonds Béarn de Chalais, Archives Nationales de France, site de Pierrefitte, 69AP/8.

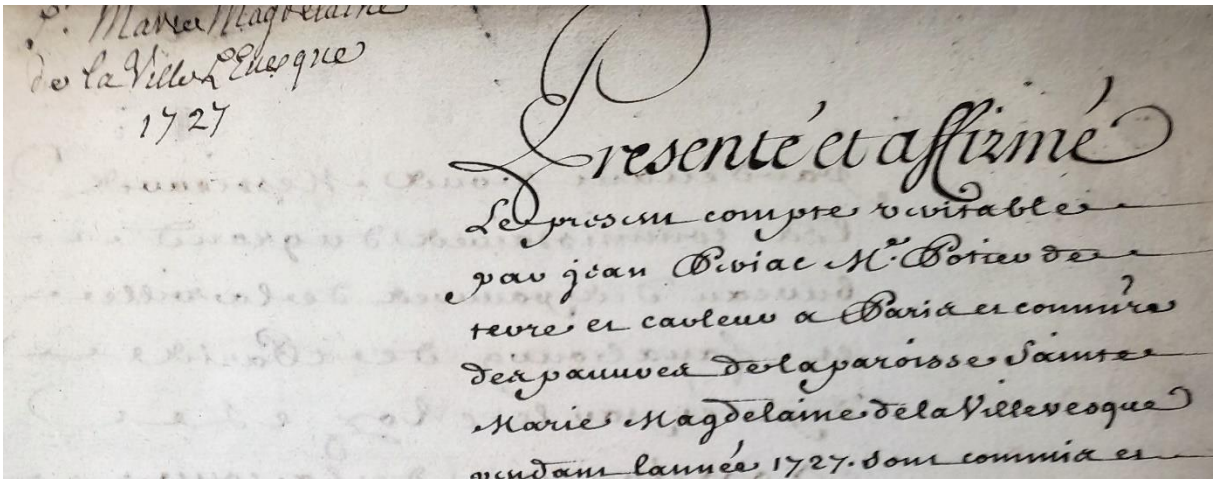

Comptes de la paroisse Sainte Marie Magdeleine de la Ville l'Evêque

Il n'est pas inutile de rappeler l'histoire du village de la Ville l'Évêque :

« Depuis le VIe siècle, l'Évêque de Paris avait possédé un fief très important qui s'étendait, au XIIIe siècle, de la place du Palais-Royal jusqu'au village du Roule. Il comprenait des maisons de plaisance, des terres, des granges, des fermes, un port.

Ce fief était dénommé la Culture-l'Évêque. Les privilèges dont jouissaient ses habitants y attirèrent des paysans, des ouvriers, des artisans qui constituèrent une agglomération qu'on appela la Ville-l'Évêque. Son développement est lié, aussi, à l'installation sur le site de Jean Baptiste Lully qui y fait bâtir une demeure. Le bourg, érigé en faubourg de Paris en 1722, est, en 1787, englobé dans la capitale lors de la construction du mur des Fermiers-Généraux. »[10]

Ne subsiste à l'heure actuelle comme témoin du village que la rue de la Ville l'Évêque (8e arrondissement).

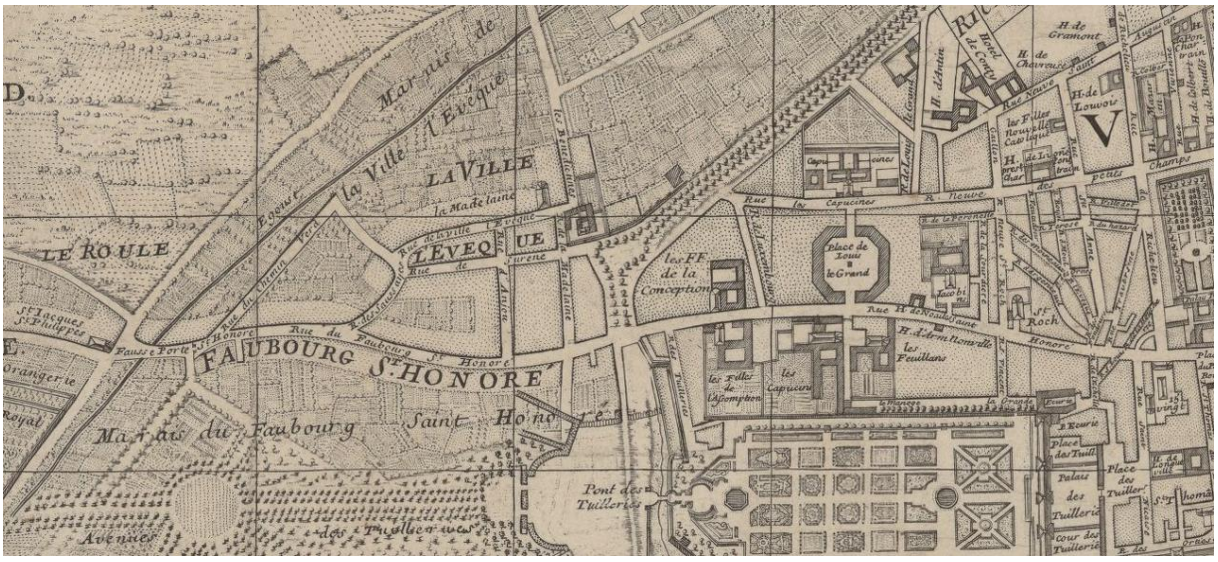

La Ville l'Évêque, plan de Jouvin de Rochefort (1672)

[10] Hillairet J., Dictionnaire Historique des rues de Paris, Éditions de Minuit,1985, Archives de Paris.

Situation en 1900

L’église de Sainte Marie Magdeleine de la Ville l‘Évêque

Après un premier sanctuaire érigé au XIIIe siècle et protégé par Charles VIII en 1492, une nouvelle église voit le jour en 1659 par la volonté de la Grande Mademoiselle (cousine de Louis XIV). Elle était bâtie au début de l’actuel Bd Malesherbes. Elle est détruite en 1797 pour être remplacée par l’actuelle église de la Madeleine qui ne sera inaugurée qu’en 1842 !

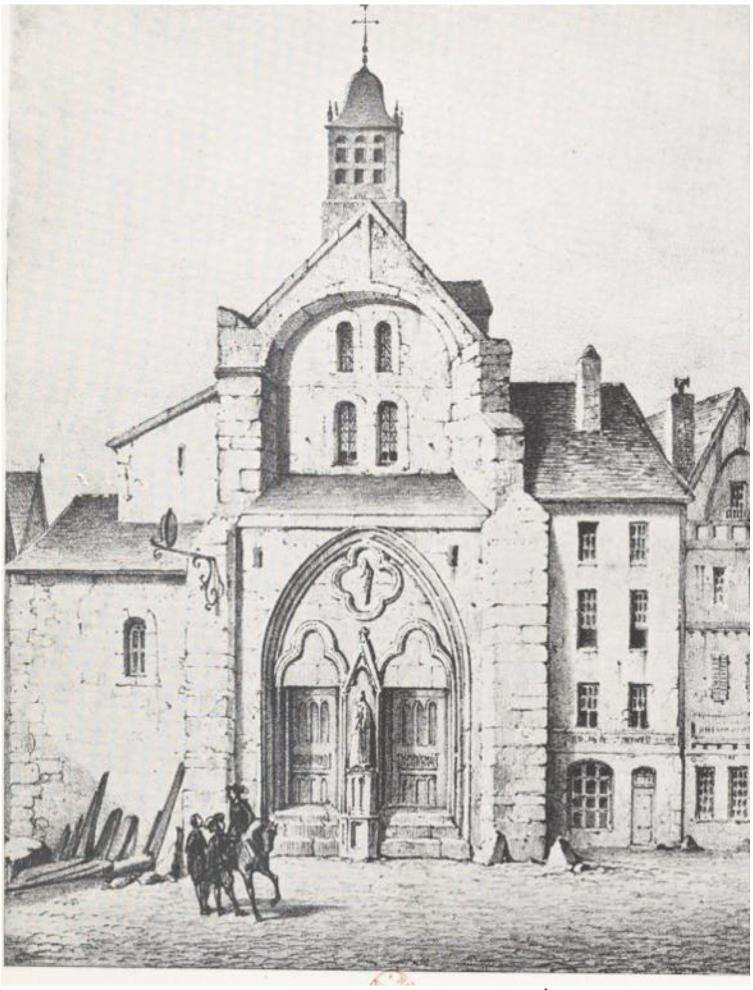

L’église Sainte Marie Magdeleine de la Ville l’Évêque

François Périac (vers 1705-1771)

Il épouse le 1er août 1729 Marie Cécile Delivet (1705-avant1780) en l'église Saint Roch. Le couple réside Grande rue du Faubourg St Honoré, paroisse Sainte Marie Magdeleine de la Ville l'Évêque. Il est maitre potier de terre et carreleur.[11]

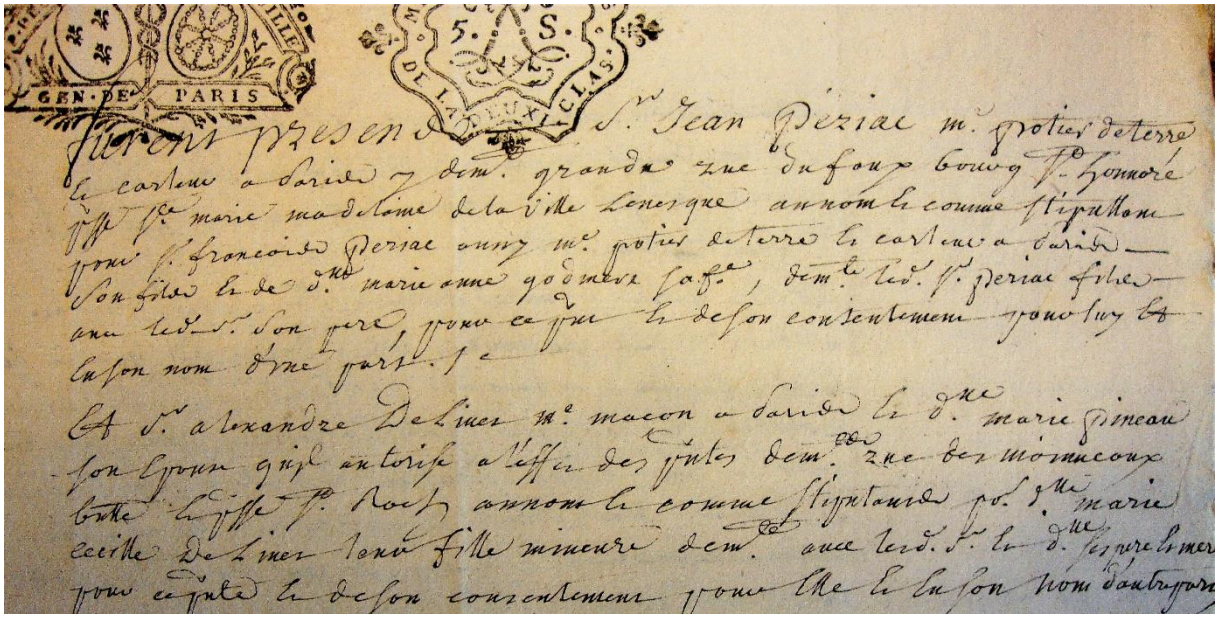

Contrat de mariage de François Périac et Marie Cécile Delivet

Jusqu'à ce moment, les Périac forment une famille d'artisans éduqués sachant lire, écrire, rédiger. Différentes minutes notariales révèlent une certaine maitrise administrative et juridique des membres de la famille. Leur espérance de vie moyenne plaide pour un niveau de vie correct.

Mais, à partir de la descendance de François Périac et de Marie Cécile Delivet survient un virage sociologique d'envergure. Deux enfants, en particulier, sont des bourgeois aisés que l'on intitule « propriétaires ».

Le couple a 14 enfants, parmi ceux-ci* [12] :

Jean François (I), né en 1730, potier de terre ;
Antoine, né en 1740, architecte ;
François Pierre, né en 1742, carreleur, salpêtrier et homme politique pendant la Révolution (il est même traduit devant le Tribunal révolutionnaire, mais sans conséquence) ;
Jean François (II), né en 1745, menuisier ;
Louis, né en 1749, architecte.

** Parmi les enfants ayant atteint l'âge adulte, nous n'avons sélectionné que les profils des hommes. En effet, seuls les hommes ont un métier « déclaré » et sont donc indicatifs pour notre propos*.

On remarque que Jean François (I), potier, François Pierre, carreleur-salpêtrier et Jean François (II), menuisier, sont toujours des artisans même s'il existe une diversification des métiers.
En revanche deux fils apparaissent comme architectes, en réalité maitres-maçons et architectes. On ignore totalement quelle a été leur formation.

[11] Contrat de mariage de François Périac, CARAN MC/ET/CXVI/264, Archives Nationales de France, site de Paris.
[12] Notoriété Périac-Delivet, CARAN MC/ET/XCIII/73, Archives Nationales de France, site de Paris.

Toujours est-il qu'Antoine Périac qui décède en 1821 sans postérité et n'est donc pas l'ancêtre des Périac de Noisy bénéficie d'une certaine notoriété. Il participe à l'aménagement du faubourg St Honoré, de la place Louis XV[13] et de la rue des Petits Champs (hôtel Colmet d'Age). [14]

Hôtel Colmet d'Age

[13] Le développement des faubourgs (1600-1790), Faubourg Saint Honoré, Paris mise en place d'une ville, https://urbanisation-paris.com/2018/02/10/le-developpement-des-faubourgs.
[14] Commission du vieux Paris, compte-rendu de séance du 15/12/2016, p 40.

Mais c'est le dernier enfant du couple Périac-Delivet, Louis, qui retient l'attention car il est le géniteur de François Augustin Périac qui s'installe à Noisy avec son épouse Sophie Louise Buisson.

Louis Périac (1749-1822)[15]

Il épouse le 21 juin 1780 Élisabeth Victoire Pontus (1759-1826) en l'église Saint Laurent (*actuellement située boulevard Magenta, 10e arrondissement*).[16] L'épouse est native de Bobigny et fille d'un fermier bondynois.[17]

L'époux réside, à ce moment, rue des Champs « Élisées ».

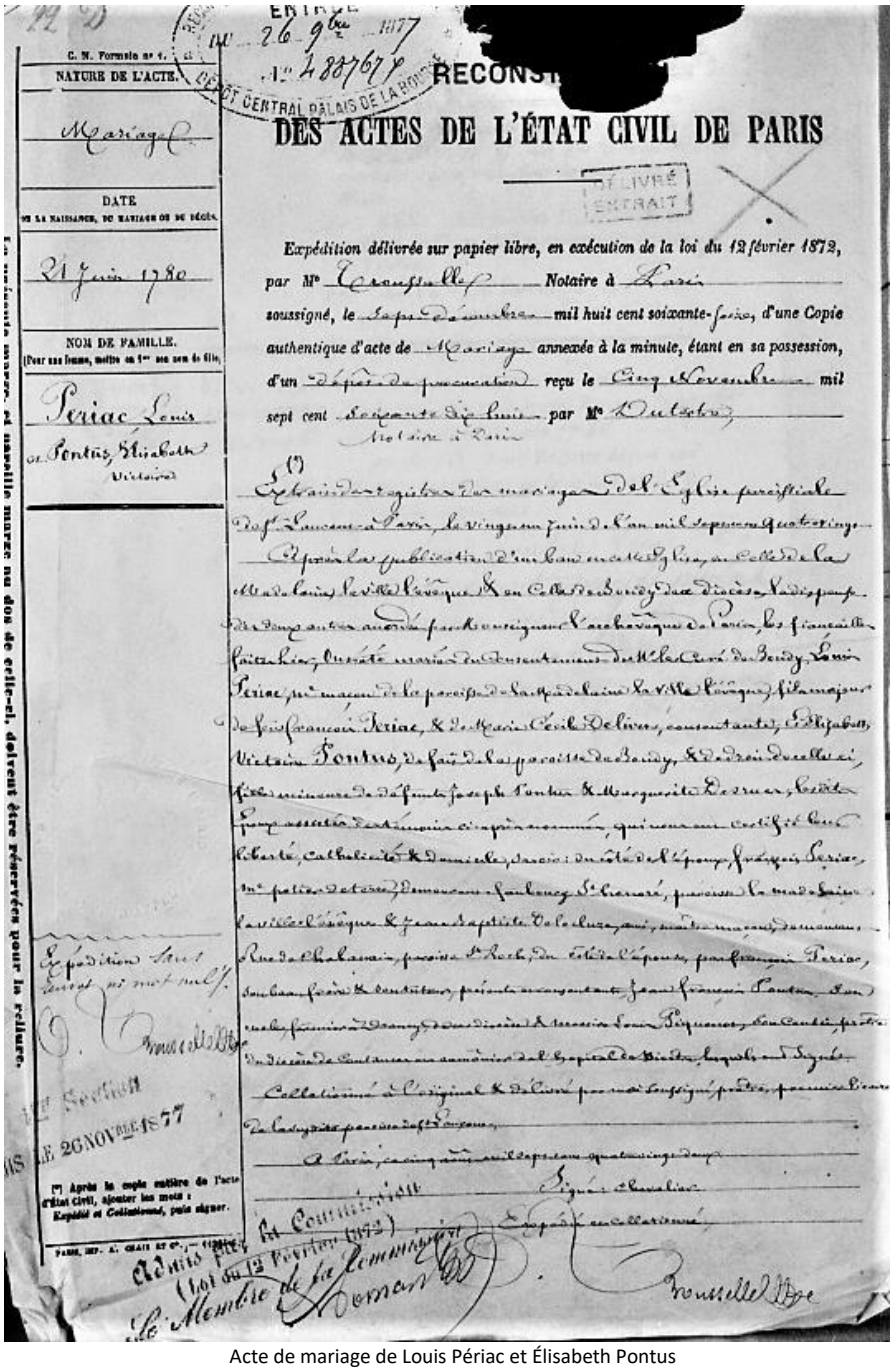

DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL DE PARIS

Périac Louis

Pontus, Élisabeth Victoire

21 juin 1780

Acte de mariage de Louis Périac et Élisabeth Pontus

[15] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[16] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[17] Actes de l'État civil de la ville de Bobigny, Archives départementales en ligne de Seine-Saint-Denis.

Le couple réside rue du Faubourg Saint Denis.

Louis Périac est maitre maçon et architecte.[18]

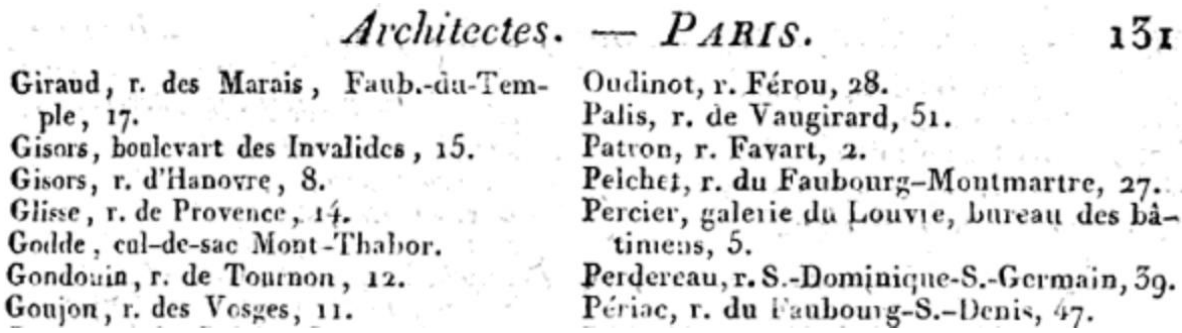

Architectes. — PARIS. 131

Giraud, r. des Marais, Faub.-du-Temple, 17.
Gisors, boulevart des Invalides, 15.
Gisors, r. d'Hanovre, 8.
Glisse, r. de Provence, 14.
Godde, cul-de-sac Mont-Thabor.
Gondouin, r. de Tournon, 12.
Goujon, r. des Vosges, 11.
Oudinot, r. Férou, 28.
Palis, r. de Vaugirard, 51.
Patron, r. Favart, 2.
Pelchet, r. du Faubourg-Montmartre, 27.
Percier, galerie du Louvre, bureau des bâtimens, 5.
Perdereau, r. S.-Dominique-S.-Germain, 39.
Périac, r. du Faubourg-S.-Denis, 47.

Louis Périac architecte

Il participe, en 1776, avec son frère Antoine, à l'aménagement de l'ensemble urbain coordonné rue Chabanais *(actuel 2e arrondissement)* *.[19]

Aménagement coordonné rue Chabanais

**Ces ensembles, au XVIIIe siècle, formés de lotissements donnent une harmonie à l'ensemble d'une rue.*

Il est propriétaire d'un parc immobilier important, qu'il loue :

4 immeubles rue du Faubourg Saint Denis, le sien et 3 autres acquis en 1782, 1787 et 1789 ;
1 maison rue des Lavandières (*actuel 1er arrondissement*) acquise en 1782 ;
Le petit hôtel, partie de l'hôtel de Noailles, rue Saint Honoré acquis en 1815 ;
1 maison rue de Cléry (*2e arrondissement*) ;
1 maison rue Verte (*partie de l'actuelle rue Roquépine, 8e arrondissement*) ;
1 ha de terre à Enghien (en fermage).[20] [21]

[18] De la Tynna J., Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, année 1814, Gallica.
[19] Mignot C., Grammaire des immeubles parisiens, les ensembles urbains coordonnées, 2004.
[20] Formalités hypothécaires, Successions et hypothèques, Archives en ligne de la ville de Paris, Archives de Paris.
[21] Vente petit hôtel de Noailles, CARAN MC/ET/LXX/864, Archives Nationales de France, site de Paris.

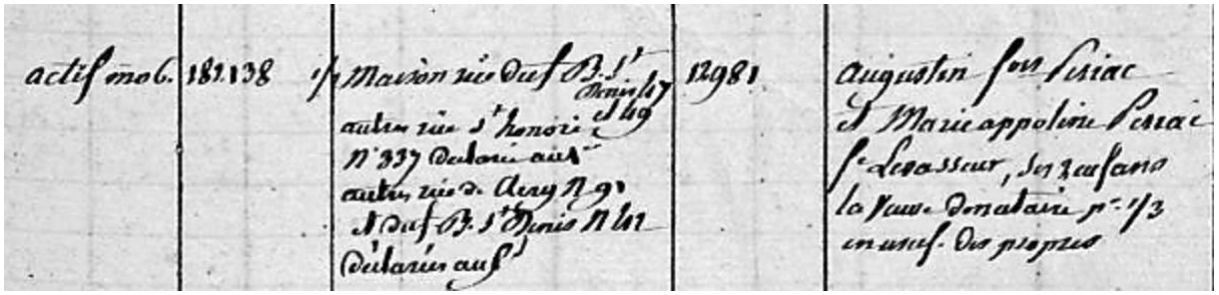

actif mob. 181.138 | Maison rue Duf B.St Denis 67 autre rue St Honoré N° 337 Delaire aîné autre rue d. Arcy N° 9 Duf B.St Denis N° 61 Delaire aîné | 12981 | Augustin fils Périac Marie appoline Périac Ses Sœurs, ses enfans la Veuve Donataire p.r 1/3 en usuf. des propres

Succession de Louis Périac

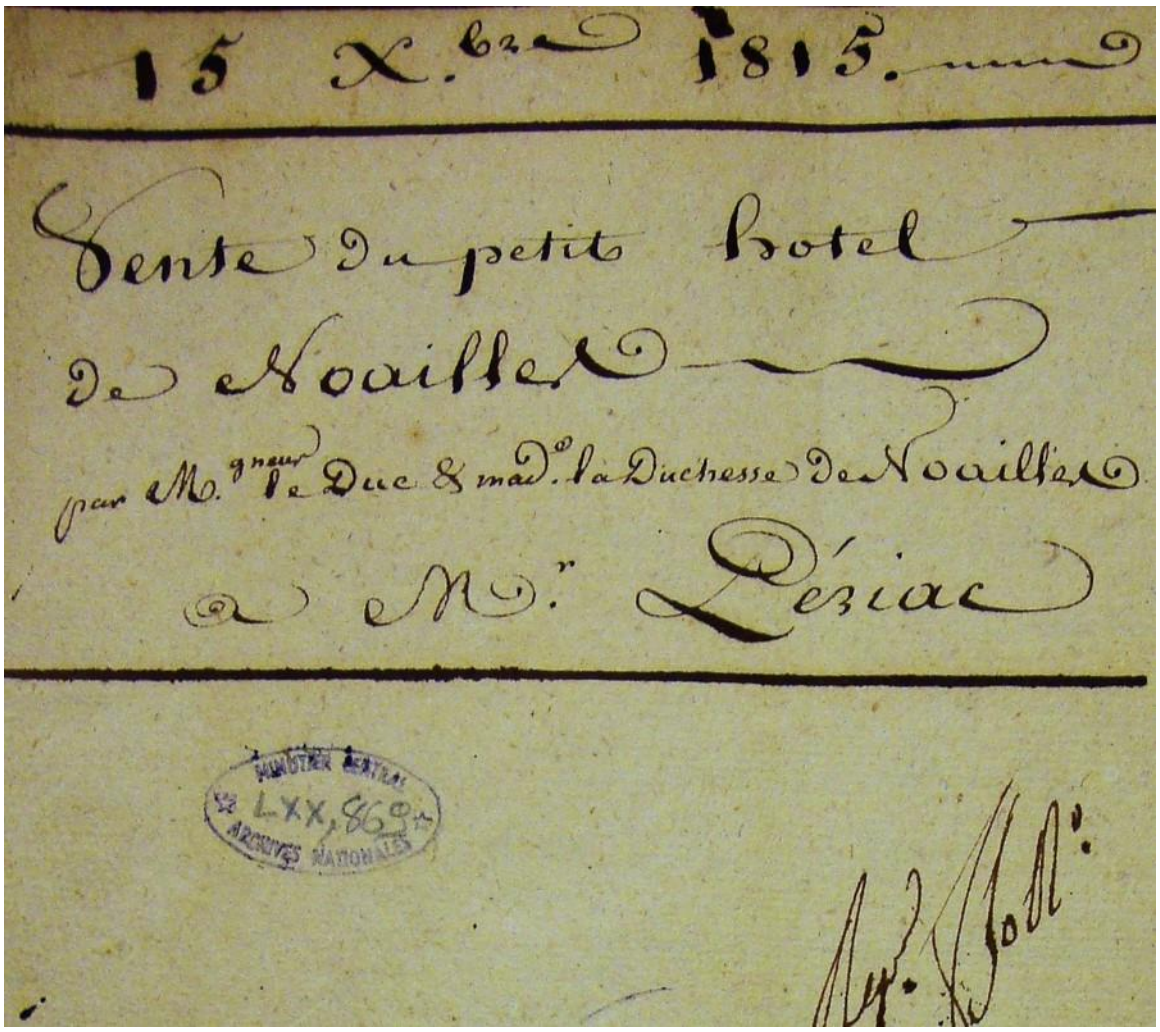

Acquisition du petit hôtel de Noailles

Le couple a deux enfants :
Marie Apolline (1781-1824)
Augustin François (1796-1869).

Origines de la famille Buisson

Le profil de cette famille est très différent de celui de la famille Périac. Aussi loin que l'on puisse remonter et jusqu'à Jean Isidore Buisson, il s'agit d'une famille de la bourgeoisie de province, de la Nièvre pour être précis. Bourgeoisie composée de juristes et d'officiers royaux dont le statut est déjà constitué au début de nos sources.

François Buisson (vers 1687-1751)[22]

Il est le premier maillon identifié de la famille. Il est le fils de Antoine Buisson (? - ?) et de Marie Nicot (? - ?). Les parents sont retrouvés sur l'acte de mariage de François Buisson, sans autre précision.

Il épouse à Cosne-sur-Loire (Nièvre), paroisse Saint Jacques, le 29 avril 1726, Marie Anne Piot (1701-1751).[23]

Il décède le 12 janvier 1751 à Cosne-sur-Loire, paroisse Saint Jacques, « époux de Marie Anne Piot, âgé d'environ 64 ans ». L'un des témoins est son fils Jean Louis.

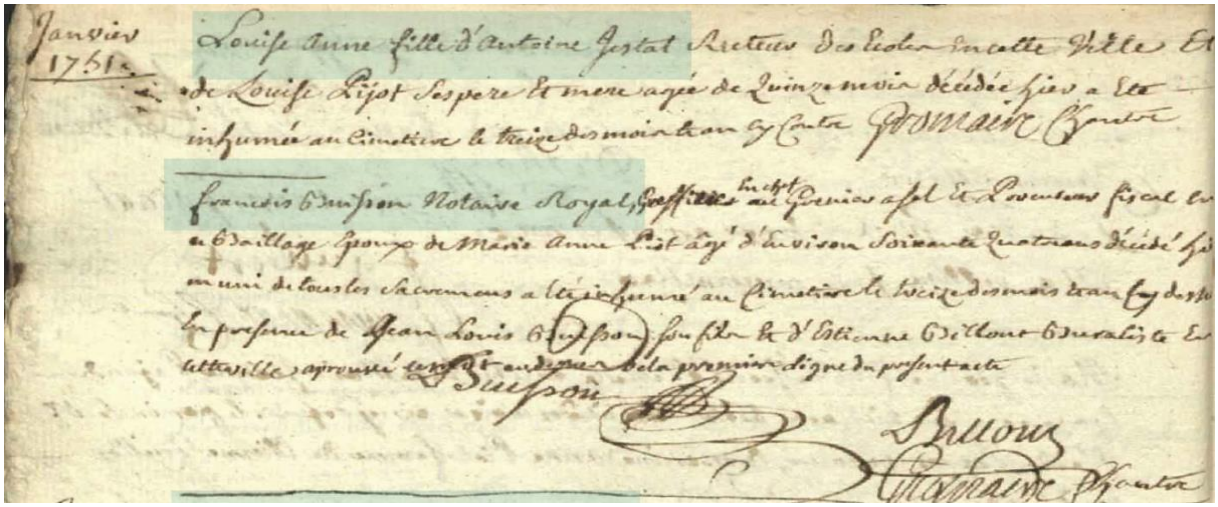

« Sépulture de François Buisson »

Il exerce les fonctions de notaire royal, de « greffier au grenier à sel de la ville » et de procureur fiscal du baillage.

Jean Louis Buisson (1731-1795)

Il est baptisé le 15 janvier 1731 à Cosne-sur-Loire[24], fils de François Buisson.

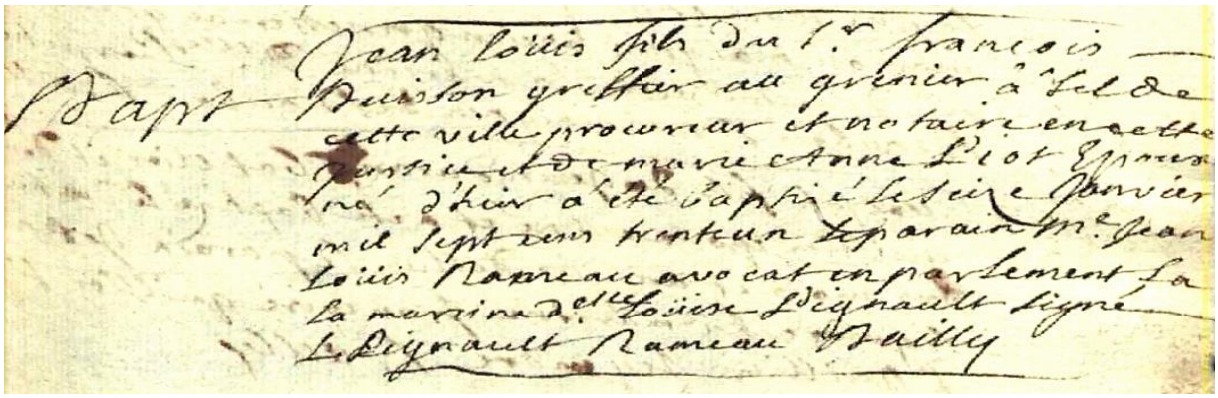

Acte de baptême de Jean Louis Buisson

[22] Registres paroissiaux, église Saint Jacques de Cosne-sur-Loire, Archives départementales numérisées de la Nièvre.
[23] Mariage de François Buisson, Cercle Généalogique et Historique Nivernais Morvan.
[24] Registres paroissiaux, église Saint Jacques de Cosne-sur-Loire, Archives départementales numérisées de la Nièvre.

Il épouse à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), le 7 août 1769, Anne Louise Guillerault (1745-1845), fille d'un notaire royal.[25]

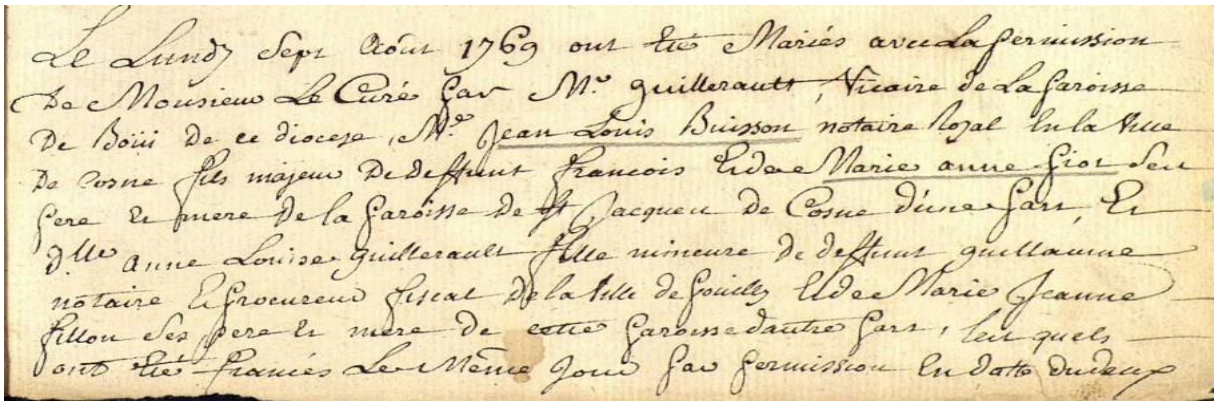

Mariage de Jean Louis Buisson

Il est « *Conseiller du Roi* », notaire royal et « *officier du grenier à sel de la ville* ».

Il décède le 15 décembre 1795 à Cosne-sur-Loire.[26]

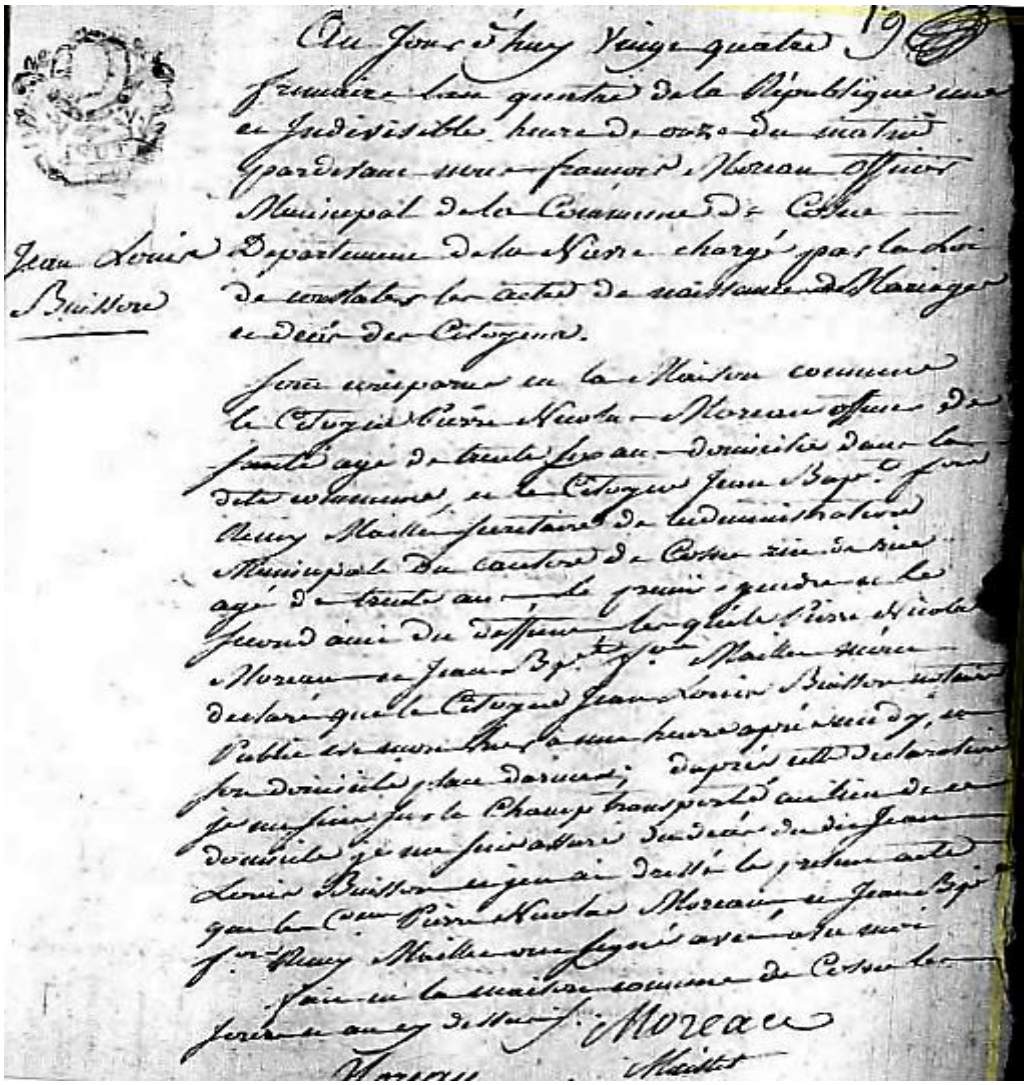

Décès de Jean Louis Buisson

[25] Registres paroissiaux de la commune de Pouilly-sur-Loire, Archives départementales numérisées de la Nièvre.
[26] Actes d'État civil de la ville de Cosne-sur-Loire, Archives départementales numérisées de la Nièvre.

Jean Isidore Buisson (1779-1862)

S'il nait à Cosne-sur-Loire, paroisse Saint Jacques, le 10 octobre 1779[27], il décède à Noisy-le-Grand le 8 novembre 1862.[28]

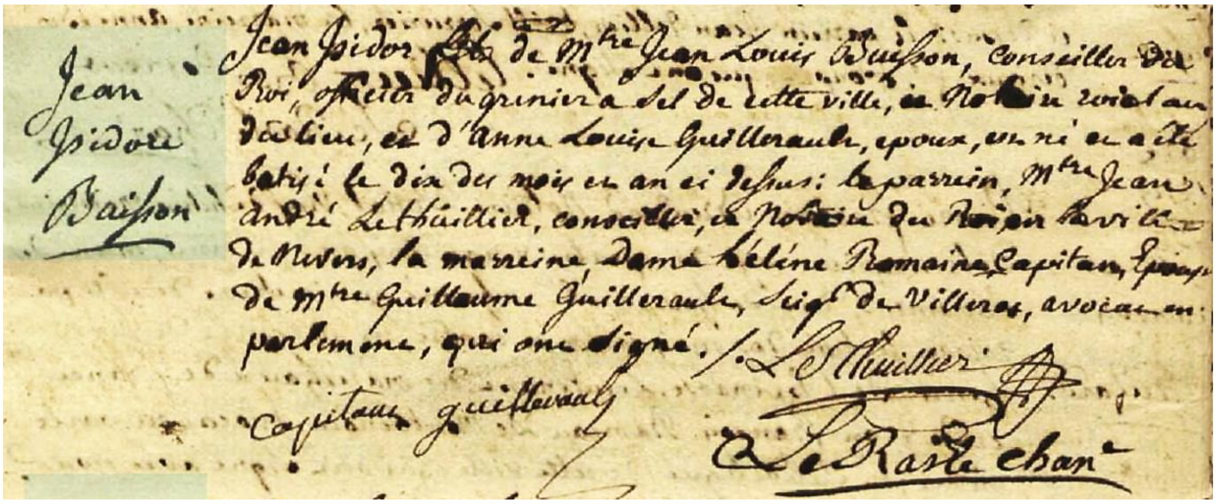
Jean Isidore Buisson

Jean Isidor fils de Mre Jean Louis Buisson, conseiller du Roi, officier du grenier à sel de cette ville, et notaire royal au dit lieu, et d'Anne Louise Guillerault, son épouse, est né et a été batisé le dix des mois et an ci dessus : le parrain, Mre Jean André Lethuillier, conseiller, et notaire du Roi en la ville de Nevers, la marraine dame Hélène Romaine Capitan, épouse de Mre Guillaume Guillerault, seigr de Villeras, avocat en parlement, qui ont signé. Lethuillier

Capitan Guillerault

Le Rasle chan.

Baptême de Jean Isidore Buisson

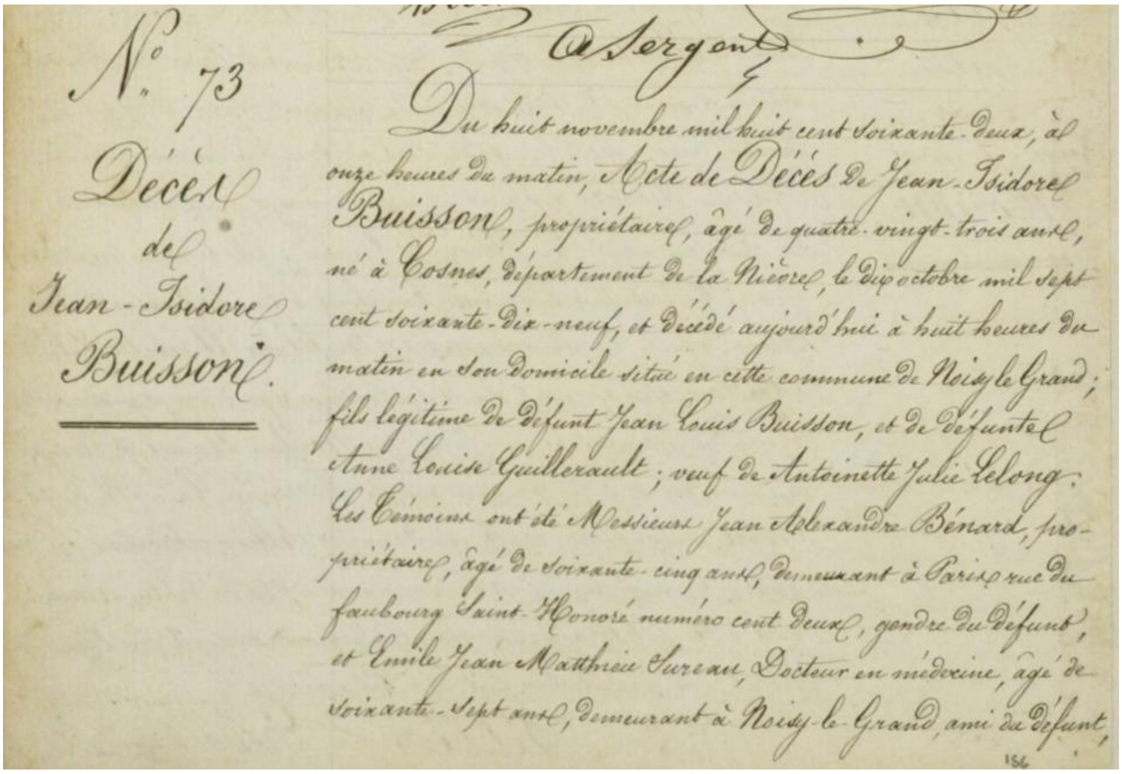
N° 73
Décès de Jean-Isidore Buisson.

Sergent

Du huit novembre mil huit cent soixante-deux, à onze heures du matin, Acte de Décès de Jean-Isidore Buisson, propriétaire, âgé de quatre-vingt-trois ans, né à Cosnes, département de la Nièvre, le dix octobre mil sept cent soixante-dix-neuf, et décédé aujourd'hui à huit heures du matin en son domicile situé en cette commune de Noisy le Grand ; fils légitime de défunt Jean Louis Buisson, et de défunte Anne Louise Guillerault ; veuf de Antoinette Julie Lelong. Les Témoins ont été Messieurs Jean Alexandre Bénard, propriétaire, âgé de soixante-cinq ans, demeurant à Paris rue du faubourg Saint-Honoré numéro cent deux, gendre du défunt, et Emile Jean Matthieu Sureau, Docteur en médecine, âgé de soixante-sept ans, demeurant à Noisy-le-Grand, ami du défunt,

Décès de Jean Isidore Buisson

Les témoins de son baptême sont le notaire royal de la ville de Nevers et un avocat. Sur son acte de décès, les témoins sont M. Bénard, un de ses gendres et *« Emile Jean Mathieu Sureau, Docteur en médecine, âgé de 67 ans, demeurant à Noisy-le-Grand, ami du défunt »*.

Il épouse le 18 février 1805 à Paris, église Saint Laurent, Antoinette Lelong (1786-1857).[29]

---

[27] Registres paroissiaux, église Saint Jacques de Cosne-sur-Loire, Archives départementales numérisées de la Nièvre.
[28] Actes de l'État civil de la ville de Noisy-le-Grand, Archives départementales en ligne de Seine-Saint-Denis.
[29] Registres parisiens de catholicité des paroisses parisiennes (1792-1860), Collection Mayet, Archives de la ville de Paris.

Négociant commissionnaire, homme d'affaires, il réside rue du Faubourg Saint Denis. Il habite, aussi et partiellement, à Noisy ; il est même, ou conseiller municipal ou participant aux séances en tant que personnalité faisant partie des « dix plus forts contribuables » de la ville.[30]

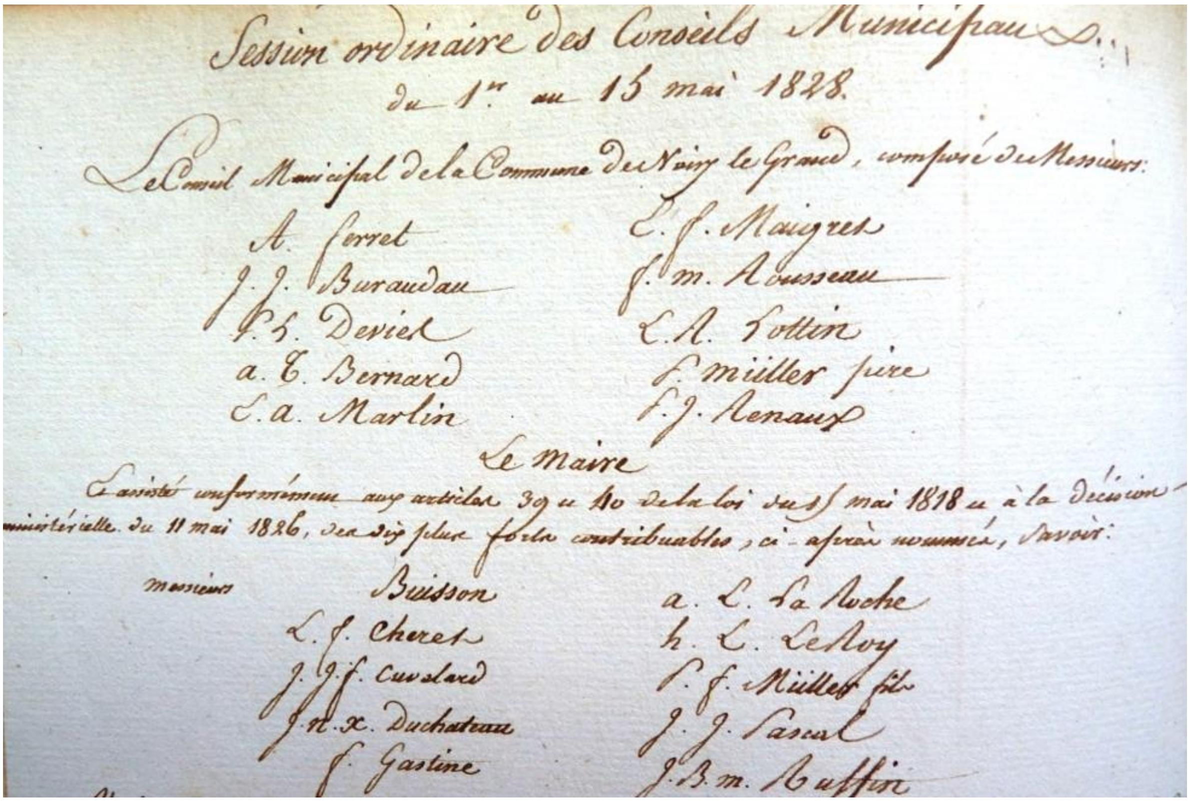
Session ordinaire des Conseils Municipaux
du 1er au 15 mai 1828.
Le Conseil Municipal de la Commune de Noisy le Grand, composé de Messieurs :
A. Ferret
J. J. Buraudau
P. L. Deviel
A. E. Bernard
E. A. Martin
E. J. Maigret
J. m. Rousseau
E. A. Fottin
F. Miller père
F. J. Renaux
Le Maire
A assisté conformément aux articles 39 et 40 de la loi du 15 mai 1818 et à la décision ministérielle du 11 mai 1826, des dix plus forts contribuables, ci-après nommés, savoir :
messieurs
Buisson
L. J. Cheret
J. J. F. Cuvelard
J. N. X. Duchateau
F. Gastine
A. L. La Roche
H. L. LeRoy
P. J. Miller fils
J. J. Pascal
J. B. m. Ruffin

Extrait des délibérations du conseil municipal de Noisy-le-Grand (1828)

Il n'existe que peu de détails sur ses activités de négociant, il apparait, dans le contrat de mariage[31] concernant les apports de l'époux : *« une somme provenant de son épargne et du produit de son commerce…, des marchandises et ustensiles relatifs à son commerce »*.

Il y apparait également qu'il est déjà propriétaire foncier dans la Nièvre, sous la forme d'une terre et d'une « *manouvrerie* » dans la région de Cosne-sur-Loire.

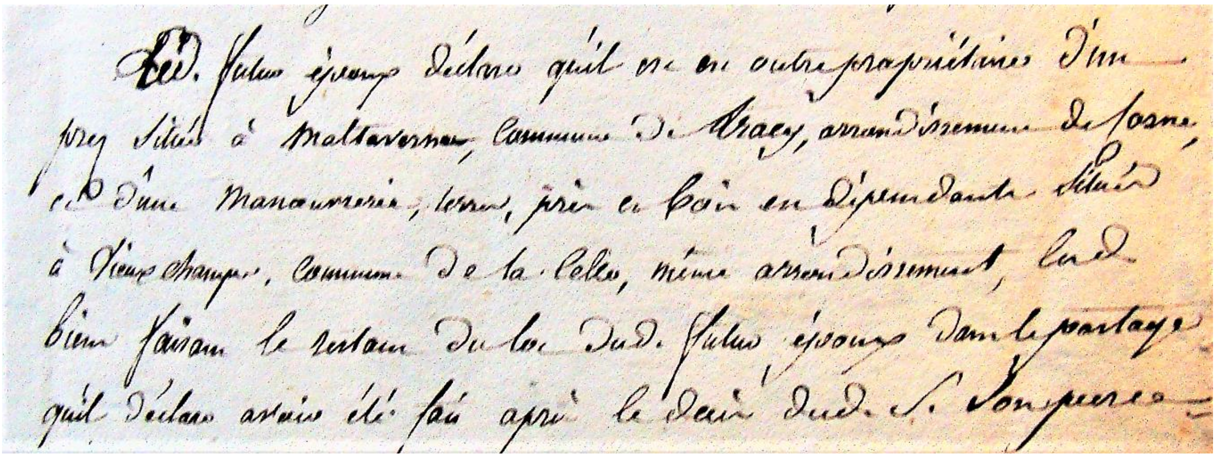
Led. futur époux déclare qu'il est en outre propriétaire d'un
pré situé à Maltaverne, commune de Tracy, arrondissement de Cosne,
et d'une manouvrerie, terres, prés et bois en dépendant situés
à Vieux Champs, commune de la Celle, même arrondissement, lesd.
biens faisant le restant du lot dud. futur époux dans le partage
qu'il déclare avoir été fait après le décès dud. S. son père

Contrat de mariage Buisson Lelong (extrait)

[30] Délibérations du conseil municipal de la ville de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard.
[31] Contrat de mariage Buisson Lelong, CARAN MC/ET/XXVIII/621, Archives Nationales de France, site de Paris.

Lorsqu'il est parisien, il procède à d'assez nombreuses transactions immobilières ; l'examen des formalités hypothécaires de la ville de Paris montre plusieurs inscriptions de créances dès les années 1806 à 1811 et une activité soutenue (acquisitions, ventes) entre 1825 et 1855. La concomitance de certaines opérations est plus en faveur d'une activité spéculative qu'à de simples changements de domicile de la famille.[32]

Le couple a trois filles :

Sophie Louise (1805-1881)
Marie Justine (1810-1827)
Louise Anastasie (1814-1889).

Généalogie de la famille Périac Buisson

Augustin-François Périac (1796-1869)

S'il nait à Paris, il décède le 11 juin 1869 « *en sa demeure à Noisy-le-Grand* » ; les témoins sont Jules et Henri ses fils.[33] [34]

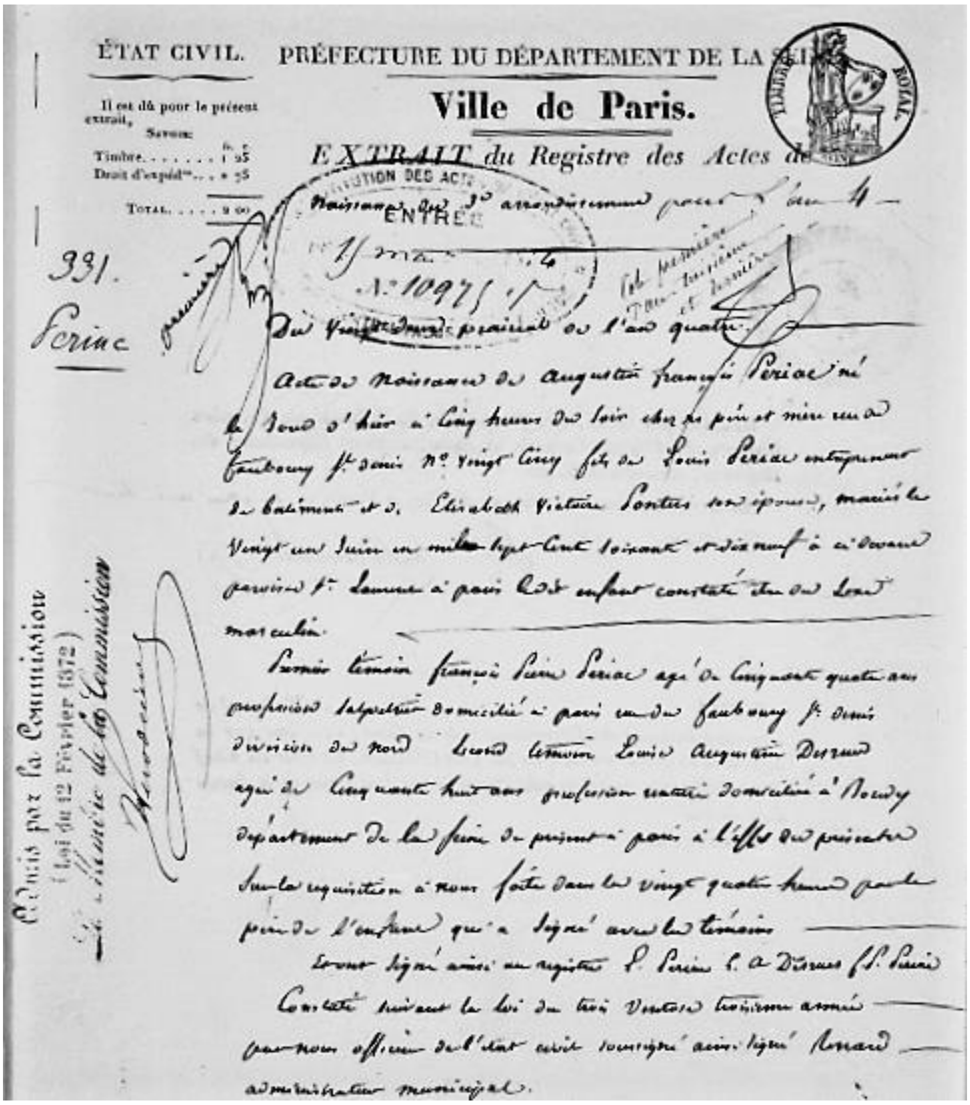
ÉTAT CIVIL. PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Ville de Paris.

EXTRAIT du Registre des Actes de Naissance du 3e arrondissement pour l'an 4

Il est dû pour le présent extrait, Savoir :
Timbre 1 25
Droit d'expédon 75
TOTAL 2 00

331. Périac

Du vingt-deux prairial de l'an quatre.

Acte de naissance de Augustin François Périac né le jour d'hier à cinq heures du soir chez ses père et mère rue du faubourg St Denis N° vingt cinq fils de Louis Périac entrepreneur de bâtiment et de Elisabeth Victoire Pontus son épouse, mariés le vingt un juin mil sept cent soixante et dix neuf à ci-devant paroisse St Laurent à Paris. Led. enfant constaté être du sexe masculin.

Premier témoin François Pierre Périac âgé de cinquante quatre ans profession salpêtrier domicilié à Paris rue du faubourg St Denis division du nord. Second témoin Louis Augustin Durand âgé de cinquante huit ans profession [illegible] domicilié à Bondy département de la Seine de présent à Paris à l'effet des présentes. Sur la réquisition à nous faite dans les vingt quatre heures par le père de l'enfant qui a signé avec les témoins.

Ont signé ainsi au registre P. Périac L. A. Durand F. P. Périac.

Constaté suivant la loi du trois ventôse troisième année par nous officier de l'état civil soussigné ainsi signé Renard administrateur municipal.

Admis par la Commission (Loi du 12 Février 1872) Le Membre de la Commission

Acte de naissance de Augustin François Périac

[32] Répertoire des formalités hypothécaires de Paris, Archives de la ville de Paris.
[33] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[34] Actes de l'État civil de la ville de Noisy-le-Grand, Archives départementales en ligne de Seine-Saint-Denis.

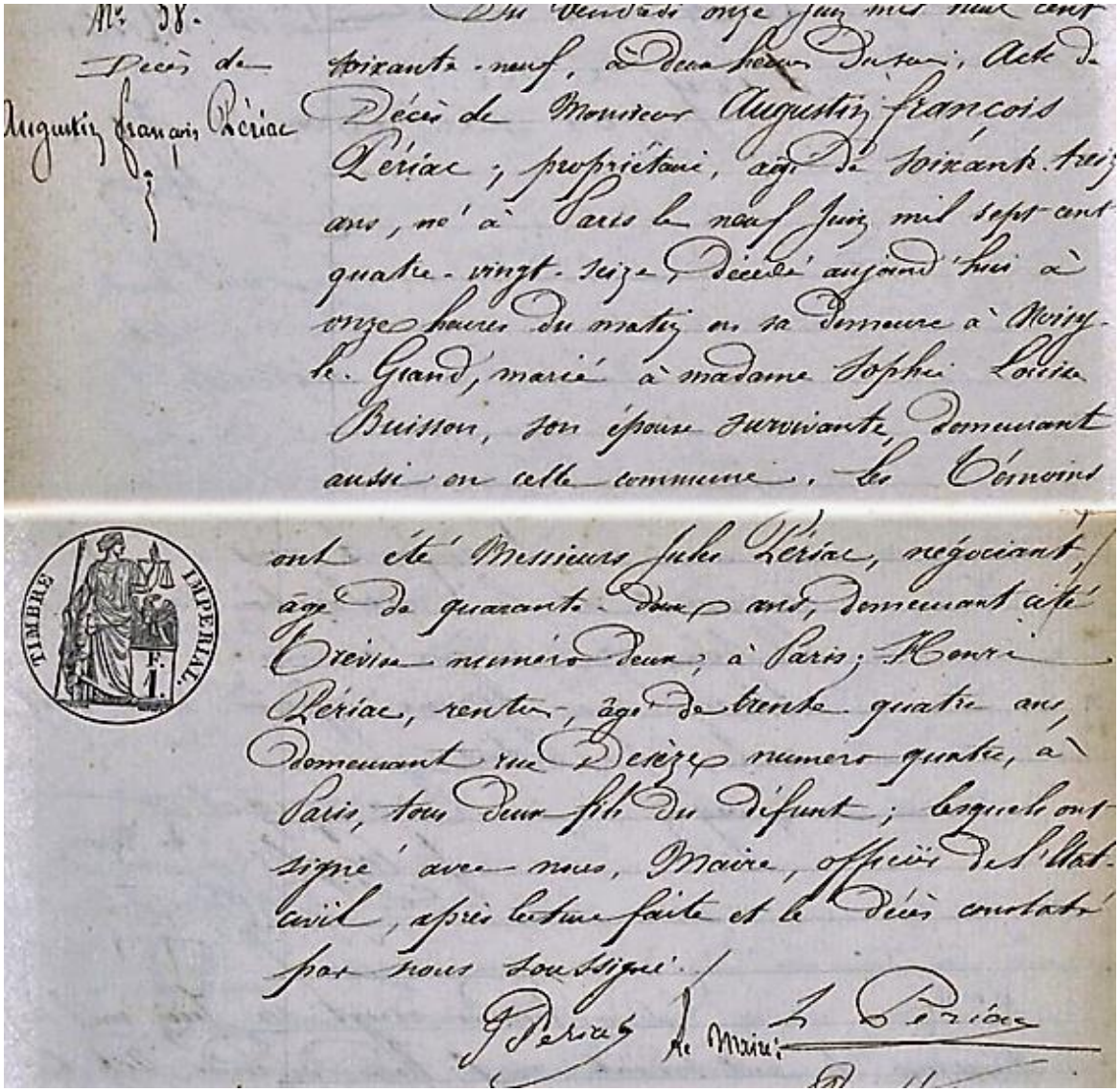

Acte de décès de Augustin François Périac

Il épouse le 10 juillet 1823 à Paris (*6e arrondissement*) Sophie Louise Buisson.

Sophie Louise Buisson naît à Paris en 1805 et y décède le 25 juillet 1881, âgée de 76 ans. Elle est la fille de Jean Isidore Buisson et de Antoinette Julie Le Long.[35]

[35] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.

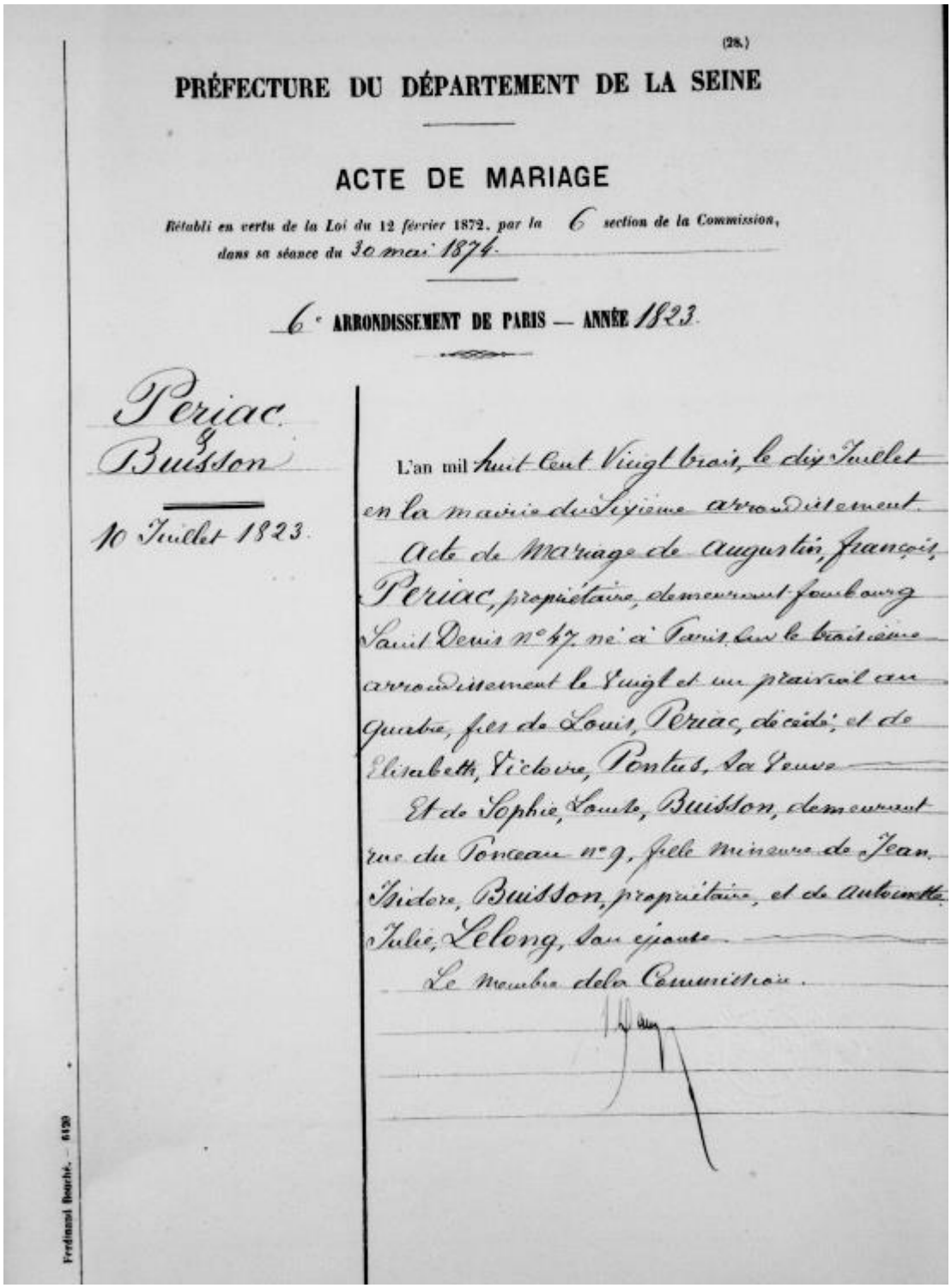

(28.)

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ACTE DE MARIAGE

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la 6 *section de la Commission, dans sa séance du* 30 *mai* 1874.

6e ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1823.

Périac
&
Buisson

10 Juillet 1823.

L'an mil huit cent Vingt trois, le dix Juillet
en la mairie du Sixième arrondissement.
Acte de Mariage de Augustin, François,
Périac, propriétaire, demeurant faubourg
Saint Denis n° 47, né à Paris dans le troisième
arrondissement le Vingt et un prairial an
Quatre, fils de Louis, Périac, décédé, et de
Elisabeth, Victoire, Pontus, sa Veuve
Et de Sophie, Louise, Buisson, demeurant
rue du Ponceau n° 9, fille mineure de Jean,
Isidore, Buisson, propriétaire, et de Antoinette
Julie, Lelong, sans profession.
Le membre de la Commission.

Ferdinand Bouché. — 6120

Acte de mariage de Augustin François Périac et Sophie Louis Buisson

Augustin François Périac est avocat, il prête serment à « *l'audience du 23 août 1816, de la 1re Chambre de la Cour d'appel de Paris* ».[36]

[36] Minutes des décisions : prestation de serment des avocats, 1808-1827, Cour d'appel de Paris, Archives de la ville de Paris.

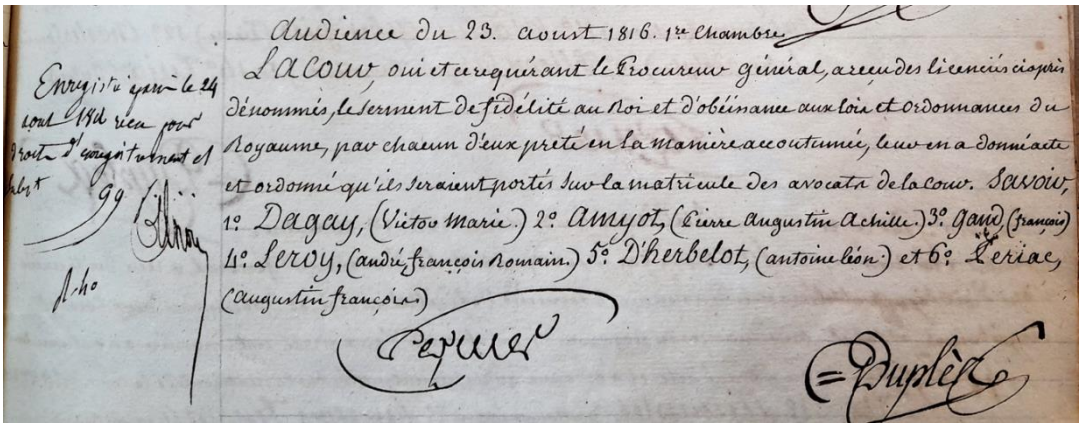
Audience du 23. aoust 1816. 1re Chambre.
Lacour, ouï et requérant le Procureur général, a reçu des licenciés ci après dénommés, le serment de fidélité au roi et d'obéissance aux lois et ordonnances du royaume, par chacun d'eux prêté en la manière accoutumée, leur en a donné acte et ordonné qu'ils seraient portés sur la matricule des avocats de la cour. Savoir, 1° Dagay, (Victor Marie.) 2° Amyot, (Pierre Augustin Achille.) 3° Gand (François) 4° Leroy, (André François Romain.) 5° D'Herbelot, (Antoine Léon.) et 6° Périac, (Augustin François.)
Prestation de serment de Augustin François Périac

Il est aussi « propriétaire » selon la terminologie de l'époque ; il est même à la tête d'un patrimoine important comme en témoigne l'historique des formalités hypothécaires le concernant, nous y reviendrons. On peut simplement identifier, au sein de ce patrimoine, la survivance de locaux professionnels consacrés à la poterie mais surtout à la fabrication de briques et de carreaux de terre cuite selon la tradition familiale.[37]

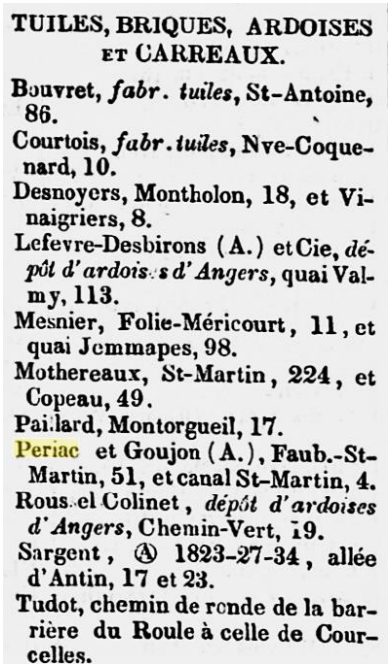
TUILES, BRIQUES, ARDOISES ET CARREAUX.

Bouvret, *fabr. tuiles*, St-Antoine, 86.
Courtois, *fabr. tuiles*, Nve-Coquenard, 10.
Desnoyers, Montholon, 18, et Vinaigriers, 8.
Lefevre-Desbirons (A.) et Cie, *dépôt d'ardoises d'Angers*, quai Valmy, 113.
Mesnier, Folie-Méricourt, 11, et quai Jemmapes, 98.
Mothereaux, St-Martin, 224, et Copeau, 49.
Paillard, Montorgueil, 17.
Periac et Goujon (A.), Faub.-St-Martin, 51, et canal St-Martin, 4.
Rous.el Colinet, *dépôt d'ardoises d'Angers*, Chemin-Vert, 19.
Sargent, Ⓐ 1823-27-34, allée d'Antin, 17 et 23.
Tudot, chemin de ronde de la barrière du Roule à celle de Courcelles.
Extrait de l'annuaire du commerce de Paris de 1840

Le couple est domicilié successivement : rue du Faubourg Saint Denis (*actuel 10e arrondissement*), rue Saint Lazare (*actuel 9e arrondissement*), rue d'Aboukir (*actuel 2e arrondissement*), rue d'Aumale (*actuel 9e arrondissement*). Il a 5 enfants :

Anaïs Sophie (1824-1903)
Jules (1826-1903)
Antoinette Lydie (1829-1881)
Léon (1831-1849)
Henri (1834-1898)

C'est donc Augustin François Périac et Sophie Buisson qui vont gérer le domaine de la Roche du Parc et faire bâtir le château, dit Château Périac.

[37] Annuaire général du commerce, Didot éditeur, Paris, 1840, Gallica.

Jules Périac (1826-1903)[38] [39]

Il nait et décède à Paris. Il épouse le 8 octobre 1860 à Paris (*6e arrondissement*) Joséphine Claire Sizaire (1837-1922).[40]

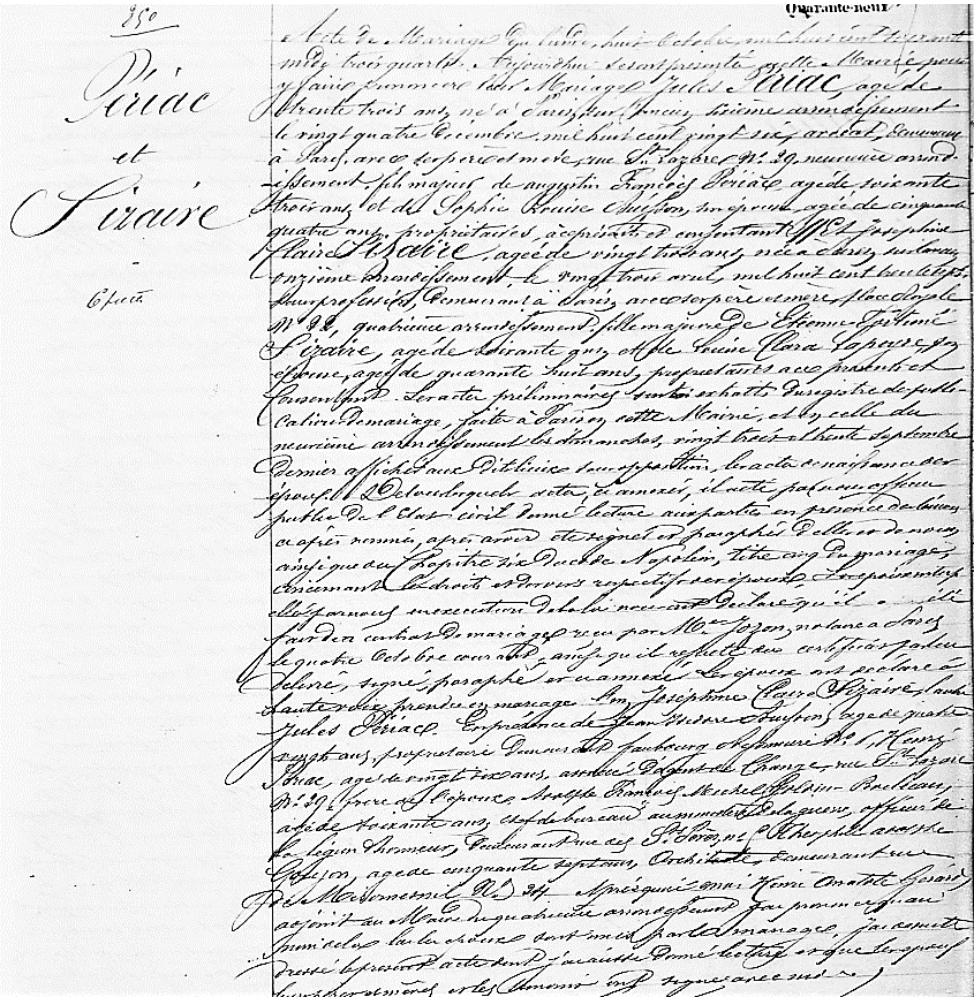

Mariage de Jules Périac et Joséphine Claire Sizaire

Avocat, comme son père, il prête serment à « *l'audience du 9 mars 1850 de la Cour d'appel de Paris* ».[41]

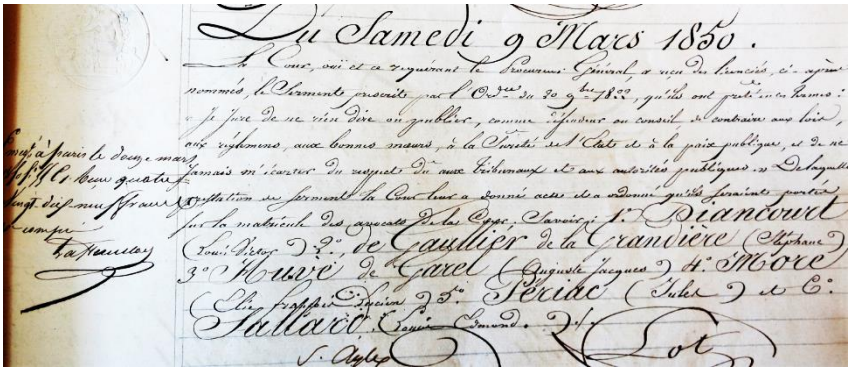

Prestation de serment de Jules Périac

[38] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[39] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[40] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[41] Minutes des décisions : prestation de serment des avocats, 1827-1871, Cour d'appel de Paris, Archives de la ville de Paris.

Il est aussi « propriétaire » et préside, très officiellement, aux destinées de la fabrique de carreaux de la rue du canal Saint Martin[42] qu'il vend en 1899.[43]

10e Arr. (Enclos-St-Laurent). - *Hôpital - St-Louis*). ← Quai Valmy, 167 et 169. → Faub. St-Martin, 222 et 224.

1 Menil, *cartonnier.*
2 Demaria, *glaces, cuvettes et verres polis pour la photographie.*
4 Heidrich (Paul), *baguettes dorées et moulures.*
5 Despinoy, *vins.*
7 Simoulin jeune, *fabr. d'emporte-pièces.*
7 *bis* Gibault (A.), *fabr. de chaussures pour dames.*
9 Félix (H.), *imprimeur.*
10 *Ecole libre des Sœurs du Xe arrondissement.*
Société philanthropique (dispensaire).
11 Vaché (Eug.), *vins.*
12 Oudot (L.), *vins.*
Periac (Jules), *fabr. de briques et carreaux.*

Extrait de l'annuaire Didot Bottin 1893

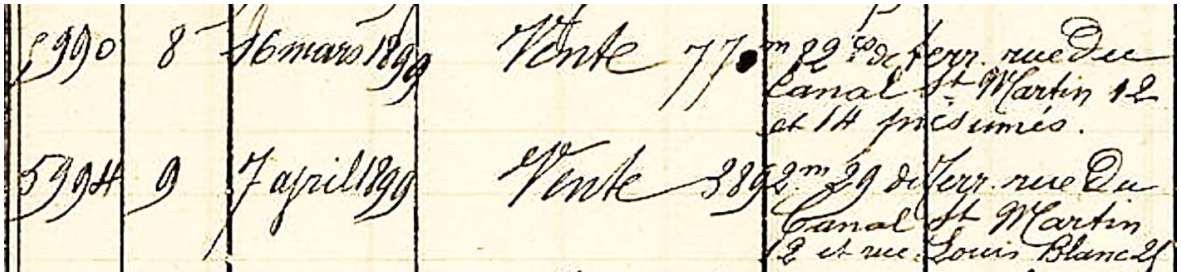

Vente du commerce, rue du canal Saint Martin

Le couple réside rue Saint Lazare (*actuel 9e arrondissement*) puis rue de Clichy (*même arrondissement*) et, parfois, au château de Noisy après 1882.
Il décède en 1903 sans postérité ; sa veuve, Joséphine Claire Sizaire, fait donation des biens du couple à ses neveux.

Henri Périac (1834-1898) [44] [45]

Il nait et décède à Paris. Il épouse le 11 mai 1863, à Paris, Alice Amélie Glandaz (1842-1877) issue d'une dynastie de juristes.[46]

[42] Annuaire du commerce Didot Bottin, Paris, 1893, Gallica.
[43] Formalités hypothécaires, Successions et hypothèques, Archives en ligne de la ville de Paris, Archives de Paris.
[44] Actes de l'État civil reconstitué de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[45] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[46] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.

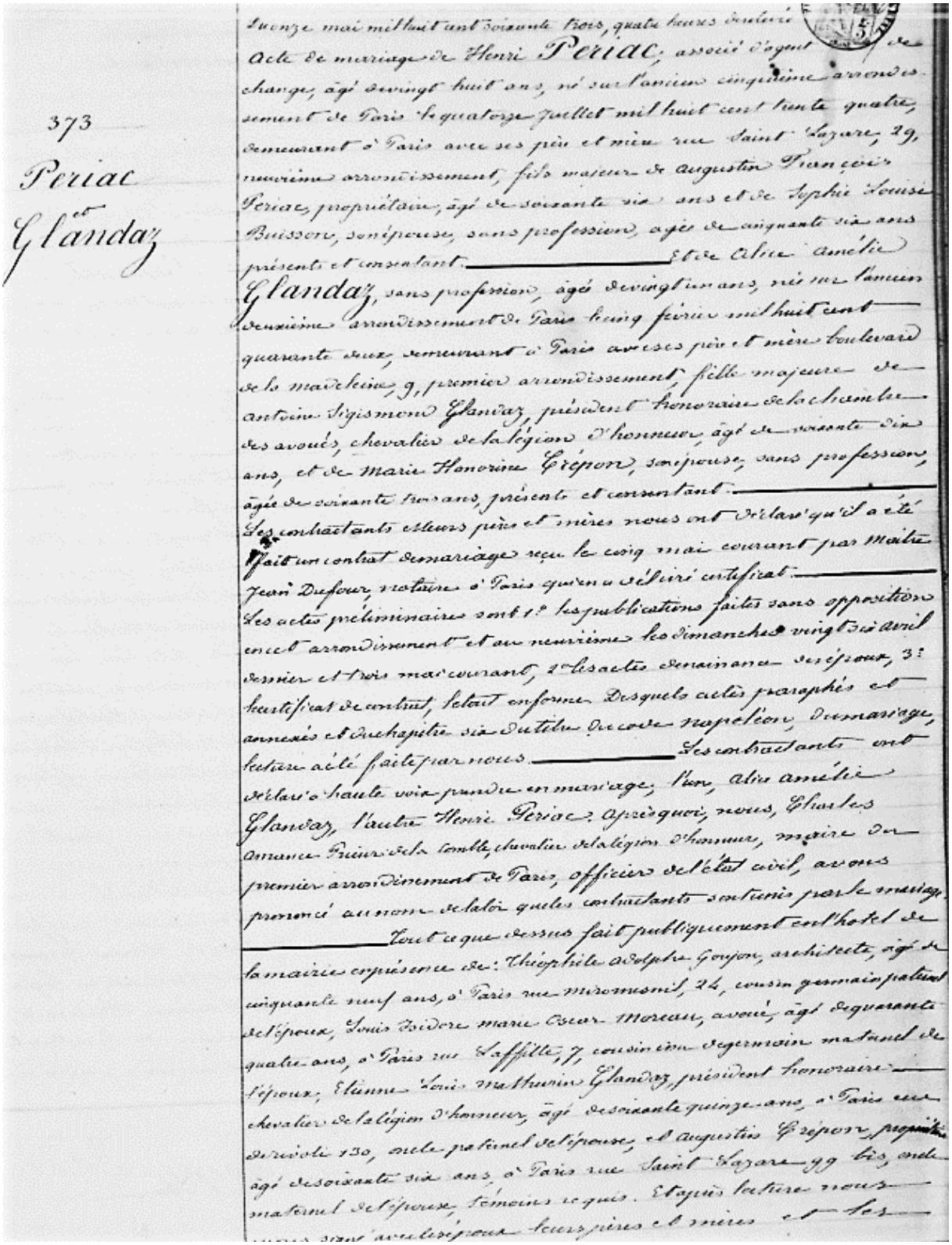

373
Périac
et
Glandaz

Mariage de Henri Périac et Alice Amélie Glandaz

Associé d'agent de change, on trouve trace de son métier dans son contrat de mariage où est indiqué que « *son intérêt dans la charge Evrard, agent de change près de la Bourse* » est un apport du marié.[47] Il est aussi « propriétaire ».

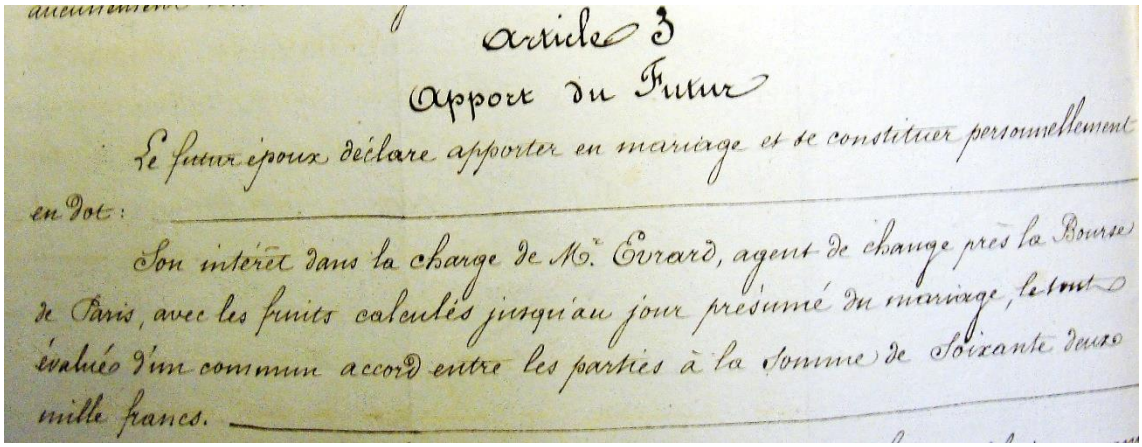

Article 3

Apport du Futur

Le futur époux déclare apporter en mariage et se constituer personnellement en Dot :

Son intérêt dans la charge de Mr. Evrard, agent de change près la Bourse de Paris, avec les fruits calculés jusqu'au jour présumé du mariage, le tout évaluée d'un commun accord entre les parties à la somme de soixante deux mille francs.

Extrait du contrat de mariage de Henri Périac et Alice Amélie Glandaz

Le couple réside rue de Sèze (*9e arrondissement*) puis rue d'Aumale (*9e arrondissement*). Il semble mener une vie assez mondaine. En voici un exemple : Alice Périac, née Glandaz est dédicataire d'une œuvre du compositeur Pablo de Sarasate « *Souvenir de Domont, valse de salon, pour violon et piano, opus 8, dédiée à Mme Henri Périac* ». La famille Glandaz est à la tête d'un patrimoine important dans l'actuel Val d'Oise, à Domont près de Montmorency, nous y reviendrons.

Le couple a 2 enfants :

Maurice (1864-1921)
Roger (1866-1916).

Henri hérite d'une partie du domaine de la Roche du Parc, en particulier la ferme du Clos Saint Vincent, lors du partage des biens après le décès de Sophie Louise Buisson, sa mère.

Maurice Périac (1864-1921)[48] [49]

S'il nait à Paris, il décède à Noisy-le-Grand en 1921. Il épouse le 30 avril 1896 à Paris (*9e arrondissement*), Marguerite Renée Arnal (1876-1967).[50]

[47] Contrat de mariage Henri Périac, CARAN MC/ET/XLVIII/913, Archives Nationales de France, site de Paris.
[48] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[49] Actes de l'État civil de la ville de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.
[50] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.

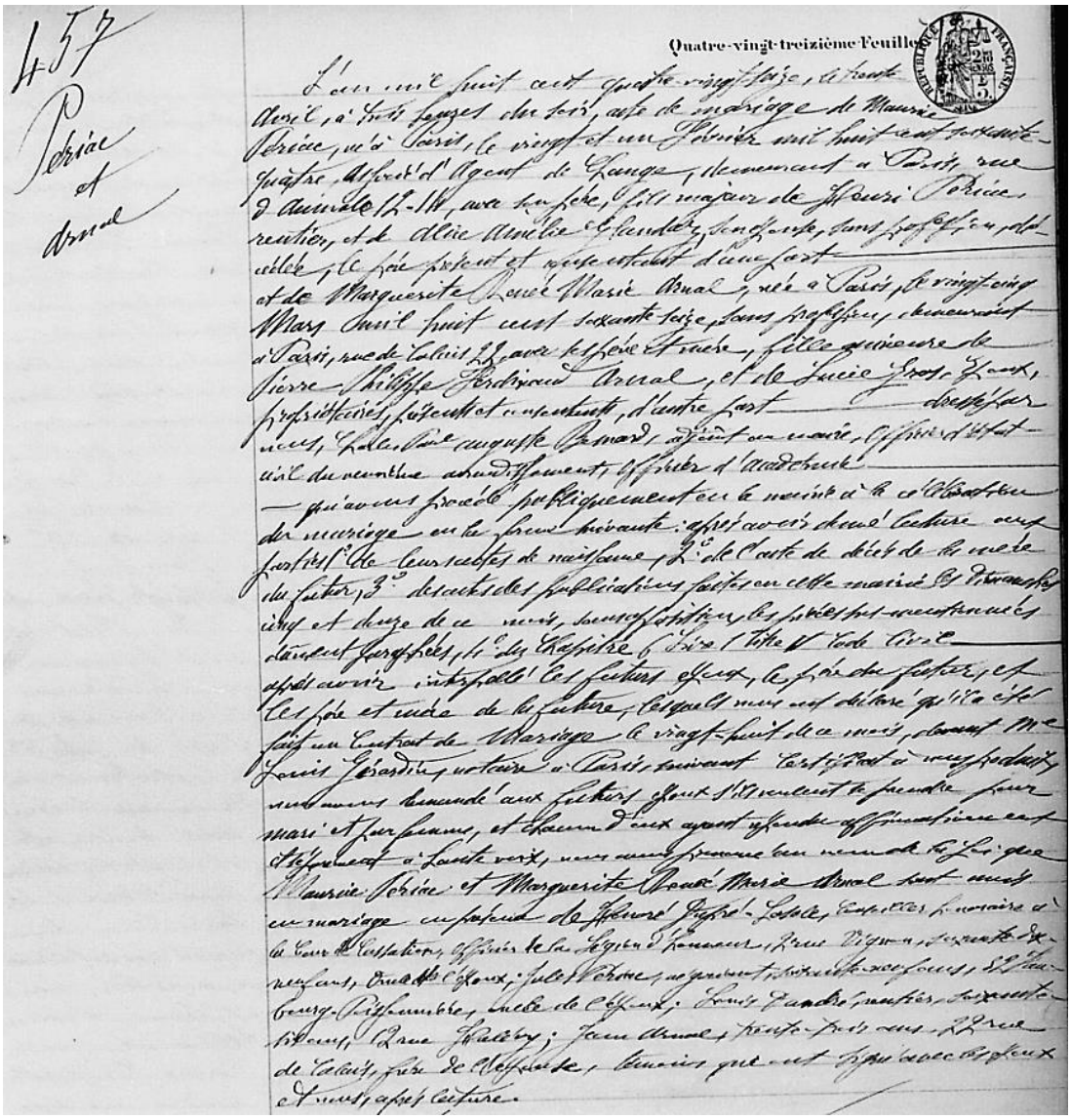

Mariage de Maurice Périac et Marguerite Arnal

La vie de Marguerite Arnal est tout sauf banale : elle est née le 27 mars 1876 à Paris mais elle est « créole » comme elle le dit elle-même, née de parents réunionnais.

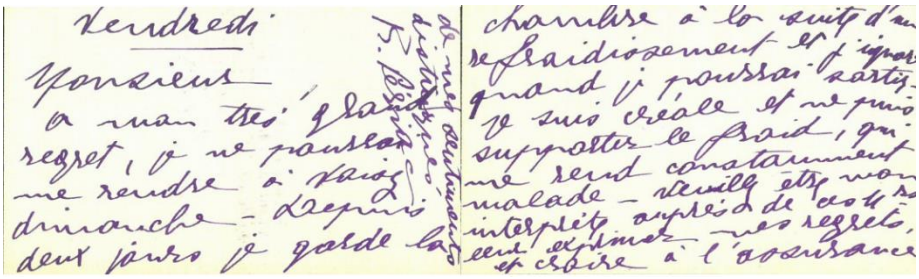

Billet de Mme Périac en réponse à une invitation du Maire à l'inauguration du monument aux morts de Noisy-le-Grand (Archives municipales)

Après le décès de Maurice Périac et pendant la vente du domaine de la Roche du Parc, elle épouse en 1925, à Nice, le docteur Paul Bobier ; après son deuxième veuvage, elle épouse en 1932, à Paris, Louis Elie Joseph Henry de Galard de Béarn, « comte et prince de Béarn, prince de Viana, comte de Brassac et de Marsan, grand d'Espagne de 1re classe, conseiller d'ambassade, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de Malte » qui avait épousé, en première noce, une

Talleyrand Périgord et qui décède en 1947.
C'est elle, avec l'aide vraisemblable de collaborateurs, qui a rassemblé les papiers familiaux des Béarn et des Périac et constitué leur arbre généalogique. Le tout rassemblé dans le fonds Béarn de Chalais conservé aux Archives Nationales.

Après un engagement volontaire dans l'armée, en 1882, Maurice Périac est promu au grade de sous-lieutenant dans l'infanterie territoriale, dont il démissionne à la mort de son père.[51]

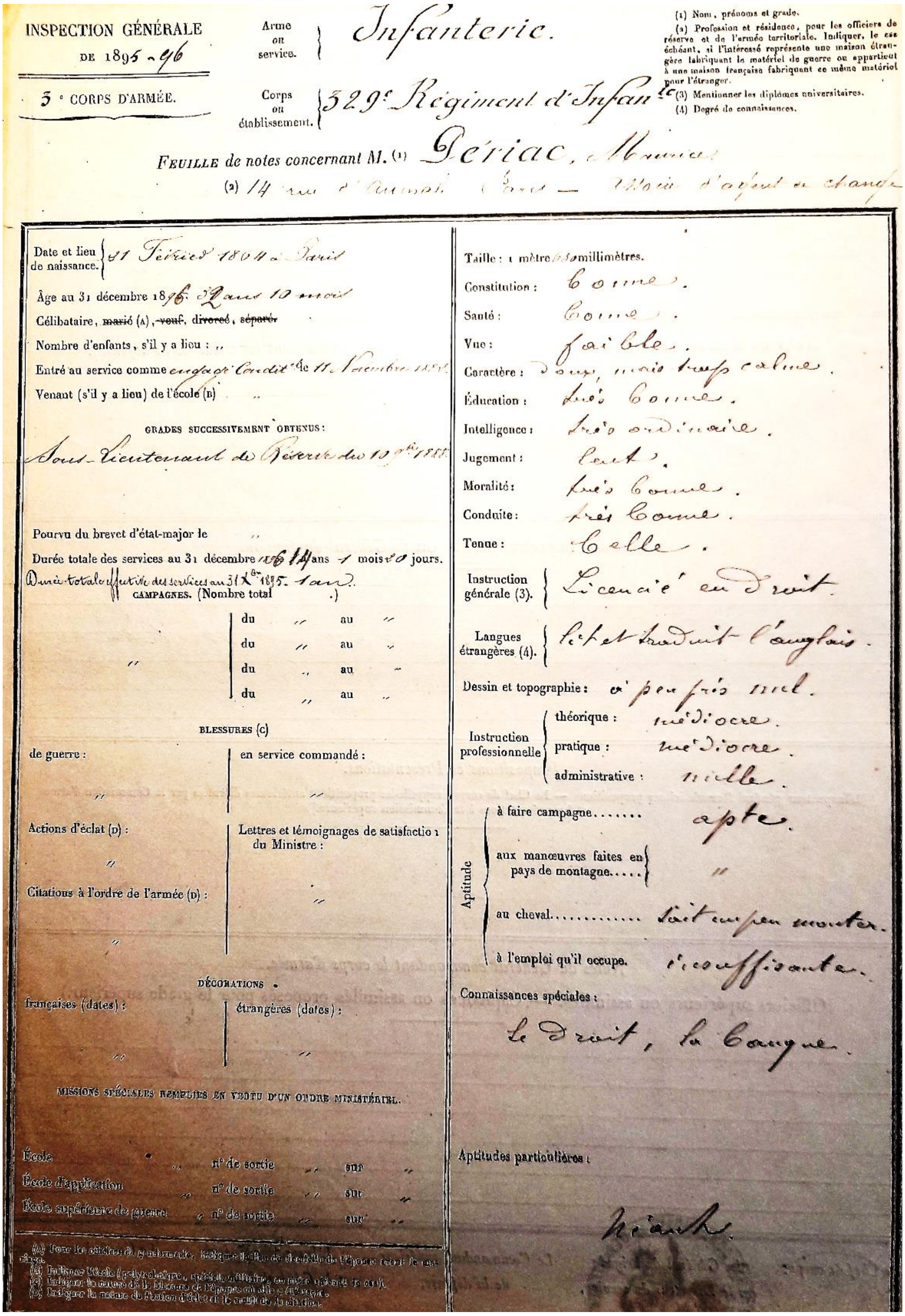
INSPECTION GÉNÉRALE DE 1895-96

5e CORPS D'ARMÉE.

Arme ou service. Infanterie.

Corps ou établissement. 329e Régiment d'Infanterie

(1) Nom, prénoms et grade.
(2) Profession et résidence, pour les officiers de réserve et de l'armée territoriale. Indiquer, le cas échéant, si l'intéressé représente une maison étrangère fabriquant le matériel de guerre ou appartient à une maison française fabriquant ce même matériel pour l'étranger.
(3) Mentionner les diplômes universitaires.
(4) Degré de connaissances.

FEUILLE de notes concernant M. (1) Périac, Maurice
(2) 14 rue d'Aumale Paris – Commis d'agent de change

Date et lieu de naissance. 21 Février 1864 à Paris
Âge au 31 décembre 1896 : 32 ans 10 mois
Célibataire, ~~marié~~ (A), ~~veuf~~, divorcé, ~~séparé~~.
Nombre d'enfants, s'il y a lieu : "
Entré au service comme engagé conditionnel le 11 Novembre 1882
Venant (s'il y a lieu) de l'école (B) "

GRADES SUCCESSIVEMENT OBTENUS :
Sous-Lieutenant de Réserve du 13 9bre 1883

Pourvu du brevet d'état-major le "
Durée totale des services au 31 décembre 1896 14 ans 1 mois 20 jours.
Durée totale effective des services au 31 Xbre 1895 1 an.
CAMPAGNES. (Nombre total .)

du	"	au	"
du	"	au	"
du	"	au	"
du	"	au	"

BLESSURES (C)
de guerre : " — en service commandé : "
Actions d'éclat (D) : " — Lettres et témoignages de satisfaction du Ministre : "
Citations à l'ordre de l'armée (D) : "

DÉCORATIONS
françaises (dates) : " — étrangères (dates) : "

MISSIONS SPÉCIALES REMPLIES EN VERTU D'UN ORDRE MINISTÉRIEL.

École " n° de sortie " sur "
École d'application n° de sortie " sur "
École supérieure de guerre " n° de sortie " sur "

Taille : 1 mètre 65 millimètres.
Constitution : bonne.
Santé : bonne.
Vue : faible.
Caractère : doux, mais trop calme.
Éducation : très bonne.
Intelligence : très ordinaire.
Jugement : lent.
Moralité : très bonne.
Conduite : très bonne.
Tenue : belle.
Instruction générale (3). Licencié en droit.
Langues étrangères (4). lit et traduit l'anglais.
Dessin et topographie : a peu près nul.
Instruction professionnelle : théorique : médiocre. pratique : médiocre. administrative : nulle.
Aptitude : à faire campagne....... apte. aux manœuvres faites en pays de montagne..... " au cheval.......... sait un peu monter. à l'emploi qu'il occupe. insuffisante.
Connaissances spéciales : le droit, la banque.
Aptitudes particulières :

Dossier militaire de Maurice Périac

[51] Dossier Maurice Périac, 5 YE 68415, Service Historique de la Défense, Château de Vincennes.

Diplômé en droit en 1886[52], il exerce les emplois suivants : associé d'agent de change, notaire, employé de banque, banquier à domicile. En fait il est « propriétaire » et homme d'affaires.
Il réside successivement : rue d'Aumale (*9e arrondissement*), square La Bruyère (*même arrondissement*), rue du General Foy (*8e arrondissement*), rue du Cirque (*même arrondissement*).

Son décès annoncé dans « l'Action Française » (journal du mouvement politique du même nom) le 12 octobre 1921 ne suffit peut-être pas à résumer le personnage[53]. On le retrouve, cependant, régulièrement dans les rubriques du « Gaulois », de « La Liberté », du « Matin », de « La libre parole », du « Figaro », organes que nous qualifierons de « droite » mais plus ou moins extrême.[54]

Il est cité dans le Bottin mondain et est membre de l'Automobile Club de France.

Roger Périac (1866-1916)[55] [56]

S'il nait à Paris, il décède le 28 avril 1916 à Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise, actuel Val-d'Oise).

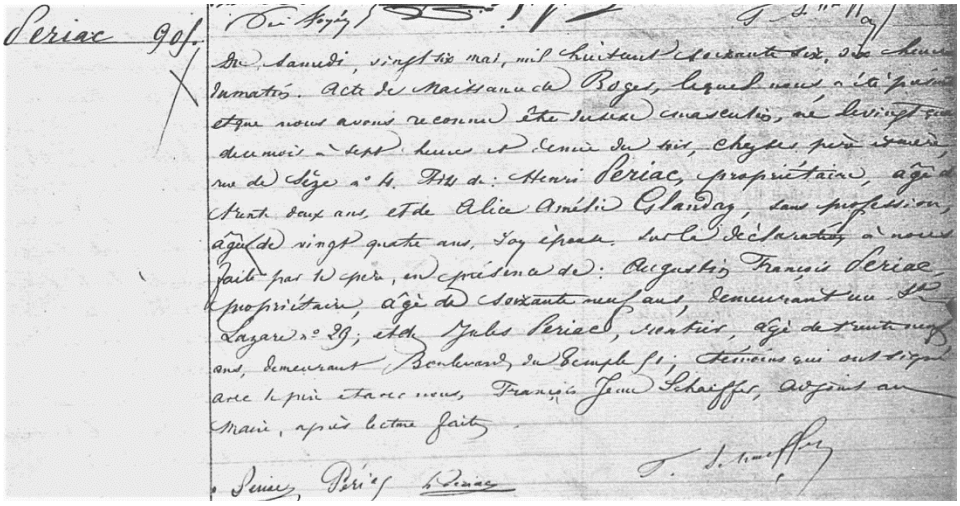

Acte de naissance de Roger Périac

Bachelier en 1886, il abandonne rapidement le droit, c'est le dilettante de la famille. Resté célibataire, c'est un artiste : il est peintre, publiciste, écrivain.
Il entretient une écurie de chevaux de course. Il est membre de la Société Nationale d'Acclimatation où il s'adonne à l'élevage des phasianidés et des nandous (espèce d'autruche).

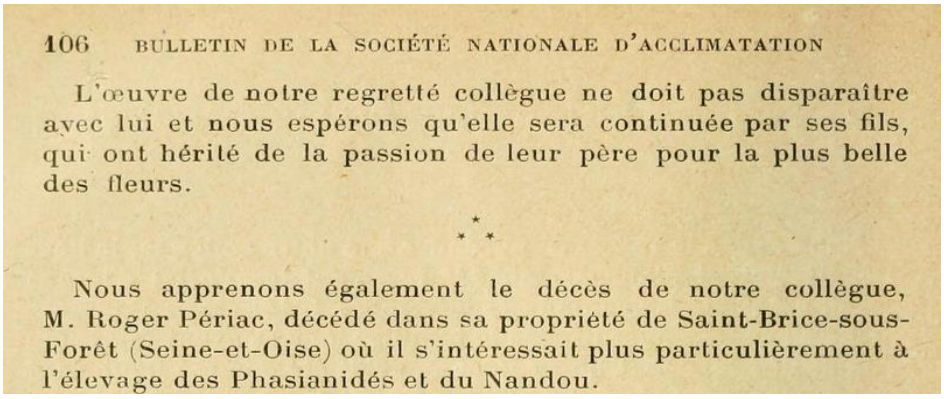

106 BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION

L'œuvre de notre regretté collègue ne doit pas disparaître avec lui et nous espérons qu'elle sera continuée par ses fils, qui ont hérité de la passion de leur père pour la plus belle des fleurs.

* * *

Nous apprenons également le décès de notre collègue, M. Roger Périac, décédé dans sa propriété de Saint-Brice-sous-Forêt (Seine-et-Oise) où il s'intéressait plus particulièrement à l'élevage des Phasianidés et du Nandou.

Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation (1916)

[52] Académie de Paris. Archives des facultés de droit, de pharmacie, théologie, lettres et sciences, 1803-1959, Archives Nationales de France, site de Pierrefitte.
[53] L'action Française, 12 octobre 1921, Gallica.bnf.fr.
[54] Principaux quotidiens français, Galliaca.bnf.fr.
[55] Actes de l'État civil de la ville de Paris, Archives en ligne de la ville de Paris.
[56] Actes de l'État civil de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt, Archives départementales en ligne du Val d'Oise.

Il décède donc à Saint-Brice-sous-Forêt où les deux frères ont acheté (en 1906 ?) une maison dite « propriété Périac » qui n'existe plus.

Propriété Périac à Saint-Brice-sous-Forêt

Ainsi se termine le survol généalogique des familles Périac et Buisson. Il convient de préciser qu'en dehors des premiers ancêtres biterrois, les Périac sont parisiens. Les Buisson ne le sont, eux, que depuis l'arrivée de Jean Isidore, au début du XVIIIe siècle. Depuis 1827, date d'achat du domaine de la Roche du Parc, et depuis 1864, date de la construction du château, les membres de la famille Périac et Buisson ont pu résider à Noisy, mais toujours de manière temporaire. Ils ont tous conservé une adresse parisienne.

Jean Isidore Buisson réside, peut-être de manière plus continue, à Noisy et est le seul à s'être investi dans la vie publique noiséenne en étant conseiller municipal. Si certains membres des familles Périac et Buisson sont décédés à Noisy, aucun n'est né dans la commune et tous sont inhumés dans des cimetières parisiens.

Ces « habitants » ne sont pas présents sur les recensements de population[57] ni, bien sûr, sur les listes électorales alors qu'ils le sont à Paris. Les membres de la famille Périac apparaissent sur les recensements entre 1873 et 1921 en tant qu'employeurs de salariés travaillant pour eux sur la propriété.

17	298	980	Garceau	François	65	Dun-sur-Auron Cher	fr	chef	jardinier	Périac N. G. gr
		981	Caplong	Hortense	80	[illegible] H[te] garonne	fr	femme		id
		982	Garceau	Renée	99	Chaumes [illegible]	fr	enfant	—	—
		983	d°	Germaine	1901	d°	fr	d°	—	—
		984	Raffetin	augustin	80	Dun-sur-Auron Cher	fr	g. jardinier	-	Périac N. G. gr

Recensement de population de la ville de Noisy-le-Grand (1906)

57 Recensements de population de la ville de Noisy-le-Grand, Archives départementales en ligne de Seine-Saint-Denis.

Jean Isidore Buisson n'apparait jamais entre 1836 (1er recensement pour la ville) et 1861 même s'il y décède en 1862 (*son épouse décède en 1857, à Paris*).

Les seules relations identifiables sont économiques et patrimoniales : sous la forme d'acquisitions et de ventes « d'immeubles » selon la terminologie de l'époque, d'aménagements mobiliers ou agricoles. Dans le cas de Jean Isidore Buisson, sur les actes notariés de ses nombreuses acquisitions foncières à Noisy-le-Grand, il est toujours domicilié à Paris y compris pour la dernière d'entre-elles, en 1862. Même si la famille Buisson-Périac utilise les services de l'étude notariale de Neuilly-sur-Marne, c'est sans caractère d'exclusivité.

Le domaine de la Roche du Parc, propriété de famille Périac-Buisson (1827-1863). L'établissement du domaine.

Au moment du mariage d'Augustin François Périac et de Sophie Louise Buisson en 1823, aucun membre de ces familles n'est ni présent, ni propriétaire dans la commune.

Augustin François dont le père, Louis Périac, est décédé l'année précédente est mandaté par procuration (déposée en 1823) par sa mère Élisabeth Victoire Pontus pour gérer les biens de la famille. Dans le contrat de mariage[58], il déclare apporter, outre les revenus de rentes et une somme en argent liquide, une partie du patrimoine immobilier relevant de la succession de son père (qu'il partage avec sa sœur Marie Apolline). Patrimoine qui est essentiellement parisien.

Pour sa part, Sophie Louise reçoit comme dot *« de M. et Mme Buisson…, en avancement d'hoirie de leurs successions futures* » une somme d'argent et un trousseau.

Dans ce contexte, c'est Jean Isidore Buisson qui commence à constituer un domaine considérable en acquérant, à partir de 1827 et auprès de nombreux propriétaires noiséens : bâtiments, parcelles d'agrément (parc, jardins), terres labourables, parcelles boisées ou qui le deviennent, sources.

Les acquisitions de Jean Isidore Buisson

L'acquisition Burthe est la première et la plus emblématique.[59]

En effet, le 30 décembre 1827, Jean Isidore Buisson acquiert auprès du baron André Burthe d'Annelet *, maréchal de camp à la retraite de l'armée impériale (1772-1830) :

1) « le Château » **, le parc et les jardins qui l'entourent, les sources qui irriguent le domaine.

**Pour être précis le domaine est une copropriété entre le baron Burthe (résidant à Paris) et son frère Dominique François Burthe (résidant à la Nouvelle Orléans).*

***En réalité, à cette époque, le château n'en est pas vraiment un. Il est décrit, dans l'acte notarié, comme « une maison d'habitation, cour, bassecour, bâtiment avec réservoir, grande remise, grande grange, autre grand bâtiment près d'un petit jardin donnant sur la ruelle du vieux moulin, parc entouré de murs de grilles, potager et prés se prolongeant jusqu'à la rivière de Marne. Avenue bordée d'arbres devant la propriété dont elle est séparée par la rue du village ».*

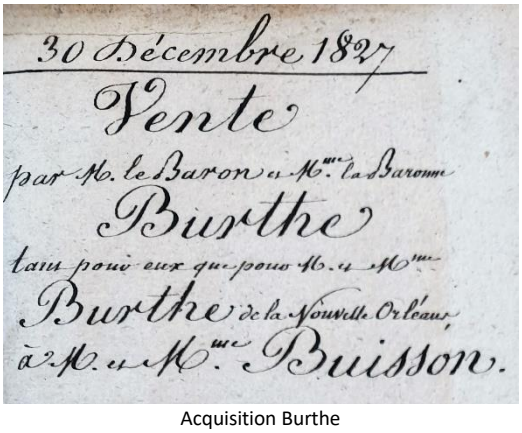
30 Décembre 1827
Vente
par M. le Baron et Mme la Baronne
Burthe
tant pour eux que pour M. et Mme
Burthe de la Nouvelle Orléans,
à M. et Mme Buisson.

Acquisition Burthe

[58] Contrat de mariage Périac-Buisson, CARAN MC/ET/LXX/963, Archives Nationales de France, site de Paris.
[59] Vente Burthe-Buisson, Répertoires et Minutes de Me Gatineau, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/826, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

La superficie de la propriété est évaluée à 19 ha.

Le « château » et le parc

Trois sources sont associées à la propriété. L'une est située directement dans le parc (la source Galmiche), les deux autres conduisent l'eau vers la propriété par un aqueduc : ce sont la source de la Roche du Parc et la belle source.

2) « *23 ha de bois taillis en deux pièces situées au chef-lieu de la commune et au terroir de Noisy le Grand* », sans autre précision. Le cadastre napoléonien de 1819 et les matrices cadastrales de la ville de Noisy-le-Grand nous apportent quelques détails : il semble bien qu'André Burthe cède trois parcelles situées dans le quartier des Richardets, assez proches de la frontière avec la ville de Villiers- sur-Marne.[60]

Acquisition Petit du 10 septembre 1828[61]

Germain Petit (1779-1831) est originaire de Normandie, qualifié de négociant sur l'acte de vente, il est drapier de profession et propriétaire d'une manufacture de laine ; il est à la tête, en 1828, d'un important patrimoine à Noisy-le-Grand où il possède, en particulier « la propriété Renaudin », rue de Beauvais.[62]

10 Septembre 1828.
Vente
par M. et Mme Petit
à M. et Mme Buisson ?
10 Septembre 1829.
Quittance intégrale

Acquisition Petit

La vente comprend plusieurs éléments :

1) Un corps de ferme, situé rue du Clos Saint Vincent (actuel n°7 de la rue de la République), décrit sur l'acte comme suit : « dans un clos entouré de murs d'une superficie de 29 a, une maison de garde, une maison de berger, et trois bergeries ».

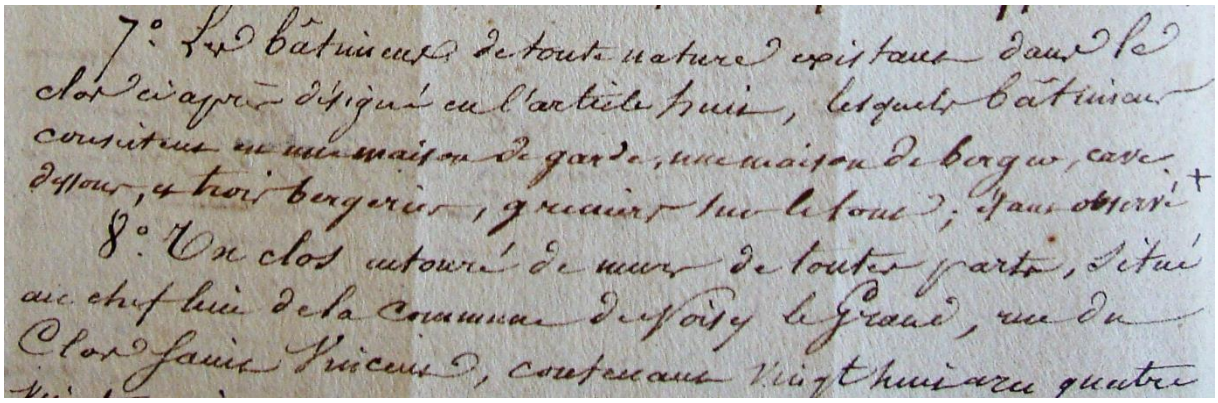
7° Les bâtimens de toute nature existans dans le dit clos ci après désigné en l'article huit, lesquels bâtimens consistent en une maison de garde, une maison de berger, cave dessous, et trois bergeries, grenier sur le tout ; dans observé +
8° Un clos autour de murs de toutes parts, situé au chef lieu de la Commune de Noisy le Grand, rue du Clos Saint Vincent ?, contenant vingt huit ares quatre

Descriptif (sommaire) de la ferme en 1828

La description est plus complète dans un acte de vente du 10 mars 1863 sur lequel nous reviendrons (bien qu'il soit possible que l'aménagement de la ferme ait changé entre les deux dates) : « *corps de ferme comprenant une cour avec puits, grand hangar, trois poulaillers, étables à vaches, écurie pour huit chevaux, étables et écurie éclairées par des croisées donnant sur les champs des*

[60] Cadastre napoléonien et archives cadastrales de la ville de Noisy-le-Grand. Archives Municipales de Noisy-le-Grand.
[61] Vente Petit-Buisson, Répertoires et Minutes de Me Gatineau, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/826, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.
[62] Petit G., Généanet, https://gw.geneanet.org/bkarl1?n=petit&oc=&p=germain+francois+isidore

Norottes……Un bâtiment d'habitation, deux bergeries…Dans une autre cour grand hangar, grange et jardin, porte cochère à deux battants donnant sur la rue Saint Vincent ».[63]

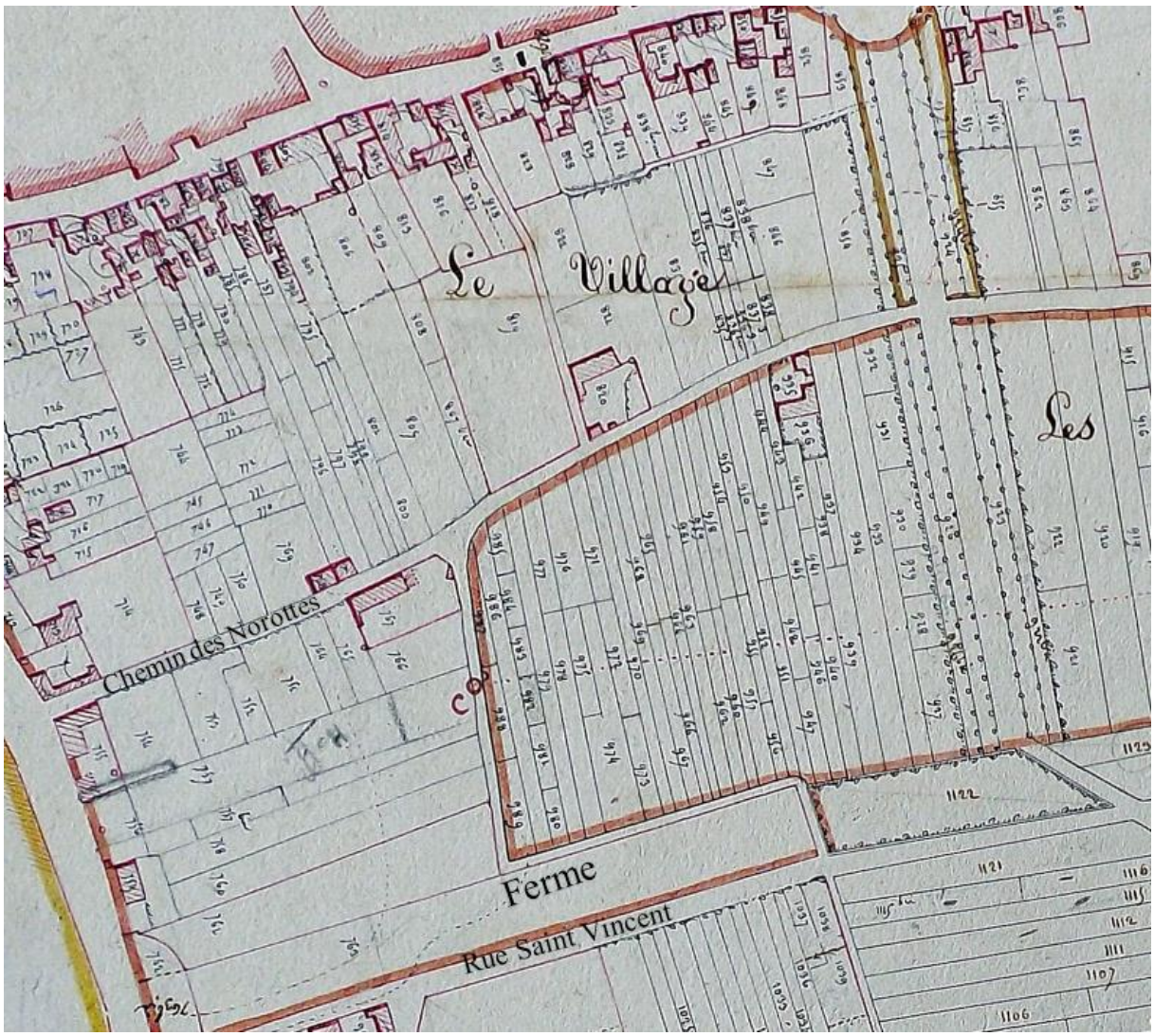

Situation de la ferme, rue du Clos Saint Vincent

La ferme est gérée par un fermier au moins dès 1854, date à laquelle on a trace d'un bail signé entre M. Buisson et M. Pierre Vaché, cultivateur à Noisy-le-Grand.[64]

2) Deux parcelles de terre labourable (de 23 ha et 17 ha respectivement) dans le quartier des « Ivris » englobant une mare de 1 ha.

3) Un ensemble de trois parcelles de terre labourable groupées au lieu-dit « *le Clos Lambert* », pour un total de 24 ha. L'ensemble est situé dans un quadrilatère limité par le « *chemin de Villiers à Champs* » (*actuelles rues Étienne Dolet et Jules Védrines*), « le Pavé neuf » (*actuelle rue de Malnoue*), « le fossé Saint-Nicolas » (?), le « chemin aux Vaches » (*actuelle rue du Dr Sureau*).

[63] Vente partage après décès de Jean Isidore Buisson, CARON MC/ET/LXX/1444, Archives Nationales de France, site de Paris.
[64] Bail Buisson-Vaché, Répertoire et minutes de Me Bisson, Étude notariale de Nogent-sur-Marne, 2E/CXXXIV, Archives départementales du Val-de-Marne.

4) Enfin trois parcelles, échelonnées le long de la Marne (l'une près du *« guichet de Neuilly »*, les deux autres *au lieu-dit la Plâtrière* ou *La Varenne sur lesquelles passe un chemin de halage*). Il s'agit de prés, de surfaces plantées d'arbres ou cultivées, de terres labourables. Elles totalisent une surface de 4 ha.

À la suite des acquisitions Burthe et Petit, Jean Isidore Buisson rentre en possession de 110 ha sur le territoire de Noisy-le-Grand.

Acquisition Ardoin du 31 janvier 1831[65]

C'est Augustin François Périac (*sans son épouse autorisée*), qui réalise la transaction, on imagine avec l'assentiment de son beau-père. Il achète donc à Jacques Joseph Ardoin, banquier, propriétaire et maire de Noisy-le-Grand, plusieurs parcelles situées aux lieux-dits les Yvris et les Richardets. Il s'agit de trois parcelles, au sud du Grand chemin de Villiers à Malnoue (*actuelle avenue Médéric*) pour un total de 17 ha et de 10 parcelles, au nord du Grand Chemin, pour un total de 46 ha (lieux-dits la Grenouillère).

On comprend facilement que l'achat des trois parcelles situées au sud du chemin participe au rassemblement des surfaces avec celles des ventes Burthe et Petit.
Pour les parcelles du nord du chemin, c'est plus hypothétique : est-ce un simple souci d'extension ou un encerclement du territoire de la ferme de la Grenouillère avec la volonté d'établir une continuité avec les parcelles déjà acquises du Clos Lambert ?

Mais cette acquisition ne reste que peu de temps au patrimoine car elle est revendue le 7 septembre 1850[66] à Amédée Le Pileur de Brévannes (1782-1864), conseiller d'État honoraire, Chevalier de Malte.

Après ce premier train d'acquisitions, il est possible d'avoir une représentation du domaine en 1831, en dehors du « *village* » sur les deux plans suivants tirés du cadastre napoléonien.

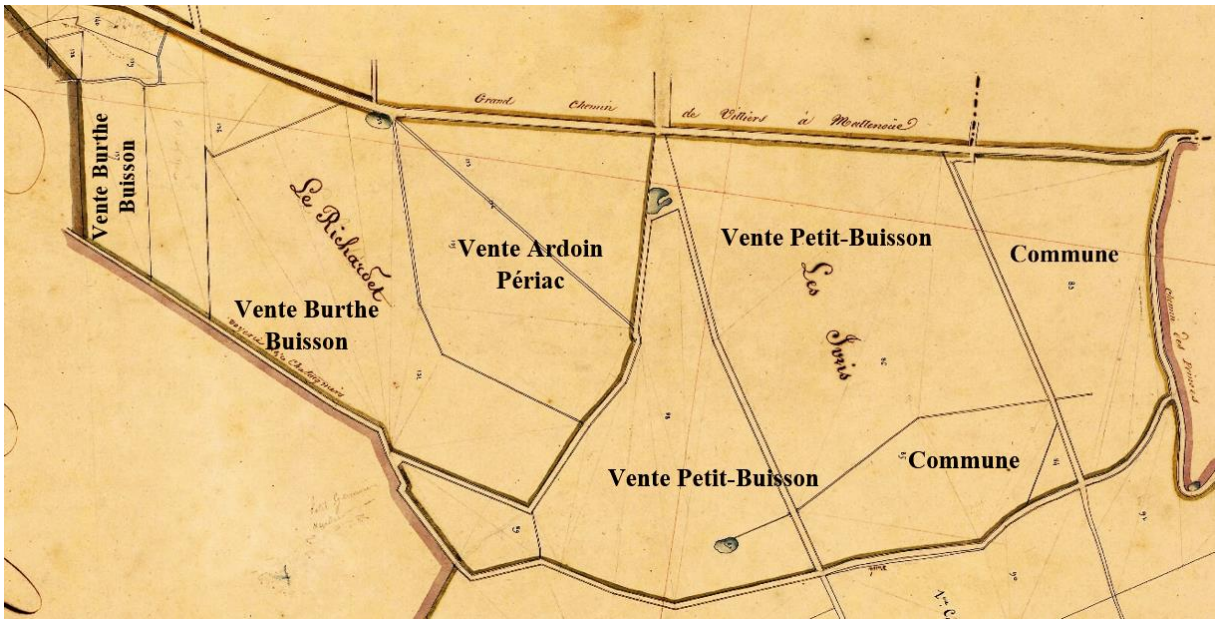

Le domaine au sud du chemin de Villiers à Malnoue

[65] Vente Ardoin-Périac, Répertoires et Minutes de Me Gatineau, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/826, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.
[66] Vente Périac-Le Pileur de Brévannes, CARAN MC/ET/CX/950, Archives Nationales de France, site de Paris.

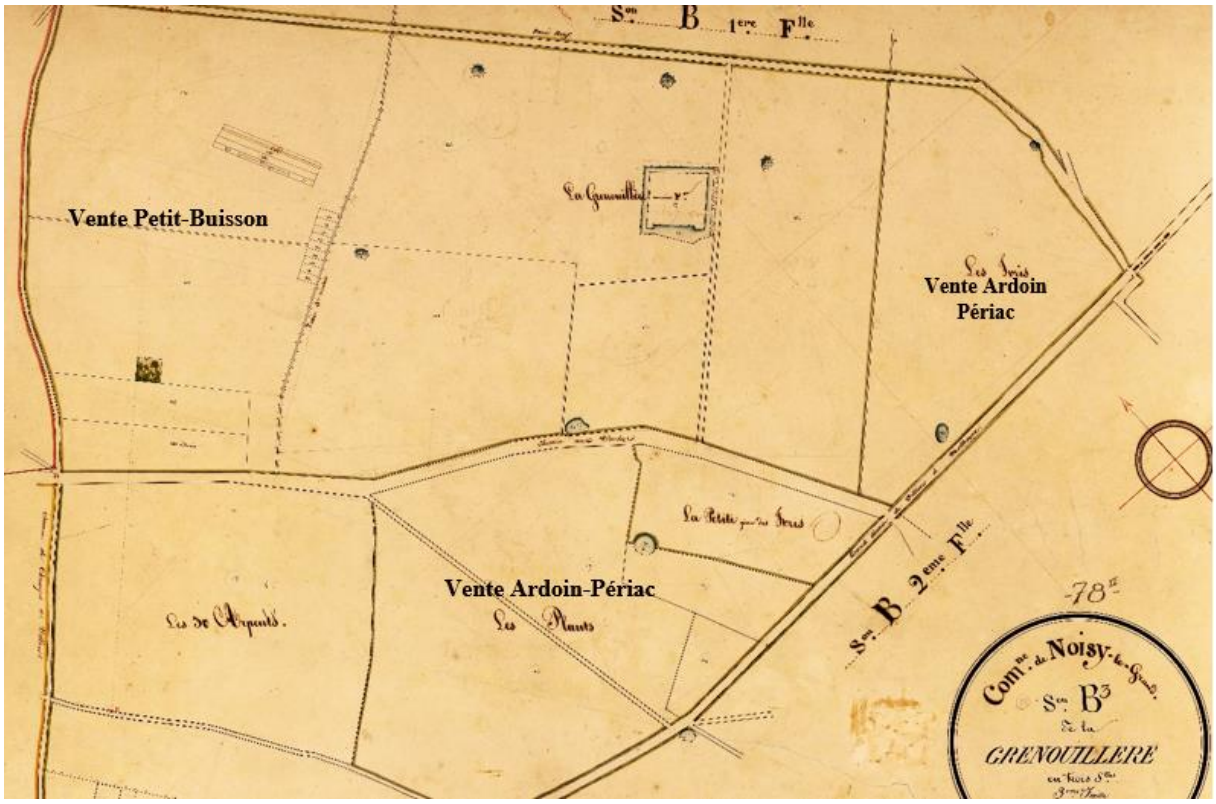

Le domaine au nord du chemin de Villiers à Malnoue

Acquisition Devies du 24 octobre 1841[67]

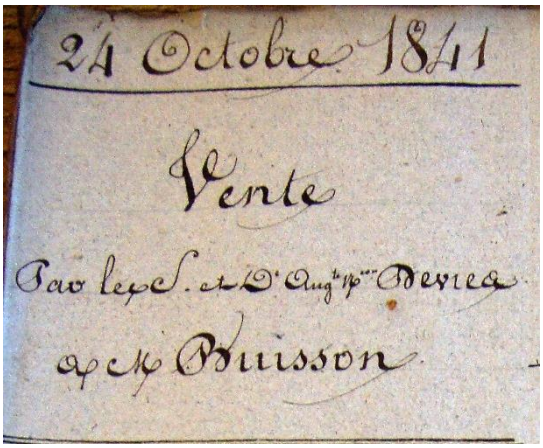

Acquisition Devies

Cette acquisition n'est pas très importante par sa superficie mais par le détail suivant : *« M. Devies…a vendu à M. Buisson…la pièce de terre sise près de la source de la Roche du Parc lieu-dit les Norottes »*. Cette source est l'une des trois qui alimentent en eau le domaine, or *« la propriété des eaux du domaine a été transmise…par M. le Baron Burthe dans le contrat du 30 décembre 1827. Elle avait été transmise de proche en proche par les anciens propriétaires depuis le 3 octobre 1651 et un acte émané du Juge de Noisy accordant passage pour les eaux… »*. D'où l'importance de la transaction.

[67] Vente Devies-Buisson, Répertoires et Minutes de Me Gatineau, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/827, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Acquisitions diverses

Depuis le 28 novembre 1828 jusqu'au 28 octobre 1862 (quelques jours avant son décès), M. Buisson procède à quatorze acquisitions de terrains sur le territoire de Noisy-le-Grand ; ces acquisitions peuvent même déborder sur le territoire de la commune de Villiers-sur-Marne, à la frontière « *du Richardet* ». Les transactions sont faites sans périodicité particulière avec différents propriétaires (*parmi lesquels on peut reconnaitre une majorité de patronymes typiquement noiséens*), les superficies sont variables de quelques ares à quelques hectares ; on ne sait si l'homme d'affaires travaille en saisissant une occasion ou s'il procède de manière plus construite afin d'assurer la continuité du domaine, peut-être les deux. L'ensemble est plus clairement compilé dans la minute notariale traitant du « *partage des biens et valeurs dépendant de la succession de Mad. Vve Périac en le 17 mai 1882* »[68]. Les transactions sont résumées dans le tableau suivant.

Date	Vendeur	Lieu	Superficie
28 novembre 1828	Fera	Clos Lambert	4 a
22 décembre 1828	Leyreloup	Rue de Beauvais	3 a
30 août 1829	Gouillard	Clos Lambert	4 a
13 mars 1836	Chevauchez	Clos Lambert	4 a
13 août 1838	Bidault	Clos Coulon	13 ha
1 août 1840	Delamotte	Clos Coulon	13 a
28 février 1841	Varlet	Clos Lambert	4 a
18 avril 1841	Maigret	Clos Hainault	6 a
23 mai 1842	Fauque	Grande Montagne	19 a
15 décembre 1850	Greslon	Grande Montagne	6 a
12 janvier 1851	Cirette	Clos Lambert	5 a
1854	Coulomb	Richardet	6 ha
1854	Coulomb	Richardet	2,3 ha
28 octobre 1862	Cuvelard	Clos Lambert	2 a

Voici donc, en 1862, le patrimoine noiséen de Jean Isidore Buisson que l'on regroupera, par simplification, sous le nom de domaine de la Roche du Parc. Schématiquement, on peut le diviser en quatre pôles géographiques. Un premier pôle, situé « *au village* » (le centre-ville), constitué par le château, son parc, la ferme du Clos Saint Vincent. Un second pôle regroupant les possessions des *« Ivris et du Richardet* ». Un troisième au lieu-dit « *le Clos Lambert* » dans une zone, actuellement traversée par la ligne A du RER et l'autoroute A4, assimilable au quartier de la Grenouillère. Un quatrième, le long de la Marne, aux lieux-dits « *la Platrière* (*près de Neuilly*), *le Clos Coulon et la Grande Montagne* (*à la frontière Gournay, au-delà des Grammonts*) ».

Jean Isidore Buisson décède le 8 novembre 1862 à Noisy-le-Grand. Lors du partage de ses biens entre le 3 et le 14 mars 1863[69], il est constaté :

Que les successions de Mme Lelong, son épouse, et la sienne sont confondues.

Que M. Buisson a déposé, auprès d'un notaire parisien, un testament olographe le 3 mai 1860.[70]

[68] Partage des biens de Sophie Buisson Veuve Périac, CARAN MC/ET/LXX/1708, Archives Nationales de France, site de Paris.
[69] Partage des successions Buisson, CARAN MC/ET/LXX/1443, Archives Nationales de France, site de Paris.
[70] Testament Jean Isidore Buisson, CARAN MC/ET/VII/821, Archives Nationales de France, site de Paris.

Que dans ces conditions, « *chacune de Mesdames Buisson épouse Périac et Buisson épouse Bénard (les deux filles survivantes du couple) y a des droits égaux, elles peuvent procéder au partage des successions sans faire de distinction entre les valeurs des biens proposés à l'une et à l'autre* ».

Il est également constaté « *l'importance de ces successions comme l'a révélé un inventaire dressé par notaire dans un procès-verbal du 26 décembre 1862.* »

Le domaine de la Roche du Parc, propriété de famille Périac-Buisson (1863-1882). La construction du château.

Le partage de la propriété[71]

Comme il a été dit ci-dessus, il est procédé le 10 mars 1863 au partage partiel des biens de la succession Buisson-Lelong. Ce n'est qu'un partage partiel car il n'intéresse qu'un bien immobilier singulier : le domaine de la Roche du Parc.

Il va s'effectuer selon une procédure de vente-partage par adjudication. En effet, à la suite d'un inventaire réalisé en décembre1862, les *« Mesdames Périac et Bénard »* et leurs époux qui les autorisent, disent *« qu'ils sont dans l'intention de vendre, en la chambre des notaires, un grand domaine ancien domaine de la Roche du Parc* ***en trois lots*** *qui pourront être réunis, qu'ils ont requis Me Berge, notaire, pour établir les charges, clauses et conditions de l'adjudication* ».

Les trois lots sont définis comme suit et seront repris sous la même forme dans les partages futurs.

- Le lot 1 comporte essentiellement : « le château », son parc et ses jardins, la parcelle de la source de la Roche du Parc.
- Le lot 2 comporte : la ferme du Clos Saint Vincent et les terres l'accompagnant dans la vente Petit (en particulier les deux grandes surfaces des Yvris et celle du Clos Lambert), les terres accumulées, parcelle par parcelle entre 1828 et 1862, par Jean Isidore Buisson. L'ensemble couvrant une superficie de 78 ha.
- Le lot 3 comporte : 36 ha de bois en trois parcelles situées sur le territoire des Yvris et du Richardet, sans omettre une petite parcelle de 2 ha sur la commune de Villiers-sur-Marne (*lieu-dit « Les Rayons »*). Le remembrement de ce lot est rendu complexe par la provenance des différentes *parcelles (Vente Burthe-Buisson, Vente Petit-Buisson, Vente de Barran-Buisson, Vente baron Louis-Delamarre-Coulomb-Buisson)* et l'emprise foncière du Chemin de fer de l'Est.

Au terme de la procédure d'adjudication, l'enchère pour les trois lots est remportée par un notaire parisien, Me Émile Delapalme.

> *« En conséquence les immeubles composant les trois lots de l'enchère dont il s'agit ont été définitivement adjugés par le dit Me Berge audit Me Delapalme, notaire à Paris et y demeurant rue de la Chaussée d'Antin n°36 dernier enchérisseur pour lui-même et en son mandant et ce moyennant la somme de 504 000 frs. Et à l'instant ce dernier déclare que les enchères portées par lui l'avaient été pour le compte de Madame Sophie Louis Buisson, épouse de Mr François Augustin Périac, propriétaire, demeurant ensemble à Paris rue Saint Lazare n°29 »*
>
> *« En conséquence Madame Périac reste obligée ainsi qu'elle le reconnaît, tant en paiement de ladite somme de 504 000 frs que de celle qui sera ultérieurement fixée revenir à Mme Bénard sa covenderesse ».*

[71] Partage des successions Buisson, CARAN MC/ET/LXX/1443, Archives Nationales de France, site de Paris.

La construction du château

On ne dispose d'aucun permis de construire mais on peut estimer que la construction a eu lieu entre 1863 et 1865.[72]

Dans le cadastre de la commune, outil de l'administration des contributions directes, les modifications des matrices cadastrales sont indiquées[73] :

En 1865, une « *diminution* » de propriété, propriétaire « Augustin Périac », cadastrée a129, la « cause de diminution » est une « *démolition de maison* », en 1864.

En 1867, une « *augmentation* » de propriété, propriétaire « Périac Augustin », cadastrée a129, la *« cause d'augmentation »* est une *« N^lle^ Cons^tion^ »*, terminée en 1864 et imposable en1867.

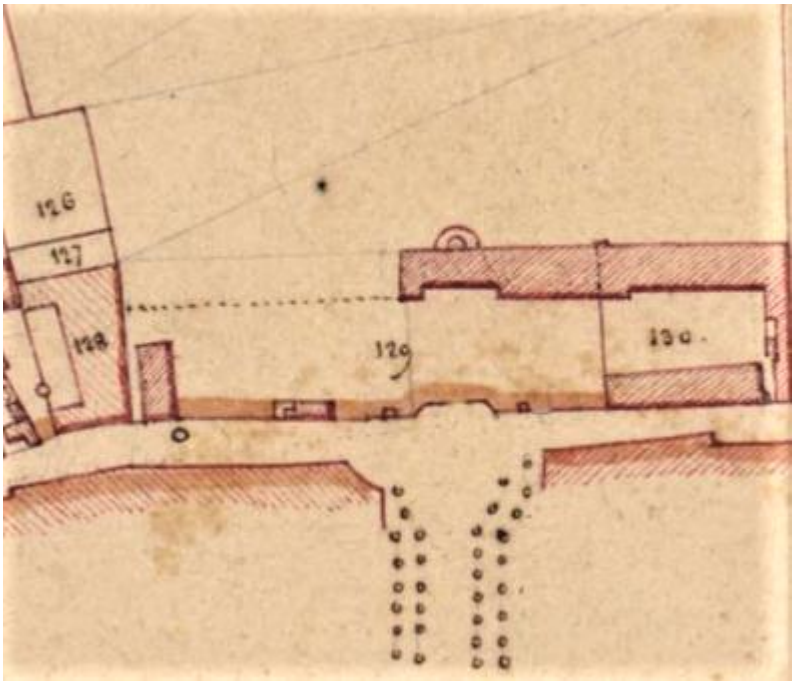

Extrait du cadastre napoléonien, parcelle a129

Le répertoire des formalités hypothécaires de Augustin François Périac est muet sur cette construction ; ce qui signifie, surtout, que c'est son épouse qui est bien propriétaire même si elle n'est « *qu'autorisée* ».[74]

Dans la minute traitant du partage après décès de Sophie Buisson Vve Périac en 1882[75], on a un descriptif assez précis du nouveau château.

> *« Un château élevé sur sous sol à usage de cave et cuisine, d'un rez de chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage lambrissé.*
>
> *Le rez de chaussée se compose d'un vestibule, deux salles à manger, deux salons, une salle de billard, un cabinet de travail, deux escaliers.*
>
> *Le premier étage est divisé en sept chambres avec cabinet de toilettes, une lingerie.*
>
> *Greniers et chambres de domestiques dans les combles.*
>
> *Vastes communs, basse-cour, colombier, vacherie, écurie, fournil, laiterie*

[72] Noisy-le-Grand et sa mairie, 150 ans d'histoire, Brochure éditée par la Mairie de Noisy-le-Grand, 2014.
[73] Registre présentant les augmentations et les diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales, Cadastre de la ville de Noisy-le-Grand. Archives Municipales de Noisy-le-Grand.
[74] Répertoires des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise (an VII-1900), AD95.
[75] Partage des biens de Sophie Buisson Veuve Périac, CARAN MC/ET/LXX/1708, Archives Nationales de France, site de Paris.

Maison de garde, maison de jardiniers ».

Le nouveau château Périac

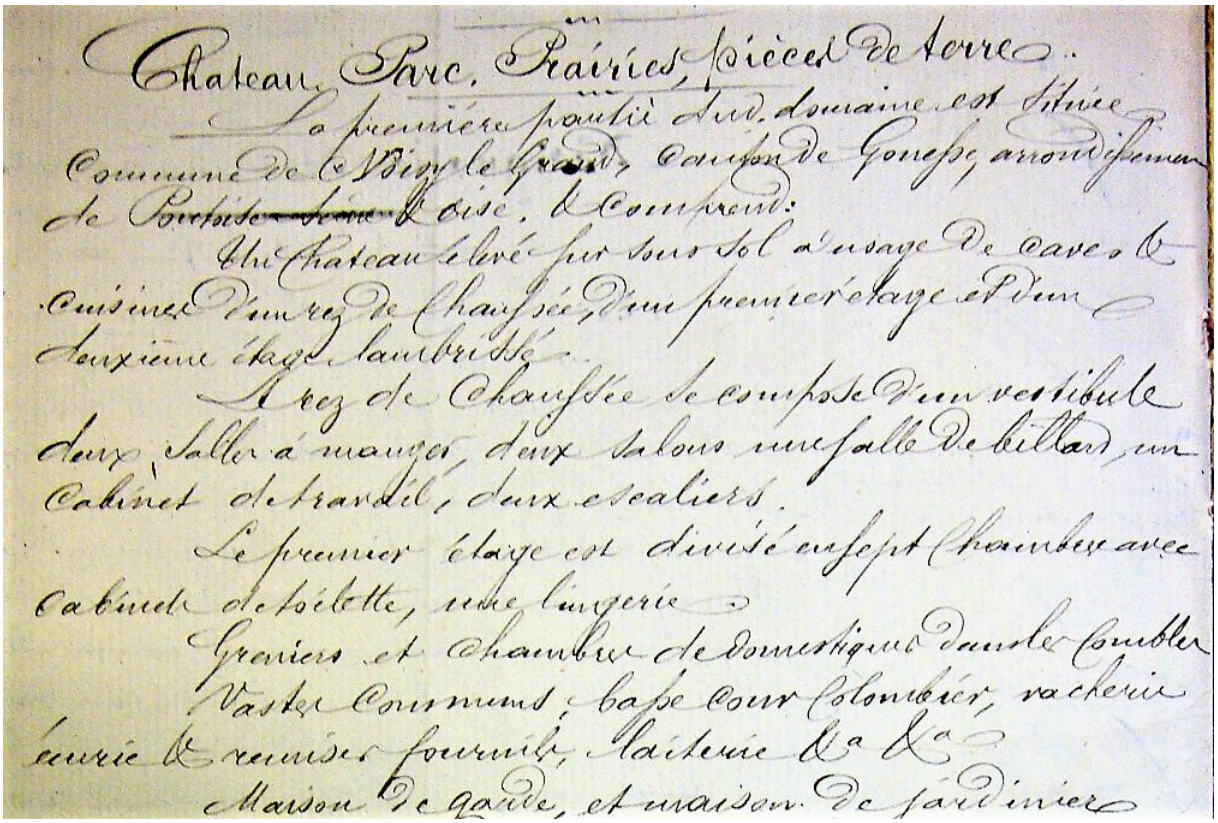

Chateau, Parc, Prairies, pièces de terre.

La première partie dud. domaine est située commune de Noisy le Grand, canton de Gonesse, arrondissement de Pontoise ~~Seine~~ & oise, & comprend:

Un Chateau élevé sur sous sol à usage de caves & cuisines d'un rez de chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage lambrissé.

Le rez de chaussée se compose d'un vestibule deux salles à manger, deux salons une salle de billard, un cabinet de travail, deux escaliers.

Le premier étage est divisé en sept chambres avec cabinets de toilette, une lingerie.

Greniers et chambres de domestiques dans les combles

Vastes communs, basse cour colombier, vacherie écurie & remises fournils, laiterie &a &a

Maison de garde, et maison de jardinier

L'intérieur du château

La guerre de 1870, le siège de Paris et l'occupation de Noisy.[76] [77]

La France, Noisy-le-Grand, le château Périac nouvellement construit et leurs habitants vont devoir affronter un épisode dramatique de l'histoire : la guerre franco-prussienne de 1870 (19 juillet 1870-19 septembre 1871).

L'Empire français déclare la guerre, le 19 juillet 1870, à la Prusse, l'État le plus puissant, avec le royaume de Saxe, de la Confédération allemande du nord à laquelle s'associent les royaumes de Bavière et de Wurtemberg et le Grand-duché de Bade au sud. L'Empereur décrète la mobilisation générale qui est terminée le 25 juillet, mais les armées françaises font mouvement vers les frontières dès le 17 juillet.

La guerre commence le 2 août par la bataille de Sarrebruck et se termine par la signature de la convention d'armistice le 28 janvier 1871. Un épisode historique est déterminant : la défaite et la capitulation de Sedan où une grande partie de l'armée est faite prisonnière ainsi que Napoléon III, interné à Cassel. (31 août-2 septembre 1870). La déchéance de l'Empereur est prononcée et la République proclamée le 4 septembre. Un gouvernement de la Défense nationale est formé. À la suite de la capitulation de Sedan les armées allemandes déferlent sur le nord du pays et encerclent Paris qui est assiégé totalement le 18 septembre. Le 28 janvier 1871 voit la reddition de Paris et la signature de la convention d'armistice. Le traité de Francfort mettant définitivement fin au conflit ne sera signé que le 10 mai 1871, pendant le mouvement de la Commune de Paris (18 mars 1871-28 mai 1871). L'occupation allemande ne prend fin que le 19 septembre 1871.

Les retombées du conflit pour les Noiséens :

Il semble que la population noiséenne, dans sa majorité (hormis 137 habitants), quitte le village vers le 12 septembre 1870 encouragée par une directive du sous-préfet et par le maire-adjoint, Auguste Devies, qui organise à son domicile parisien, 79 rue Rébeval, les services de la mairie.

C'est le 17 septembre que le premier Uhlan foule le sol noiséen suivi le 18 par un détachement de 5000 Wurtembergeois et leur commandant, le général Blumenthal, qui s'installe dans la propriété de Pierre Ruffin (rue de Beauvais) où il reste jusqu'au bombardement d'Avron en décembre, date à laquelle ils sont remplacés par des Saxons. Un autre officier, le colonel Norman, occupe le château de Mme Vve Périac (son époux, Augustin François, est décédé le 11 juin 1869). À ce moment Noisy est transformé par des travaux militaires nombreux : murs crénelés, levées de terre, fossés, postes avancés et surtout installation de batteries d'artillerie ce qui lui valut d'être bombardé aussi par des obus français. Les destructions furent importantes. Avec la signature de l'armistice le 28 janvier 1871, les Noiséens peuvent regagner leur village dévasté ; l'occupation, lourde et difficile, ne se termine que le 19 septembre 1871.

Pour Sophie Louise Buisson, Vve Périac et son château de Noisy-le-Grand (y réside-t-elle pendant le siège et l'occupation allemande ? C'est peu probable), les réquisitions étrangères se traduisent par la présence permanente de 25 à 30 hommes de troupe et d'une dizaine de chevaux. À l'heure des réparations, beaucoup de Noiséens pauvres ou riches n'ont pu que constater l'ampleur des destructions. Là encore, « *le château de Mme Vve Périac avait énormément souffert* », le préjudice est évalué à : 49 800 frs pour la maison, 51 700 frs pour le mobilier, 7 373 frs pour la ferme, 13 000 frs pour le parc, le potager et les bois.[78]

[76] Jouhaneau M., La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy-le-Grand, Le Bulletin de NLGH, n°17, 2022.
[77] Hustin A., Les Allemands à l'Est de Paris, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes. gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.
[78] Hustin A., Les Allemands à l'Est de Paris, 1870-1871 : documents, souvenirs et anecdotes. gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Mais revenons au domaine lui-même et à sa transmission ; on doit, d'abord, ajouter que Sophie Louise Périac et sa sœur, Louise Anastasie épouse Bénard, pendant cette période, n'ont augmenté le patrimoine foncier de leur père que de quelques parcelles boisées.

Sophie Louise Buisson décède le 25 juillet 1881, à son domicile 14 rue d'Aumale (Paris 9e), elle est la légataire universelle de son époux décédé en 1869. Le couple a eu cinq enfants. Le quatrième, Léon, décède, jeune et sans descendance en 1849 ; il n'est pas concerné par le partage. Le troisième, Antoinette Lydie, décède le 27 septembre 1881, peu de temps après sa mère ; elle est la veuve, sans postérité de Louis Marre. Dans son testament, elle désigne sa sœur, Anaïs Sophie (1824-1903), comme légataire universelle. Compte tenu de cette particularité, les trois héritiers restants se partagent l'héritage selon la répartition suivante : Anaïs Sophie Périac, épouse Boucher, reçoit la moitié des biens ; Jules et Henri Périac reçoivent, chacun, un quart des biens.

Le domaine de la Roche du Parc, propriété de famille Périac-Buisson (1882-1898).

Le partage du patrimoine entre les trois héritiers est acté, devant notaire, le 17 mai 1882.[79]

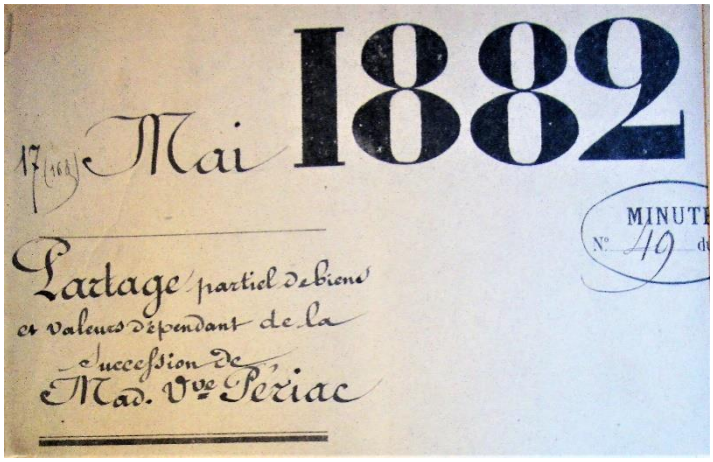
17 Mai 1882
MINUTE
Partage partiel de biens et valeurs dépendant de la succession de Mad. Vve Périac

Partage de 1882

En introduction, il est « *exposé* » que :

« L'importance des biens & valeurs de la succession de Madame Veuve Périac a été constatée par l'inventaire qui vient d'être dressé (le 12 novembre 1881) après le décès de ladite dame. Et de la succession dépendaient entre autres choses :

1ent Une grande propriété consistant en château, parc, prairies, ferme et bois connue sous le nom de Domaine de la Roche du Parc sis commune de Noisy-le-Grand

2ent Quatre mille deux cent quatre-vingt francs de rente sur l'État français à 3 %

3ent Deux cent vingt francs de rente à 3 %

4ent Treize mille cinq cents francs de rente française à 3 %.

5ent Une somme de vingt et un mille huit cent quarante-neuf francs en deniers ».

En fait le partage ne porte que sur les quatre premiers alinéas. Ensuite, dans l'acte, vient la désignation des biens à partager sous la forme de quatre articles : les articles 1, 2 et 3 concernent les rentes décrites plus haut et l'article 4, le Domaine de la Roche du Parc.

Nous ne nous attacherons qu'à la désignation du domaine telle qu'elle est détaillée dans l'acte. Le domaine est divisé en trois parties qui reprennent les trois lots du partage Buisson de 1863.

[79] Partage des biens de Sophie Buisson Veuve Périac, CARAN MC/ET/LXX/1708, Archives Nationales de France, site de Paris.

Première partie : « *Château, parc, prairies, jardins, pièces de terre, communs, eaux vives abondantes* ». « *La contenance des immeubles sus désignés est de 19 ha et 72 a, dont 17 ha 59 a pour le parc et la maison* ». S'y ajoutent les sources et « la conduite des eaux » vers le domaine.

Deuxième partie sommairement décrite comme : *« Un corps de ferme situé à Noisy-le-Grand, maison de fermier et bâtiments d'exploitation, terres labourables, bois pour le gibier et prés, le tout en plusieurs pièces contenant 72 ha 21 a…* ».

Troisième partie : *« 42 ha de diverses essences en trois parties qui se touchent. La plus grande partie de ces bois est située sur la commune de Noisy le Grand, le surplus sur celle de Villiers sur Marne. Ils sont traversés par le chemin de fer de Paris à Mulhouse* ». La plus grande parcelle est située aux Yvris, les deux autres aux Richardets.

En conclusion, « *la désignation des biens à partager et la propriété du Domaine de la Roche du Parc ainsi établies les parties vont se les attribuer comme suit* ».
Mme Boucher née Périac : « *pour lui fournir la moitié du revenant dans les biens et valeurs partagés…M. Jules et Henri Périac lui cèdent et abandonnent à titre de partage ce qu'elle accepte sous l'autorisation de son mari* » les trois rentes décrites dans les articles 1, 2 et 3.
Pour son quart d'héritage, M. Jules Périac reçoit le château, le parc, les terres et les dépendances, ce qui correspond à la première partie du domaine de la Roche du Parc.
Quant à lui, M. Henri Périac reçoit la ferme et les terres en dépendant, ce qui correspond à la deuxième partie, ainsi que les bois formant la troisième partie du domaine.

Comme on l'a vu, plus haut, Jules est le premier Périac à être domicilié à Noisy et à l'adresse du château comme le montre le recensement de 1886.[80]

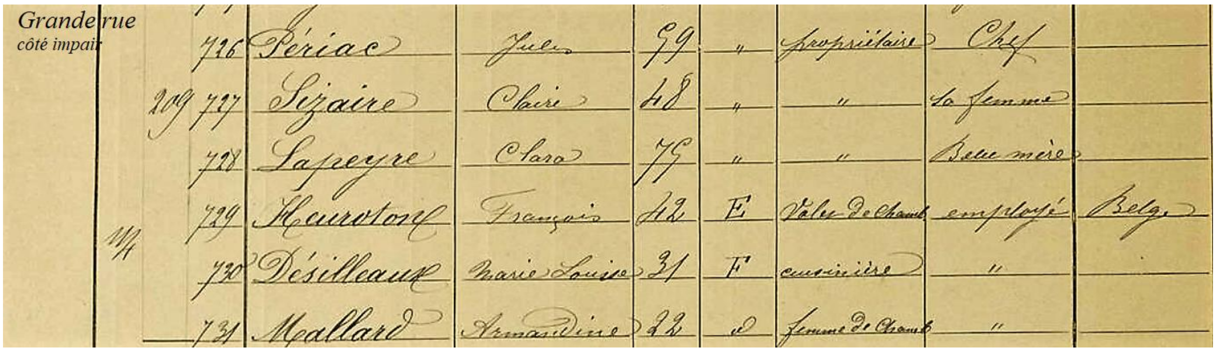
Grande rue
côté impair

	726	Périac	Jules	79	"	propriétaire	Chef	
209	727	Sizaire	Claire	48	"	"	sa femme	
	728	Lapeyre	Clara	79	"	"	Belle mère	
11/1	729	Haurotont	François	42	E	Valet de chamb.	employé	Belge
	730	Désilleaux	Marie Louise	31	F	cuisinière	"	
	731	Meallard	Armandine	22	d°	femme de chamb.	"	

Extrait du recensement de la ville de Noisy-le-Grand 1886

On rappelle, cependant, qu'il réside aussi rue de Clichy (*9e arrondissement*) et qu'il préside aux destinées d'une entreprise, rue du Canal Saint Martin, jusqu'en 1899. Il décède, d'ailleurs, rue de Clichy.

Les deux frères semblent avoir géré de concert l'ensemble du domaine en poursuivant, en particulier une politique d'acquisitions foncières entre 1886 et 1895. Il s'agit, d'une manière générale, de petites parcelles complétant de précédentes acquisitions ; elles sont localisées aux lieux-dits Le Clos Lambert et La Grande Montagne (*à la frontière de Gournay*) où Jean Isidore Buisson avait déjà investi. Un exemple : au lieu-dit La Grande Montagne, qui est composée de petites parcelles, ils acquièrent 34 pièces de terre pour un total de 3 ha ![81]

[80] Recensements de population de la ville de Noisy-le-Grand, Archives départementales en ligne de Seine-Saint-Denis.
[81] Succession Henri Périac, CARAN MC/ET/LXX/2014, Archives Nationales de France, site de Paris.

La Grande Montagne et le Clos Coulon

En cette période tranquille, on doit déplorer un fait divers à Noisy en 1892. Le journal « La Presse » du 31 juillet 1892 rapporte sous le titre « *Un drame à Noisy-le-Grand* » l'évènement suivant : « *Un garde nommé…, au service de M. Périac, a tiré hier, sans motif apparent, un coup de fusil sur le jardinier…, dont l'état est grave. On croit que…a agi dans un moment de folie alcoolique !!* ».[82] Le conseil municipal, dans plusieurs délibérations, avait accordé à la famille Buisson, vers 1830, le droit d'employer des gardes privés.[83]

Henri Périac décède, le premier, le 13 mai 1898 à Paris. Il est veuf, son épouse Alice Amélie, née Glandaz, était décédée le 5 mai 1877, à Paris. Les héritiers sont les deux fils du couple : Maurice (1864-1921) et Roger Périac (1866-1916). Henri Périac laisse un patrimoine considérable qui ne sera pas détaillé ici ; de même, ne sera pas évoqué le patrimoine de leur mère, lui aussi imposant. Pour en donner une idée : « *la liquidation de succession et compte de tutelle ayant existé entre Henri Périac et Alice Amélie Glandaz* » tient dans un ouvrage relié de 200 pages, archivé sous une seule cote aux Archives nationales.[84]

On se bornera à regarder comment s'effectue la transmission du patrimoine noiséen d'Henri Périac. Maurice et Roger Périac reçoivent donc :
La ferme du Clos Saint Vincent et les terres en dépendant, ainsi que les bois des Yvris et du Richardet (parties 2 et 3 du domaine de la Roche Périac ainsi désignées dans le partage de 1882).

[82] « La Presse », 31 janvier 1892, Gallica.bnf.fr.
[83] Délibérations du conseil municipal de la ville de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand, compilées par Claudine et Claude Coquard.
[84] Liquidation de succession Henri Périac-Alice Glandaz, CARAN MC/ET/XXV/738, Archives Nationales de France, site de Paris.

S'y ajoutent, bien entendu *« Les biens indivis entre MM. Jules et Henri Périac acquis depuis le partage de la succession de Madame Périac mère* » vus plus haut.

Le domaine de la Roche du Parc, propriété de famille Périac-Buisson (1898-1903).

Les acquisitions foncières de Jules Périac cessent avant le décès de son frère.

Jules Périac décède le 27 juin 1903, rue de Clichy à Paris. Il laisse sa veuve, née Claire Sizaire, qui décède le 23 mai 1922, à Paris ; le couple est sans postérité. L'éventualité a été envisagée et Claire Sizaire, par un acte notarié en date du 31 décembre 1903, « *a fait Donation entre vifs sans aucune garantie…à Monsieur Maurice Périac et Monsieur Roger Périac ses neveux par alliance donataires conjoints*
1) Des meubles meublants…garnissant le château de la Roche du Parc
2) Des immeubles ou parts indivis d'immeubles ci-après désignés…Le château de la Roche du Parc… ».[85]

Le domaine de la Roche du Parc, propriété de famille Périac-Buisson (1903-1921).

Maurice et Roger Périac rentrent donc en possession, à la suite de ces décès, de la totalité du domaine tel qu'il est constitué en 1882. Comme leur père et leur oncle, ils semblent le gérer en indivis. Même si Roger Périac vit et est domicilié à Saint Brice-sous-Forêt (actuel Val d'Oise), les deux frères privilégient leurs propriétés noiséennes. Le relevé des formalités hypothécaires de Seine-et-Oise, avant 1900, nous en apportent la preuve : les mutations foncières concernent presque exclusivement la vente des possessions de la famille Glandaz, famille de leur mère. On n'y relève aucune opération concernant Noisy.[86]

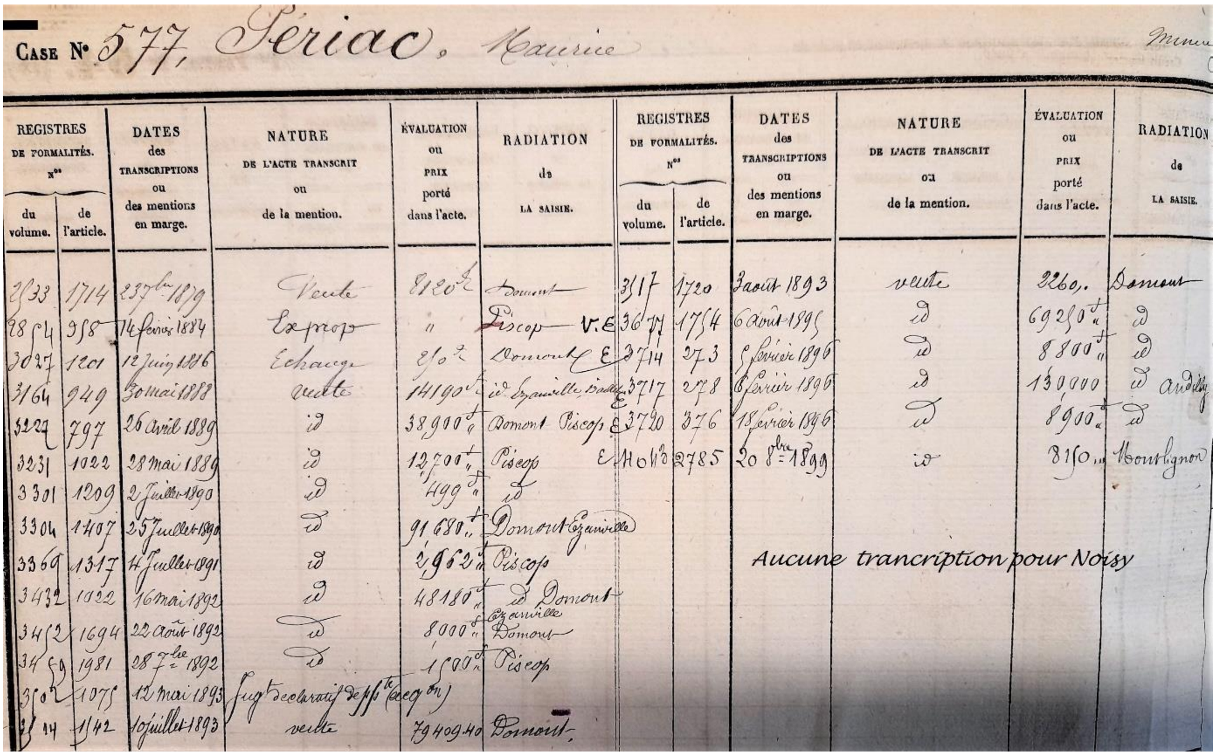

Formalités hypothécaires de Maurice Périac en Seine-et-Oise avant 1900

[85] Donation Sizaire, CARAN MC/ET/LXX/2099, Archives Nationales de France, site de Paris.
[86] Répertoires des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise (an VII-1900), Archives départementales du Val d'Oise.

Après 1900, une seule opération est enregistrée : elle concerne l'acquisition et la vente d'une propriété à Saint-Brice-sous-Forêt.[87] Au moment du décès de Maurice Périac, en 1921, le domaine de la Roche du Parc est intact ou presque, nous le reverrons.

> *Et comme l'on ne prête qu'aux riches, les deux frères héritent, aussi, de leur tante, Anaïs Sophie Périac, épouse Boucher (1824-1903). Ils reçoivent, en 1903, un très joli tableau de J.B. Corot représentant « un paysage d'Italie au soleil levant » ; tableau ayant appartenu à Ferdinand-Philippe duc d'Orléans (fils ainé de Louis-Philippe). On ne sait si le tableau trouve sa place au château mais il change de propriétaire en 1909.*[88]

Paysage d'Italie par J.B.Corot

C'est Roger Périac qui décède, le premier, en 1916. Dans son testament, il écrit «*je laisse à…ma maitresse demeurant à Saint Brice sous Forêt la somme de…nette de tous droits. Je lègue tout ce que je possède en surplus à mon frère à l'exclusion de tout autre membre de ma famille* ».[89]

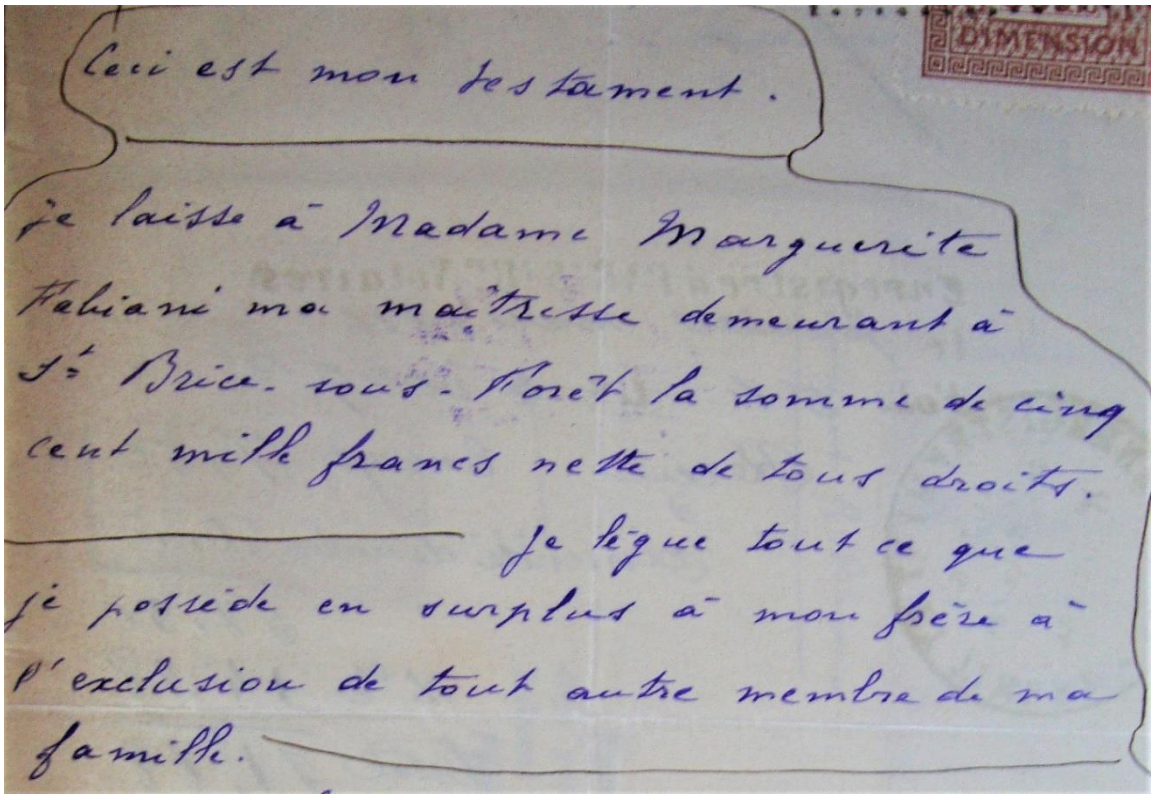
Ceci est mon testament.

je laisse à Madame Marguerite Feliani ma maîtresse demeurant à St Brice-sous-Forêt la somme de cinq cent mille francs nette de tous droits.

Je lègue tout ce que je possède en surplus à mon frère à l'exclusion de tout autre membre de ma famille.

Testament de Roger Périac

[87] Répertoires des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise 2e bureau (1901-1955), Archives départementales du Val d'Oise.
[88] Getty Museum Collection, https://www.getty.edu/art/collection/gallery/103M67
[89] Testament Roger Périac, CARAN MC/ET/LXX/2290, Archives Nationales de France, site de Paris.

Maurice Périac devient donc le seul propriétaire de l'ensemble du domaine de la Roche du Parc comme l'étaient ses grands-parents et, surtout en l'absence d'enfant, le dernier descendant de cette branche de la famille Périac.

Il décède le 9 octobre 1921 « *à son domicile 77 Grande rue à Noisy-le-Grand* », les témoins à l'état civil sont un collègue de travail et son beau-frère.[90] On remarquera que, dans sa succession déclarée le 29 novembre 1922 (à Paris), il est domicilié 9 rue du Cirque (*8e arrondissement*).

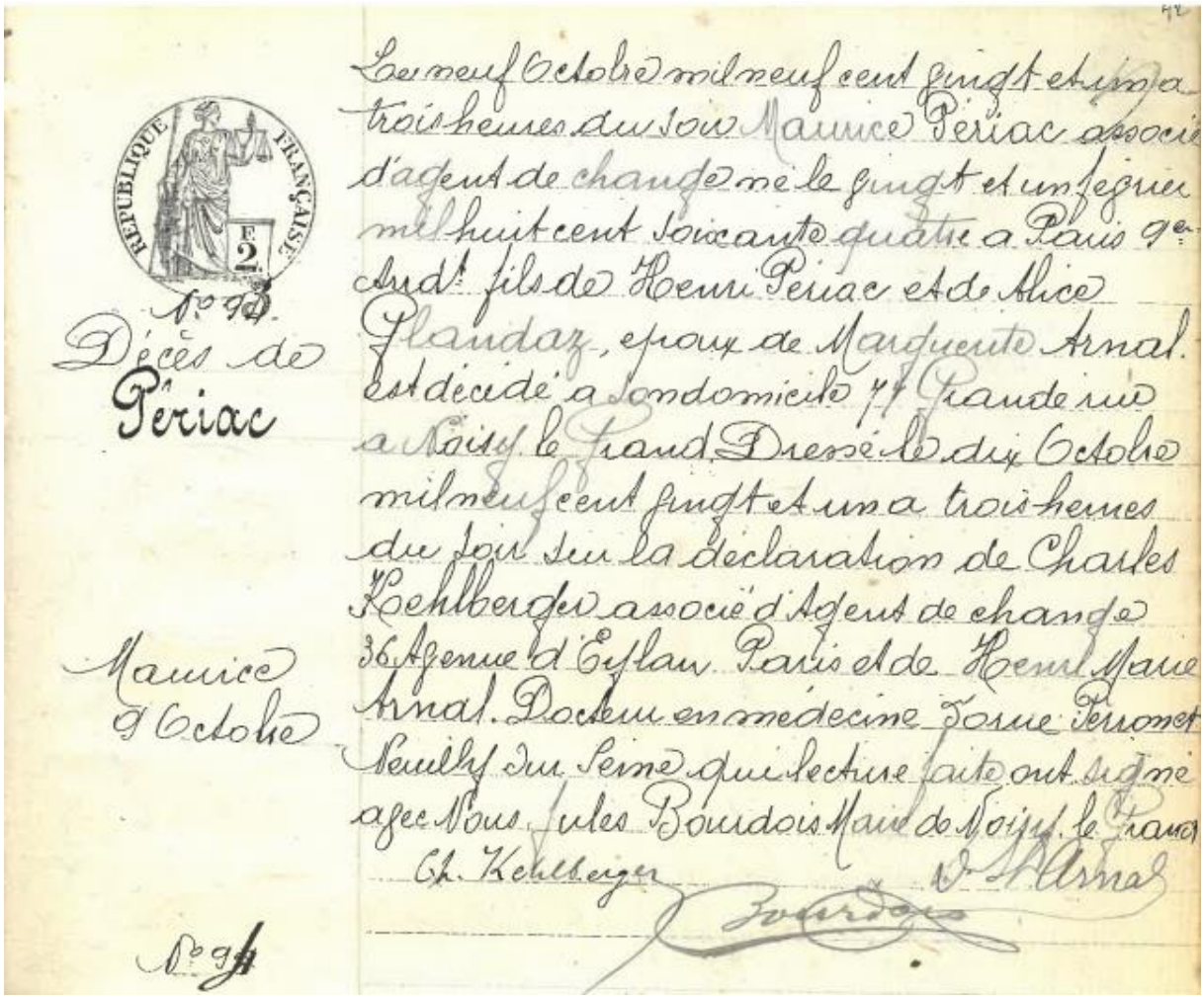
Acte de décès de Maurice Périac

Il laisse donc « *Marguerite Renée Marie Arnal* [*dont nous avons esquissé, plus haut, la biographie*], *son épouse, commune en biens acquêts…, sa légataire universelle, aux termes de son testament olographe du 10 et 24 mai 1921, judiciairement déposé…le 11 octobre 1921, duquel legs elle a été envoyée en possession…le 3 décembre 1921* ».[91]

La déclaration de mutation par décès du 27 novembre 1922 confirme, comme on peut s'y attendre, l'importance du patrimoine que lègue Maurice Périac. On s'attardera sur le volet immobilier, en passant sous silence le volet financier (*qui, pourtant, mériterait l'attention !*). Les valeurs déclaratives imposables des propriétés parisiennes sont bien supérieures à celles du « modeste » patrimoine noiséen qui, pourtant, nous intéresse en premier lieu.

[90] Acte de décès de Maurice Périac, Archives municipales de Noisy-le-Grand.
[91] Succession Maurice Périac, Successions et hypothèques, Archives en ligne de la ville de Paris, Archives de Paris.

Il apparait, malgré certaines imprécisions dans la rédaction, que les éléments principaux du domaine de la Roche du Parc font partie de la succession, ce sont :

1) un « *Château à Noisy-le-Grand 77 Grande rue* ».
2) une « *Ferme à Noisy-le-Grand rue Saint Vincent contenant 68 ha loué à M. Marlan et M. Pierre Devies* ».
3) Un « *Bois à Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne contenant 43 ha non aménagé ou mis en coupe réglée* ».

Le démantèlement du domaine de la Roche du Parc

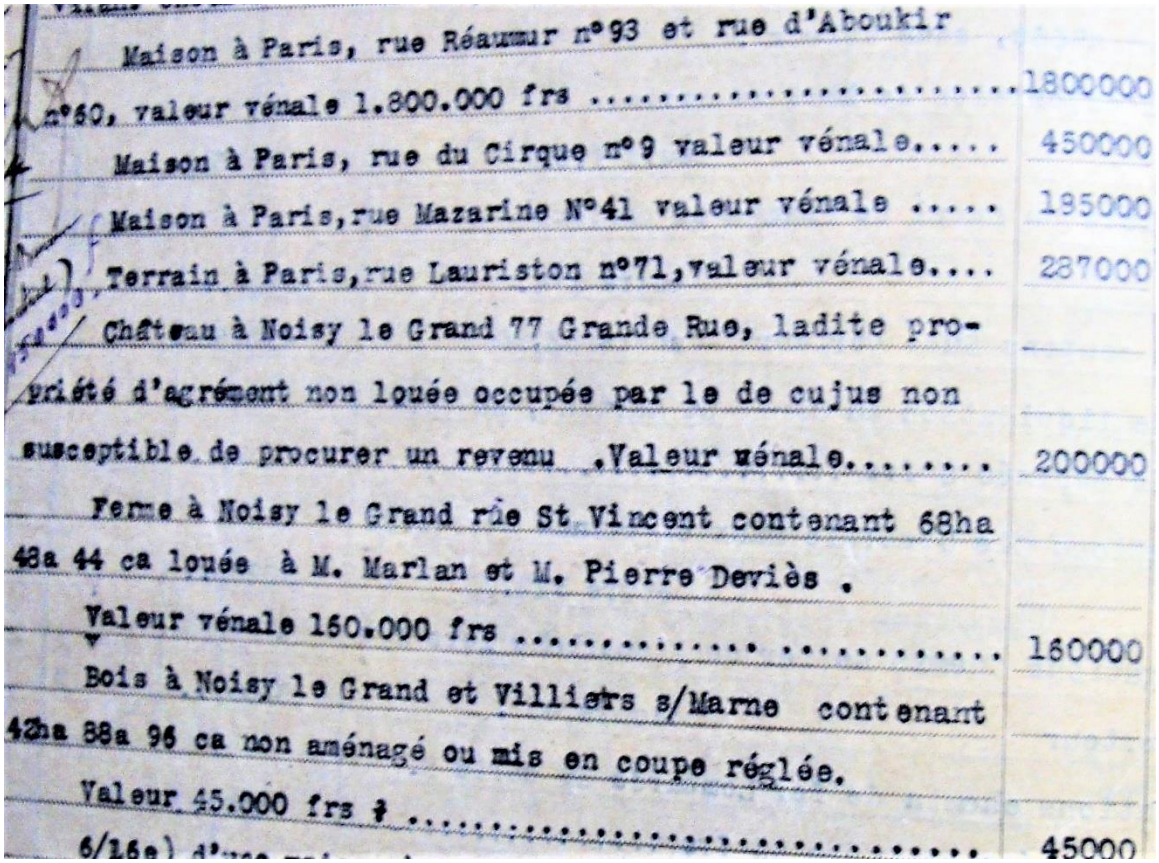

Maison à Paris, rue Réaumur n°93 et rue d'Aboukir n°60, valeur vénale 1.800.000 frs 1800000
Maison à Paris, rue du Cirque n°9 valeur vénale..... 450000
Maison à Paris, rue Mazarine N°41 valeur vénale 195000
Terrain à Paris, rue Lauriston n°71, valeur vénale.... 287000
Château à Noisy le Grand 77 Grande Rue, ladite propriété d'agrément non louée occupée par le de cujus non susceptible de procurer un revenu, Valeur vénale..... 200000
Ferme à Noisy le Grand rue St Vincent contenant 68ha 43a 44 ca louée à M. Marlan et M. Pierre Deviès.
Valeur vénale 160.000 frs 160000
Bois à Noisy le Grand et Villiers s/Marne contenant 42ha 88a 96 ca non aménagé ou mis en coupe réglée.
Valeur 45.000 frs 45000
6/16e) d'une

Succession de Maurice Périac(extrait)

Les propriétés de Maurice et Roger Périac sont enregistrées en « *sorties au cadastre de Noisy-le-Grand* » à deux périodes principales : 1924 et 1928.[92] Compte tenu du délai entre vente et enregistrement, ces sorties semblent correspondre à des transactions menées par leur héritière, Marguerite Arnal Vve Périac,

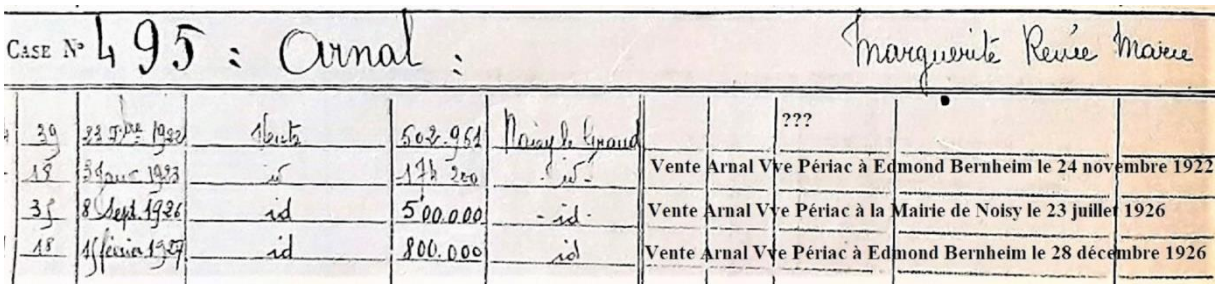

CASE N° 495 : Arnal : Marguerite Reine Maire

39	22 Déc 1922	libre	503.951	Noisy le Grand		???	
18	31 Janv 1923	id	17h 200	id	Vente Arnal Vve Périac à Edmond Bernheim le 24 novembre 1922		
35	8 Sept 1926	id	5'00.000	id	Vente Arnal Vve Périac à la Mairie de Noisy le 23 juillet 1926		
18	15 Février 1927	id	800.000	id	Vente Arnal Vve Périac à Edmond Bernheim le 28 décembre 1926		

Formalités hypothécaires de Marguerite Arnal

[92] Cadastre de la ville de Noisy-le-Grand, Archives municipales de Noisy-le-Grand.

enregistrées en deux phases et quatre transactions inscrites au bureau des hypothèques : les 23 décembre 1922 et le 3 janvier 1923 d'une part, les 8 septembre 1926 et 15 février 1927 d'autre part.[93]

Le démantèlement commence donc très tôt après le décès de Maurice Périac ; dès le 19 octobre 1922, Marguerite Arnal donne procuration à deux administrateurs d'immeubles « *pour gérer et administrer et vendre en bloc ou en détail par lots la généralité des immeubles qu'elle possède sur la commune de Noisy-le-Grand* ».[94]

Vente enregistrée le 23 décembre 1922 ; ce qui pourrait correspondre à une transaction réalisée entre septembre et décembre 1922.[95] En l'absence d'acte notarié identifié et d'accès aux transcriptions de la Publicité Foncière, on ne connait ni l'acheteur ni la désignation des biens vendus. Le prix de vente est du même niveau que celui du château ! Il peut s'agir de terres ou de bois, dont on a vu l'importance dans les acquisitions Buisson et qui ne sont pas concernées par les ventes suivantes (exemple : les parcelles des Yvris ou du Richardet).

Vente de la ferme et de parcelles de terre à Edmond Bernheim le 24 novembre 1922[96] enregistrée le 3 janvier 1923.
La transaction s'effectue entre Marguerite Renée Marie Arnal Vve Périac, demeurant à Paris, 9 rue du Cirque (*8e arrondissement*), représentée par un mandataire. Elle vend à la Société « Bernheim Frères et Fils » dont le siège est à Paris, rue de l'Arcade. C'est Edmond Bernheim* un des gérants qui est présent et qui a la signature.

**Edmond Bernheim (1864-1957) est issu d'une famille de maquignons originaire de Meurthe-et-Moselle. Deux frères, Émile et Edmond Bernheim, s'établissent comme marchands de biens à la fin du XIXe siècle et gagnent Paris. Ils créent en 1899 une société collective immobilière dont la raison sociale est « Bernheim frères ». Après 1905, l'entreprise s'investit massivement dans le mouvement des lotissements en région parisienne*.[97]

La vente concerne la ferme du Clos Saint Vincent, sise au lieu-dit « *le Village* » *et « tenant par devant à la rue de la République* » et vingt parcelles de terrain de contenance variable. La totalité des terrains occupe une surface de 49 ha répartie sur la Grande Montagne, le Clos Lambert, la Grenouillère, la Varenne, le Clos Coulon, la Saussaie. Les deux plus importantes ont, respectivement, une superficie de 13 ha au Clos Coulon et à la Saussaie (à la frontière de Gournay) et 24 ha au Clos Lambert (ou à la Grenouillère).

Vente du château à la municipalité de Noisy-le-Grand le 23 juillet 1926[98] enregistrée le 8 septembre 1926.

La transaction s'effectue entre Mme Marguerite Renée Marie Arnal Vve Périac, épouse en secondes noces de M. Paul Bobier, et la commune de Noisy-le-Grand. Mme Arnal est, de nouveau, représentée par un mandataire *« en vertu des pouvoirs que ladite dame lui a donnés avec l'assistance et l'autorisation de son mari* » !!

[93] Répertoires des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise 2e bureau (1901-1955), Archives départementales du Val d'Oise.
[94] Procuration Arnal, CARAN MC/ET/CVI/1352, Archives Nationales de France, site de Paris.
[95] Répertoires des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise 2e bureau (1901-1955), Archives départementales du Val d'Oise.
[96] Vente Arnal-Bernheim CARAN MC/ET/CVI/1353, Archives Nationales de France, site de Paris.
[97] Dreyfus M., Heurs et malheurs de l'entreprise immobilière Bernheim, Les belles lettres, Archives Juives, vol. 48, no. 2, 2015, pp. 84-100.
[98] Vente Arnal-Mairie, Répertoires et Minutes de Me Robitaillie, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/835, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Mme Arnal vend à la commune « *ce qui est accepté au nom et pour le compte de la commune par M. Léon Bernard…a ce présent et agissant en sa qualité de Maire et en vertu de :*
1 De deux délibérations du conseil municipal, en séances ordinaires, la première le vingt-sept février mille neuf cent vingt-six et la seconde le cinq juin même année ; décidant l'acquisition et autorisant M. le maire à la réaliser.
2 D'un arrêté de M. le Préfet du département de Seine-et-Oise pris…le quinze juin 1926 et autorisant la dite commune à réaliser l'acquisition ».

La vente concerne « *diverses parties de la propriété dite Château Périac ou château de la Roche du Parc* » située à Noisy-le-Grand Grande rue et qui comporte :

1) *« a) La construction principale appelée le Château b) un pavillon face à droite de l'entrée c) une construction à droite de l'entrée à usage de sellier d) un espace de terrain comportant l'emplacement des constructions, les jardins et cours y attenant pour une superficie de 4266 m*^{2}*. Les immeubles sus désignés sont destinés…à l'usage de mairie, ses dépendances, sa place publique. »*

2) Le sol réservé pour une allée piétonne appelée « *perspective du Château* » prévue entre le château et la « *promenade de la Terrasse* ».

3) Un espace de terrain doublant la future rue de la Terrasse, comportant jardins, fontaines, escalier, motifs d'architecture de jardin. Espace nommé « *promenade de la Terrasse* » le tout sur une surface de 6000 m^2.

4) L'emplacement d'un futur passage appelé « *avenue des Charmes* », perpendiculaire à la « *promenade de la Terrasse* ».

5) La place et les allées dites du « *Repos* », d'une superficie de 2000 m^2, entourant le bassin existant (actuel Miroir d'eau).

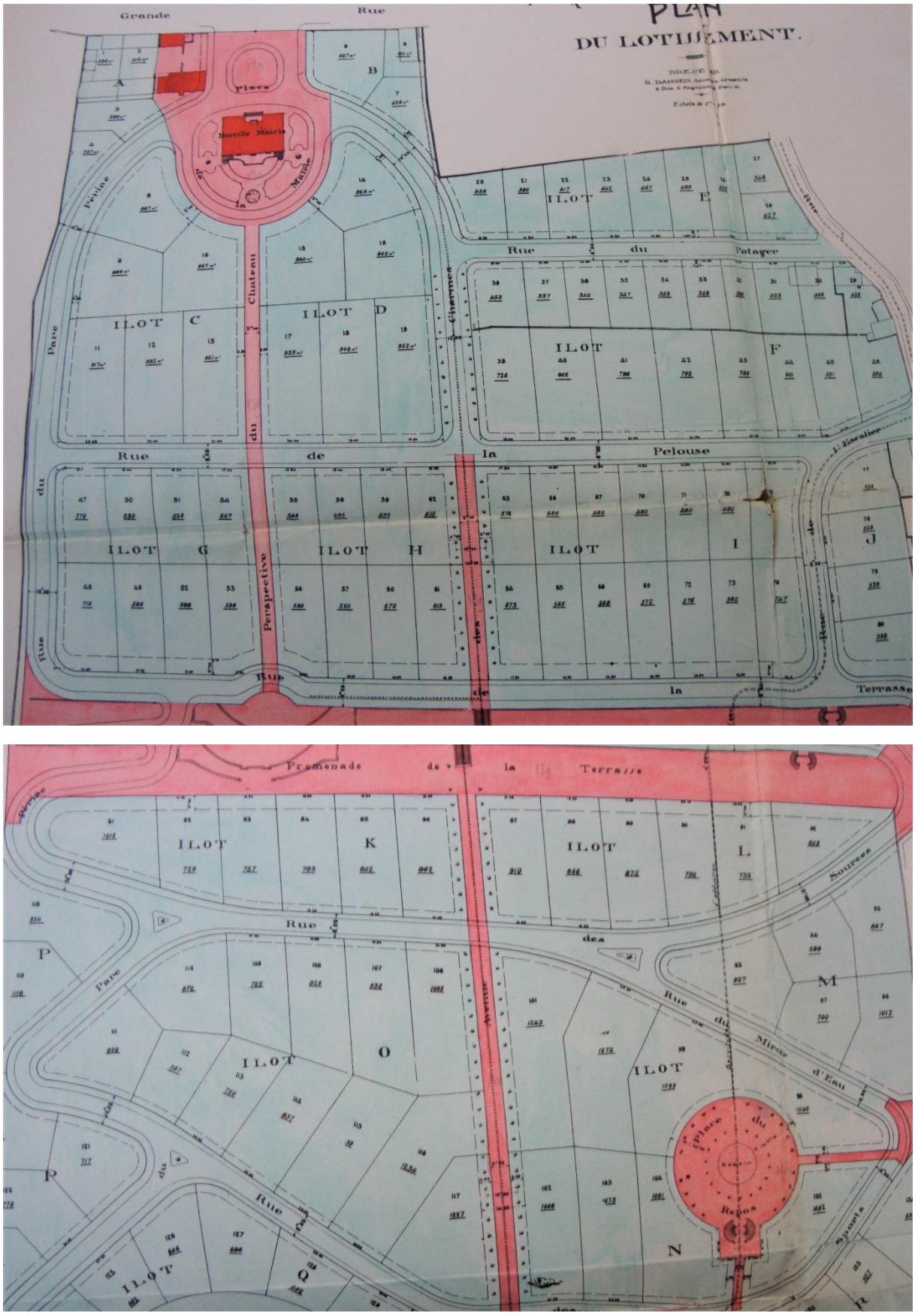

Partie du domaine vendue à la Mairie et surplus vendu à M. Bernheim

Le surplus de propriété restant en possession de Mme Arnal, épouse Bobier est destiné à la création d'un lotissement. La réalisation en sera assurée par la « *Société Bernheim frères et fils* » en 1926. Le projet exige la création de rues et de voies de promenade dont nous avons cité certaines : rue et promenade de la Terrasse, avenue des Charmes, place du Repos, perspective du Château.

Le même jour, Léon Bernard agissant en qualité de maire vend à Edmond Bernheim l'ancienne mairie (Maison Desvignes).[99]

Vente du surplus du domaine à M. Edmond Bernheim le 28 décembre 1926[100] enregistrée le 15 février 1927

La transaction s'effectue entre Mme Marguerite Renée Marie Arnal Vve Périac, épouse en secondes noces de M. Paul Bobier et M. Edmond Bernheim, propriétaire, demeurant à Paris. Mme Arnal est, de nouveau, représentée par un mandataire.

La désignation du bien est à la fois sibylline et imprécise, il s'agit :
« De la totalité des immeubles de toutes natures (terres ou constructions) *…situés sur le territoire de la commune de Noisy-le-Grand ayant fait partie de la propriété dite Château de la Roche du Parc ou détachée de cette propriété et restant appartenir à Mme Arnal, épouse Bobier, après la vente consentie à la Commune de Noisy-le-Grand… ».*
« Un plan de la propriété indiquant les parties antérieurement vendues à la commune et les parties vendues présentement à M. Bernheim est demeuré ci-annexé. Il résulte de ce plan que les parties présentement vendues à M. Bernheim sont d'une contenance d'environ 18 ha ».
Mais, surtout *: « Il demeure convenu entre les parties que la présente vente comprend tous les immeubles, sans aucune exception…appartenant à Mme Arnal épouse Bobier dans l'étendue de la commune de Noisy-le-Grand, même non compris au plan ci-annexé…et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample désignation aux présentes !! ».*
Néanmoins, ces restrictions émises, l'examen du plan et la superficie du bien vendu (18 ha) plaident en faveur de la vente du parc du château.

Avec cette vente s'achève le démantèlement du domaine de la Roche du Parc ; un domaine dont l'établissement doit essentiellement à la politique foncière de Jean Isidore Buisson et, dans une moindre mesure, à sa descendance. Le couple formé par l'une de ses filles, Sophie Louise épouse de Augustin François Périac, participe à l'élargissement de la propriété de même que leurs deux fils Jules et Henri Périac. Le couple reconstruit le château qui abrite encore de nos jours l'hôtel de ville même s'il a été remanié récemment.

Le domaine est d'une étendue considérable, atteignant vers 1880 plus de 10 % du territoire noiséen. Au-delà du « château » et du « Village » leurs possessions se répartissent de la Marne au nord jusqu'au Bois Saint Martin au sud ; des frontières de Gournay, Champs et Emerainville à l'est jusqu'à celles de Villiers-sur-Marne et Bry-sur-Marne à l'ouest.

[99] Vente Bernheim-Mairie, Répertoires et Minutes de Me Robitaillie, Étude de Neuilly-sur-Marne, 2 E1/835, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.
[100] Vente Arnal-Bernheim, CARAN MC/ET/CVI/1406, Archives Nationales de France, site de Paris.

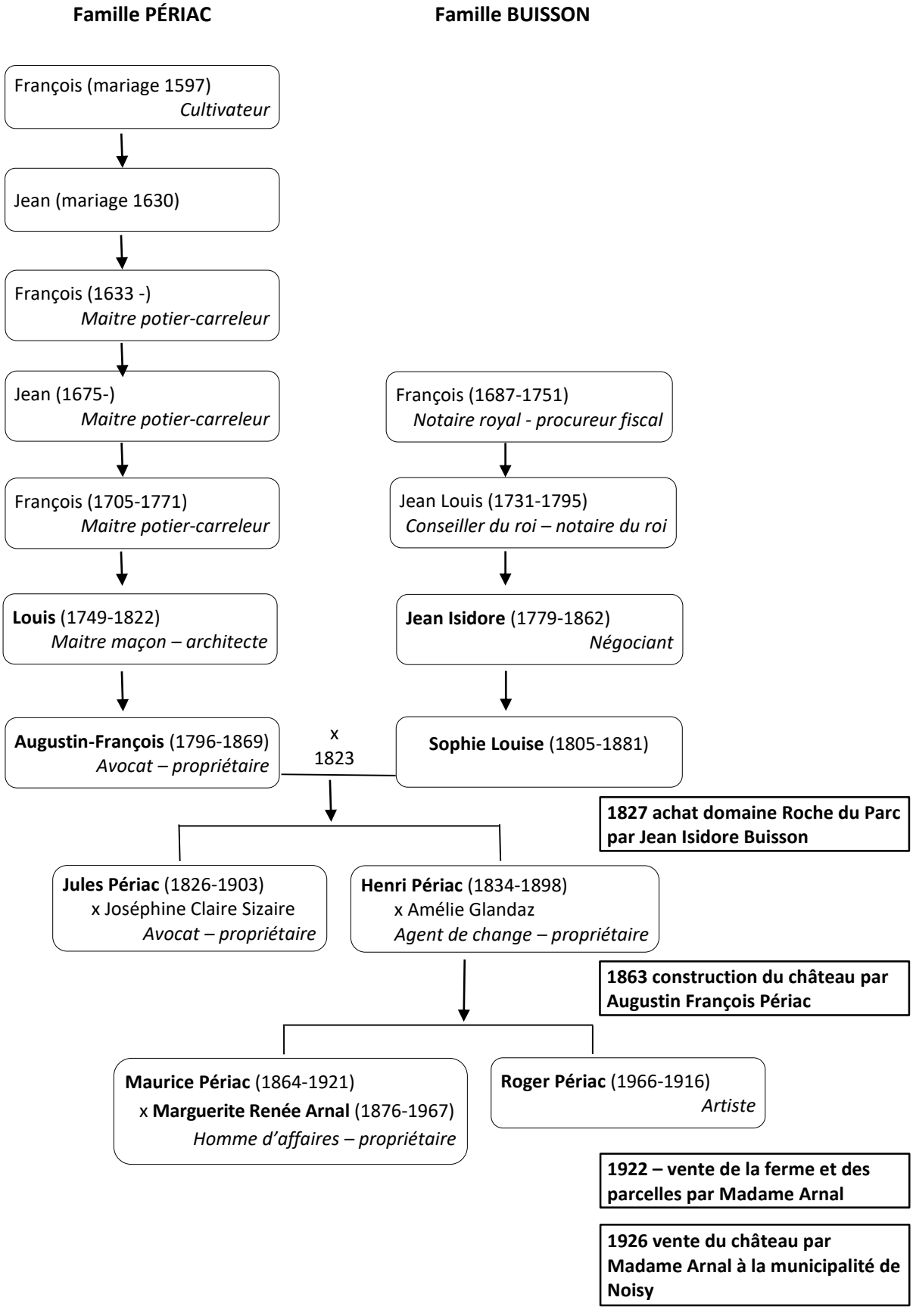
Famille PÉRIAC
Famille BUISSON
François (mariage 1597)
Cultivateur
Jean (mariage 1630)
François (1633 -)
Maitre potier-carreleur
Jean (1675-)
Maitre potier-carreleur
François (1705-1771)
Maitre potier-carreleur
Louis (1749-1822)
Maitre maçon – architecte
Augustin-François (1796-1869)
Avocat – propriétaire
François (1687-1751)
Notaire royal - procureur fiscal
Jean Louis (1731-1795)
Conseiller du roi – notaire du roi
Jean Isidore (1779-1862)
Négociant
x
1823
Sophie Louise (1805-1881)
1827 achat domaine Roche du Parc par Jean Isidore Buisson
Jules Périac (1826-1903)
x Joséphine Claire Sizaire
Avocat – propriétaire
Henri Périac (1834-1898)
x Amélie Glandaz
Agent de change – propriétaire
1863 construction du château par Augustin François Périac
Maurice Périac (1864-1921)
x Marguerite Renée Arnal (1876-1967)
Homme d'affaires – propriétaire
Roger Périac (1966-1916)
Artiste
1922 – vente de la ferme et des parcelles par Madame Arnal
1926 vente du château par Madame Arnal à la municipalité de Noisy

On peut se poser la question des motivations poussant ces bourgeois parisiens fortunés à s'installer dans notre banlieue bucolique ? Dans le cas présent, cela va au-delà du phénomène des villégiatures si populaires au XIXe siècle. Il ne s'agit pas d'une simple maison de campagne mais d'un véritable « fief ». Il y eut, néanmoins, des antécédents dans notre ville : des nobles, des grands bourgeois, des officiers barons d'Empire. Est-ce l'attrait de la campagne et d'une vie de détente et de plaisir ? La recherche du village actif avec, en particulier, des vignes qui sont recherchées dans les villégiatures ? Un investissement, pour ces hommes d'affaires, dans la production agricole et forestière ? Peut-être un peu tout cela.

Avec le décès de Maurice Périac s'éteint la dynastie Buisson-Périac, au moins à Noisy.

Dans le cas de la famille Périac, il faudrait remonter jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et les frères et sœurs de Louis Périac pour tenter de retrouver le départ d'une lignée encore active au XXe siècle. Et encore, ces descendants n'auraient pas de rapport avec Noisy.

Dans le cas de la famille Buisson, Sophie Louise, épouse Périac, a une sœur Louise Anastasie qui cède sa part de l'héritage par adjudication en 1863 ; elle a une descendance avec son époux Jean Alexandre Bénard[101], avocat à la Cour de cassation, que nous n'avons pas explorée mais qui n'aurait aucun rapport avec Noisy. Nous n'avons pas exploré non plus une éventuelle branche collatérale à partir de Jean Louis Buisson père de Jean Isidore ; Jean Isidore avait-il des frères et sœurs ?

À un stade postérieur, après l'union des deux branches, parmi les cinq enfants de Sophie Louise et d'Augustin François Périac (Anaïs, Jules, Antoinette, Léon, Henri) seul Henri a deux fils qui décèdent sans descendance.

Ainsi se termine un siècle de l'histoire de notre « village » qui a vu « l'irrésistible ascension » sociale et financière de deux familles au XIXe siècle. C'est particulièrement vrai pour la famille Périac : d'abord agriculteurs à Béziers puis artisans dans un quartier parisien en devenir, puis juristes, hommes d'affaires et propriétaires dans les beaux quartiers. Et enfin hobereaux dominateurs à Noisy-le-Grand. Sans omettre le destin de Marguerite Arnal veuve de Maurice Périac, qui décède en 1967 à Neuilly-sur-Seine, âgée de 91 ans, devenue princesse de Béarn et veuve pour la troisième fois, mais cette fois, d'un grand d'Espagne.

Alain Bourguignat

[101] Faire-part de décès de Jean Alexandre Bénard, 1876, https://www.ebay.fr/itm/295380114313

VOYAGE EN CARTES POSTALES AUTOUR DU CHÂTEAU PÉRIAC (1865-1927)

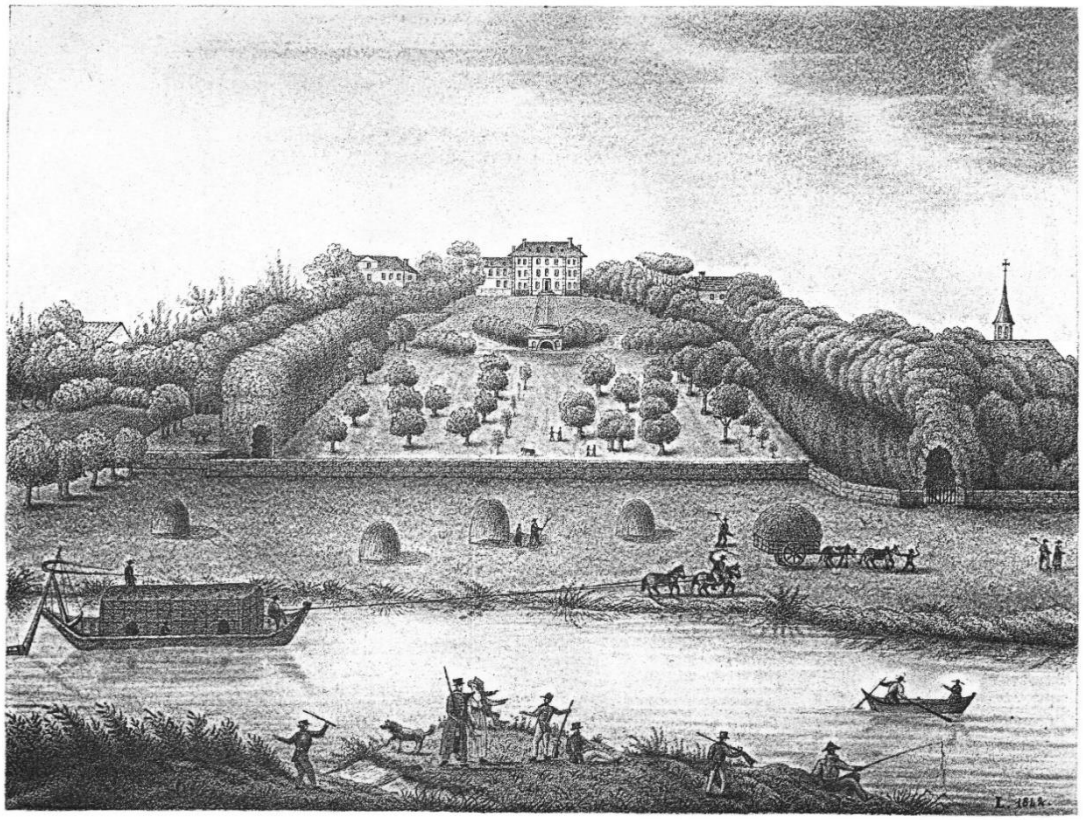

NOISY LE GRAND.

L'ancien château et le parc du domaine de la Roche du Parc - Vue depuis le nord. Le parc descendait jusqu'aux prés inondables qui bordaient la Marne. Au centre du parc, on peut voir la grotte attribuable à Jean Marot (actuellement rue de la Terrasse, dans une propriété privée, non visible de l'extérieur). À gauche, le haut du château de Saint-Sène (ou Sansenne) et à droite, le clocher de l'église Saint-Sulpice. Sur la rivière à gauche, un marnois, bateau de transport à fond plat halé par deux chevaux (gravure datée de **1842**).

(SHNGC - histoireeurope.fr)

Schloss in Noisy-le-Grand - Le nouveau château Périac, terminé en 1865. Vue de la façade arrière (nord), avec les batteries prussiennes installées entre le château et la terrasse du côté nord dominant la vallée de la Marne, en **1870**, durant la Guerre franco-prussienne. Dessiné par « l'*Oberleutnant* » Schott. Tirage photographique de Martin Rommel, Stuttgart.

(coll. NLGH) (© Landesarchiv Baden-Württemberg - Stuttgart)

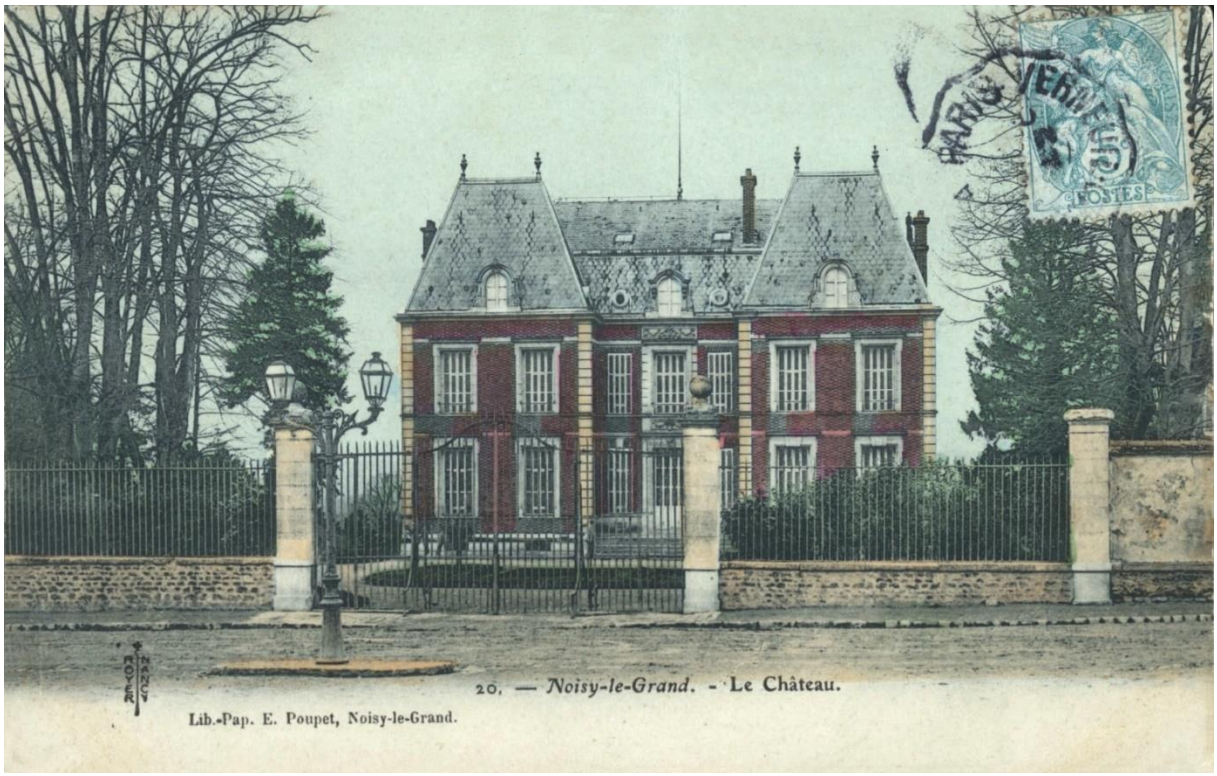

Le Château - Façade sud du château tel qu'il était à l'origine **en 1865** avec les grilles non encore occultées. Pas de clocheton (ajouté en 1931), ni de balcon (1947). Tous les volets sont fermés, signe que la bâtisse n'était pas occupée en permanence : c'était une résidence secondaire. On peut remarquer l'immense paratonnerre. Le parc est arboré et un seul lampadaire, à gaz au début, se dresse au centre de la place. La Grande Rue n'est pas encore pavée, on ne voit pas encore les rails du tramway ni le terminus devant le château, donc la photo date d'avant 1904.

(CPA[1] colorisée, la même datée[2] **1903**, les même circulées[3] **1904, 1905**) *(édition Lib.-Pap. E. Poupet / Noisy - n° 20) (coll. SHNGC-Serge Ourry)*

En 1863, **François Augustin Périac et son épouse Sophie Louise Buisson** font détruire les anciens bâtiments qui occupaient le domaine de la Roche du Parc dont ils sont les héritiers (famille Buisson). La même année, ils commencent la construction du château (l'actuelle mairie). On peut encore voir les initiales PB sur la façade nord du bâtiment. La construction durera de 1863 à 1865. On utilise la brique et la pierre de taille, des matériaux bien différents de la pierre meulière courante dans la région, pour se distinguer des autres demeures. Le toit à la Mansart est en ardoise avec une ordonnance tripartite classique pour l'époque. Les encorbellements sont en pierre de taille décorée et rythmés de fenêtres avec plusieurs lucarnes et de nombreux œils-de-bœuf (surtout à l'arrière).

[1] CPA : Carte Postale Ancienne.
[2] carte datée : date manuscrite sur la carte, indépendamment du cachet postal (quelquefois absent : envoi sous enveloppe...).
[3] carte circulée : porteuse d'un ou deux cachets postaux indiquant les dates et lieux d'expédition et de distribution.

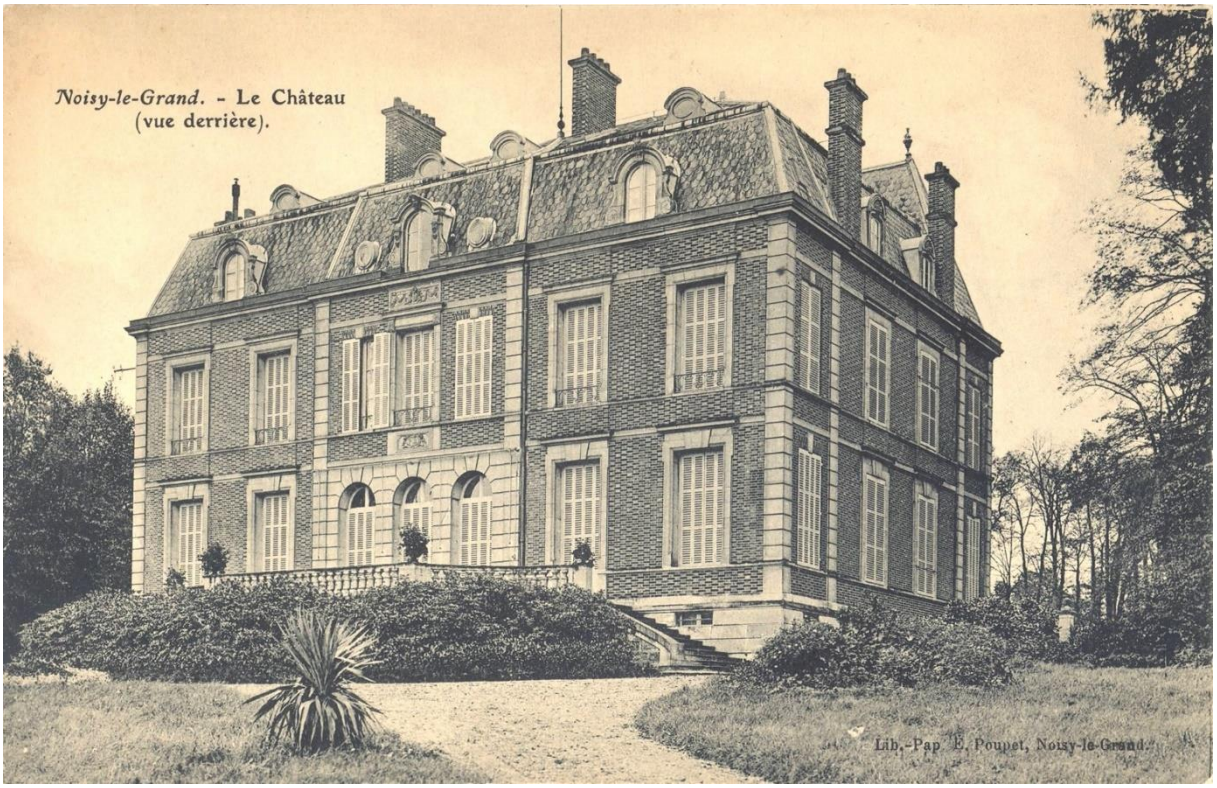

Le Château (vue derrière) - Le château Périac, photographié de l'arrière, est une vue rare car c'est une propriété privée et il faut pénétrer dans le parc et donc obtenir l'autorisation. Les volets sont souvent fermés (sauf un seul au 1er étage), indiquant que les propriétaires ne sont pas là. On peut noter la terrasse sur le jardin avec son double escalier courbe. Le parc est arboré avec massifs et pelouse.

(CPA **non datée**, la même datée et circulée **1900**) *(édition Lib.-Pap. E. Poupet / Noisy) (coll. H. Teissèdre)*

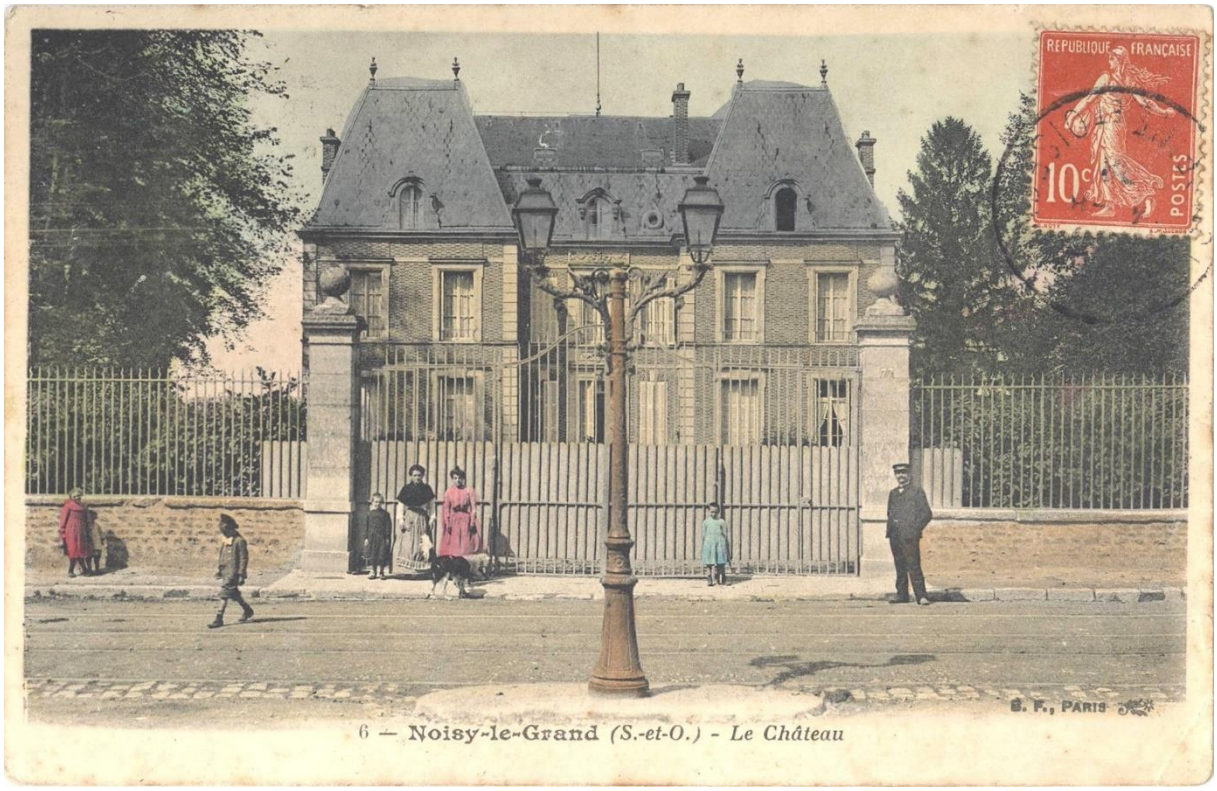

Le Château - Les grilles du château Périac ont été occultées en partie. Elles étaient libres au début et ont été obstruées par la suite… peut-être à cause de l'arrivée du tramway en 1904 ? On peut noter le superbe lampadaire en fonte au centre de la place : étant donné qu'il est présent sur toutes photos prises de l'autre côté de la rue, certains affirmeront qu'en fait, les photographes ne voulaient pas immortaliser le château mais bel et bien le lampadaire ! Il disparaitra vers 1927 avec la suppression des grilles, lorsque le château deviendra la mairie. Sur la Grande Rue, on voit les rails du tramway avec des pavés au milieu : la photo a donc été prise après 1904. Sur le trottoir, un contrôleur du tramway, dont le terminus est en face, a pris la pose ainsi que des femmes, des enfants et même un chien.

(CPA colorisée, les mêmes circulées en **1905, 1907**) *(édition BF / Paris - n° 6) (coll. Hélène Teissèdre)*

La Place de la Fête et le Château - Au fond, le château Périac avec les grilles en partie occultées. On voit le début des doubles rangées d'arbres sur l'avenue de la Fête (un des anciens noms de l'avenue Aristide Briand). À droite, le petit bâtiment du terminus du tramway avec une remorque « baladeuse » en stationnement.

(CPA circulée **1907**, la même **1905**, la même datée et circulée **1909**) *(édition GI / Paris - n° 1200) (coll. MJ)*

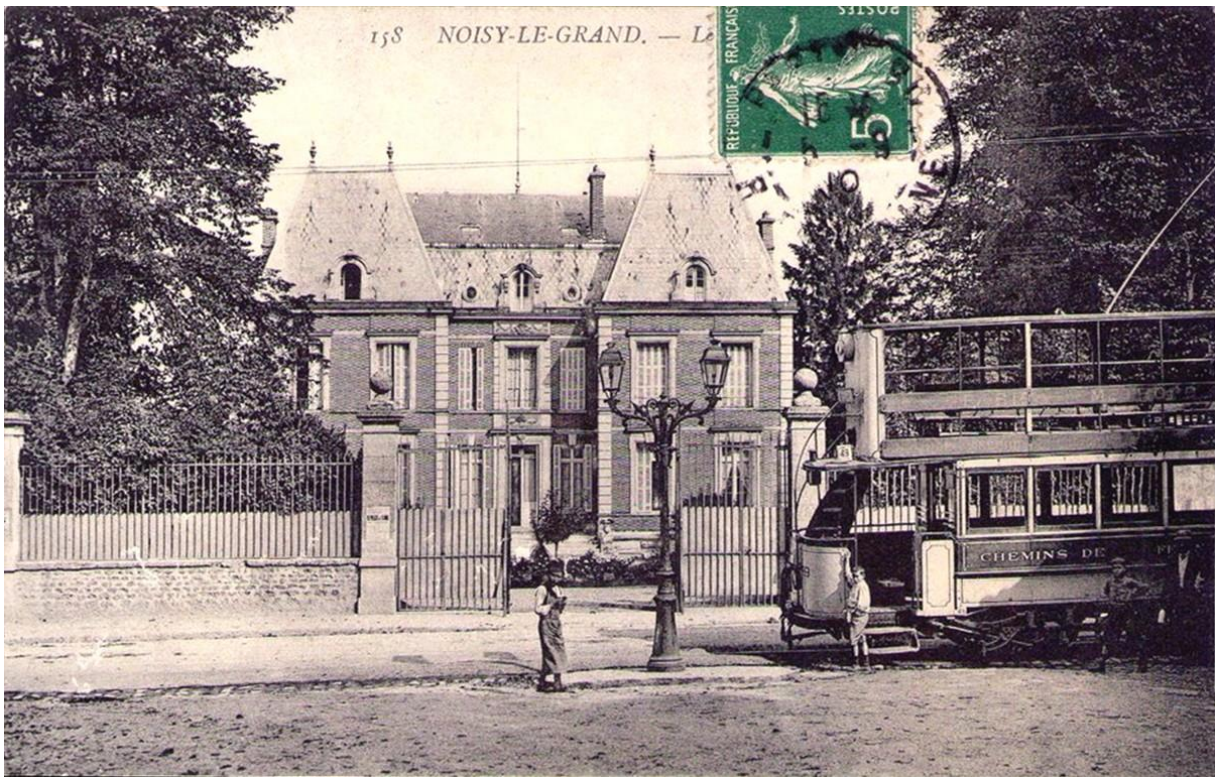

Le Château - Le Tramway - Le château Périac avec les grilles complètement occultées et le portail ouvert, laissant voir un parterre de fleurs. On devine le parc arboré derrière les grilles. Une motrice à impériale du tramway des Chemins de fer Nogentais est stationnée sur la place. Trois garçons dont un en tablier et, à droite, un homme tenant une bouteille de lait, regardent vers le photographe.

(CPA circulée **1910**) *(édition ND Phot / Paris - n° 158) (coll. MJ)*

Le Château - Le château Périac vu de l'intérieur des grilles : photo beaucoup plus rare que celles de l'extérieur : on sent bien qu'on est dans une propriété privée. Comme souvent, tous les volets sont fermés. Vue du parterre fleuri avec des bancs en bois disposés contre la façade et dans le parc arboré. (CPA circulée **1911**) *(édition Lib. Parisienne, E. Poupet / Noisy) (coll. H. Teissèdre)*

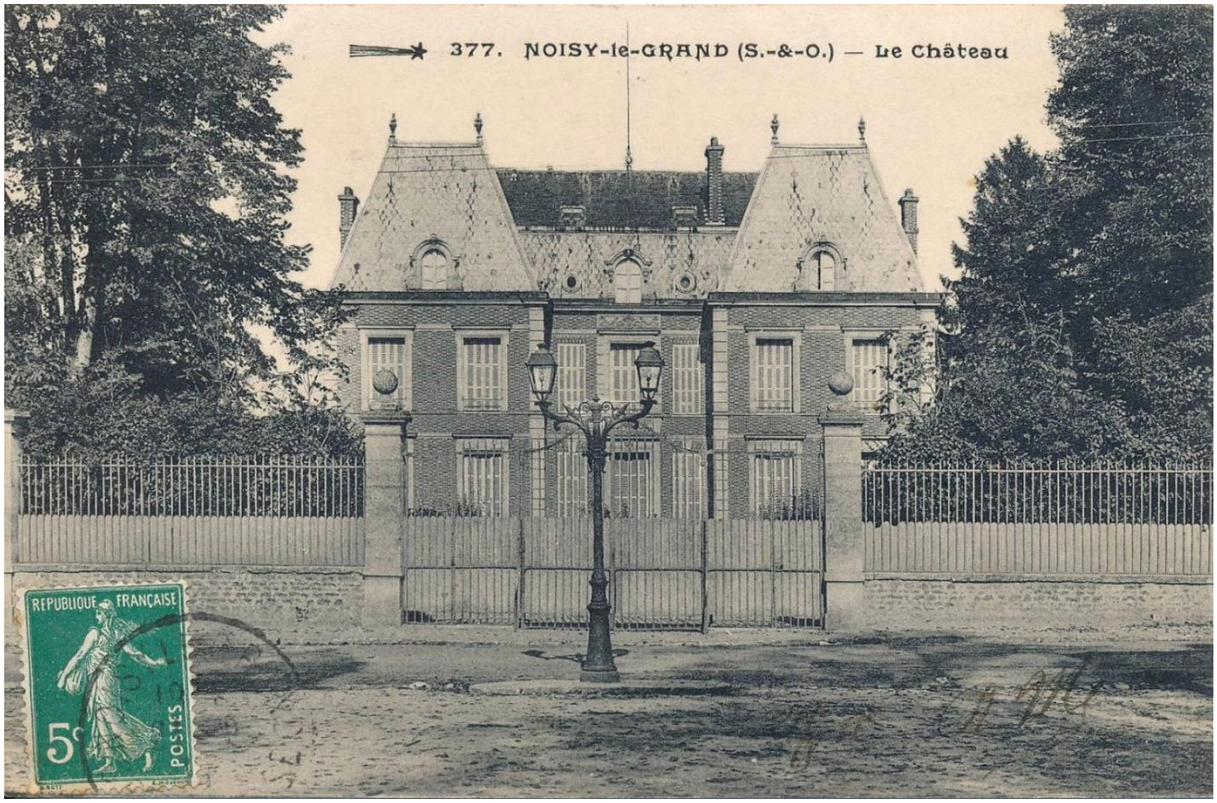

Le Château - Le château Périac avec les grilles complétement occultées et tous les volets fermés. Le lampadaire en fonte trône toujours au milieu de la place. On devine les rails du tramway juste derrière le lampadaire.

(CPA circulée **1911**) *(édition Comète (?) - n° 377 (idem EM 6377)*

Le Château - Le château Périac avec, à gauche, un deuxième portail en bois pour les livraisons. Sur le petit bâtiment du terminus du tramway, à droite, la plaque émaillée « Noisy-le-Grand » n'a pas encore été posée. Un fiacre (voiture à cheval) est arrêté sur la place, avec son cocher et un homme en costume et chapeau melon. Un militaire a également pris la pose, avec un garçon, au pied du lampadaire. À droite un ouvrier (artisan, employé des tramways Nogentais) est en train de travailler du bois sous le regard intéressé d'un enfant.

(CPA, les mêmes circulées **1915, 1917, 1919 et 1920**) *(édition BF / Paris - n° 39) (coll. C. Lassarat)*

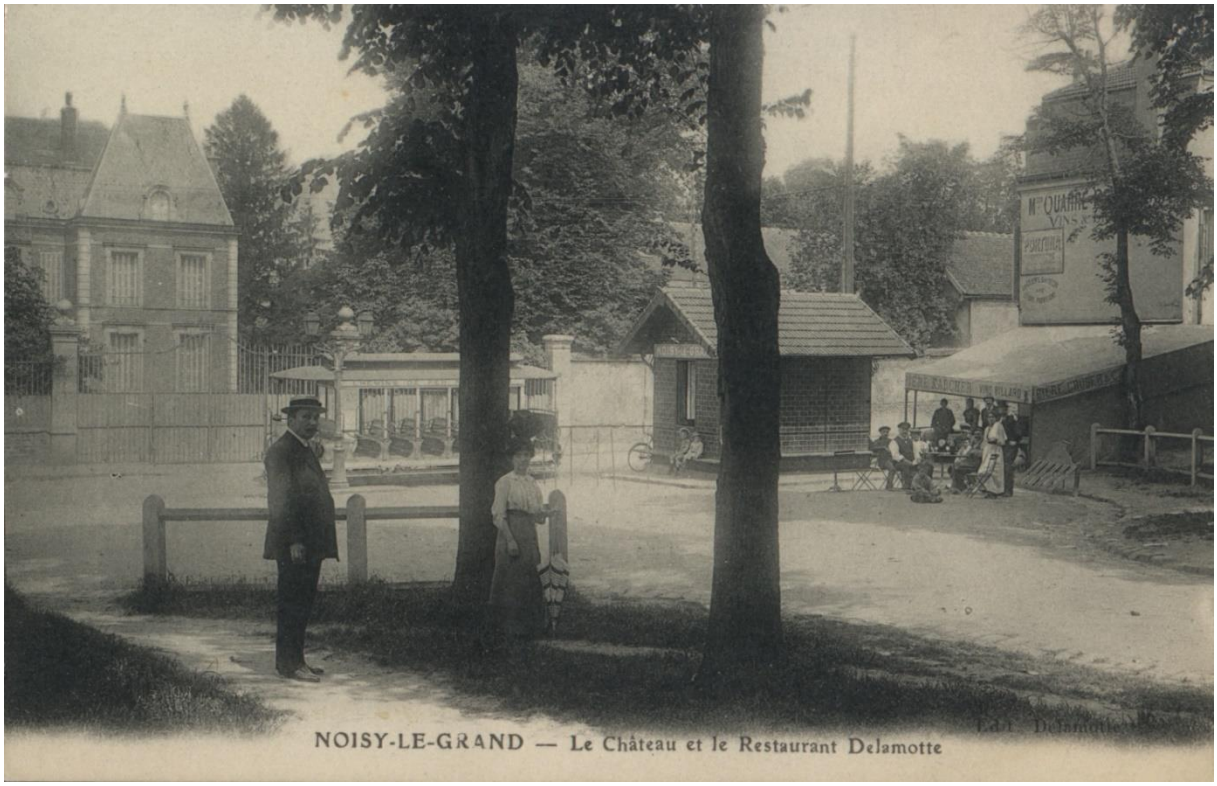

Le Château et le Restaurant Delamotte - On voit l'aile est du château Périac, dans les années 1910, avec les grilles occultées. Le terminus du tramway a reçu la plaque « Noisy-le-Grand ». Des enfants sont assis sur le banc extérieur et une remorque « baladeuse » du tramway est stationnée sur la place. Des barrières en poteaux de ciment ont été installées autour de la place. Un couple de promeneurs regarde vers le photographe. Des consommateurs sont attablés à la terrasse de la Maison Delamotte (ancienne Maison Quarré). Devant l'établissement, on peut voir le garage à vélos, présent devant tous les cafés de l'époque. À noter, les « réclames » pour Portuna (un apéritif au quinquina) et les bières Karcher et Gruber et l'inscription sur la façade : *« Les clients sont reçus avec leurs provisions »*.

(CPA **non datée**) *(édition Delamotte / Noisy) (coll. SHNGC-Serge Ourry)*

Rue de la Haute Maison - Le château Périac au bout de la rue de la Haute Maison (un des noms précédents de l'actuelle avenue Aristide Briand). Avec un peu de recul, on voit bien les doubles rangées d'arbres sur l'avenue avec, derrière, le petit bâtiment du terminus du tramway et les barrières en poteaux de ciment autour de la place. À droite, deux enfants à vélo regardent vers l'objectif.

(CPA, la même circulée **1917**) *(édition Bouillon Edit. (AB), 128 rue des Couronnes / Paris - n° 123) (collection H. Teissèdre)*

Avenue de la Haute Maison - En arrière-plan, le château Périac et avec encore plus de recul que la vue précédente, on voit encore mieux les doubles rangées d'arbres sur l'avenue. Regardant vers le photographe, cinq garçons se tiennent au niveau des barrières en poteaux de ciment (semblables à celle de la place devant le château) au croisement de la rue des Norottes (ancienne rue des Arches, future rue d'Alsace-Lorraine puis du Docteur Jean Vaquier).

(CPA circulée **1908**, les mêmes datées **1920** et circulées **1916** et **1921**) *(édition E. Malcuit phot. édit. / Paris (EM) - n° 4876 (idem EM 412 et 4878) (coll. H. Teissèdre)*

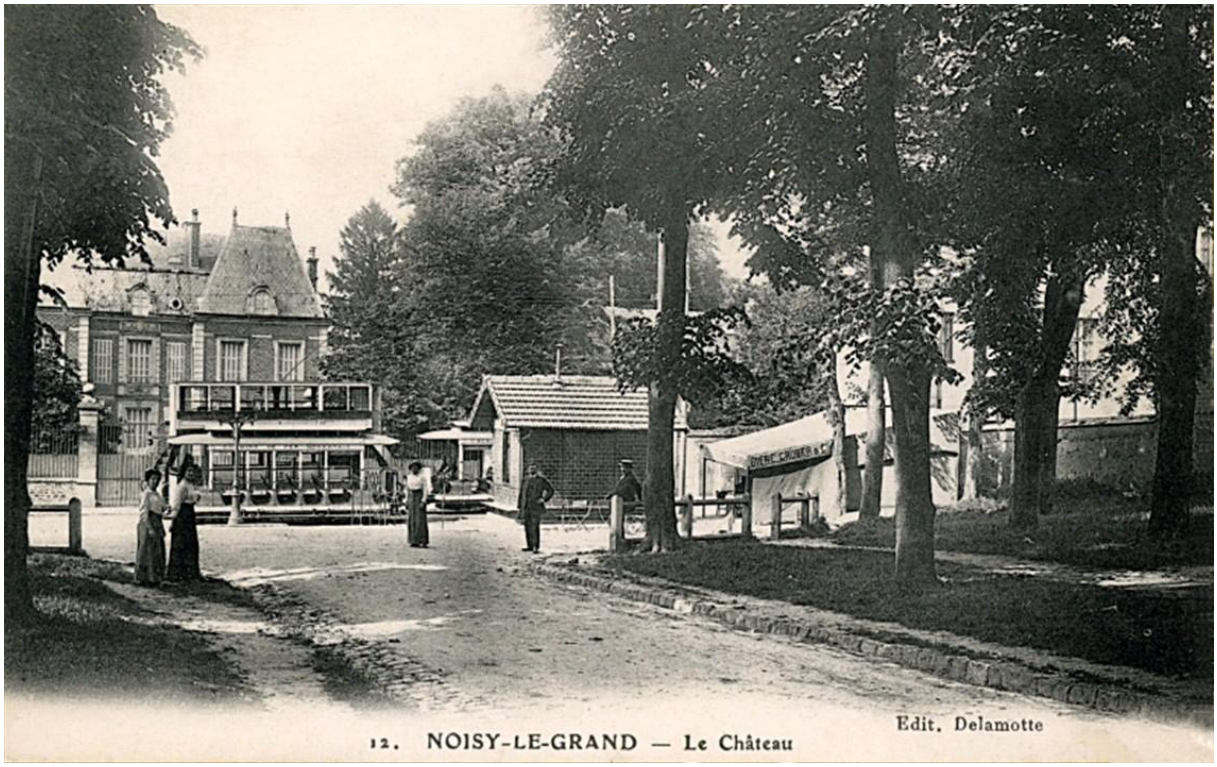

Le Château - Au fond, le château Périac dans les **années 1910**. On voit les barrières en ciment autour de la place. Une motrice à impériale et deux remorques « baladeuses » des Chemins de fer Nogentais sont stationnées à côté du terminus. On devine les dispositifs pour « les chaines » : files d'attente du tramway. La terrasse du café Delamotte est couverte, avec une « réclame » pour la bière Gruber. Des femmes et des hommes regardent vers le photographe.

(CPA **non datée**) *(édition Delamotte / Noisy - n° 12) (coll. Raffault)*

Le Château - Le château Périac dans les **années 1920**, avec les grilles occultées et le deuxième portail en bois à gauche pour les livraisons. Tous les volets sont fermés. Le lampadaire est toujours là. À droite, le terminus du tramway et une motrice à impériale. Des écoliers en capuchon regardent vers le photographe. Des hommes et des femmes attendent à côté du tramway (une femme porte un tablier à bretelles croisées derrière, comme les domestiques de l'époque).

(CPA colorisée, **non datée**) *(édition Lefèvre, Libraire) (coll. Adrien Mistruzzi)*

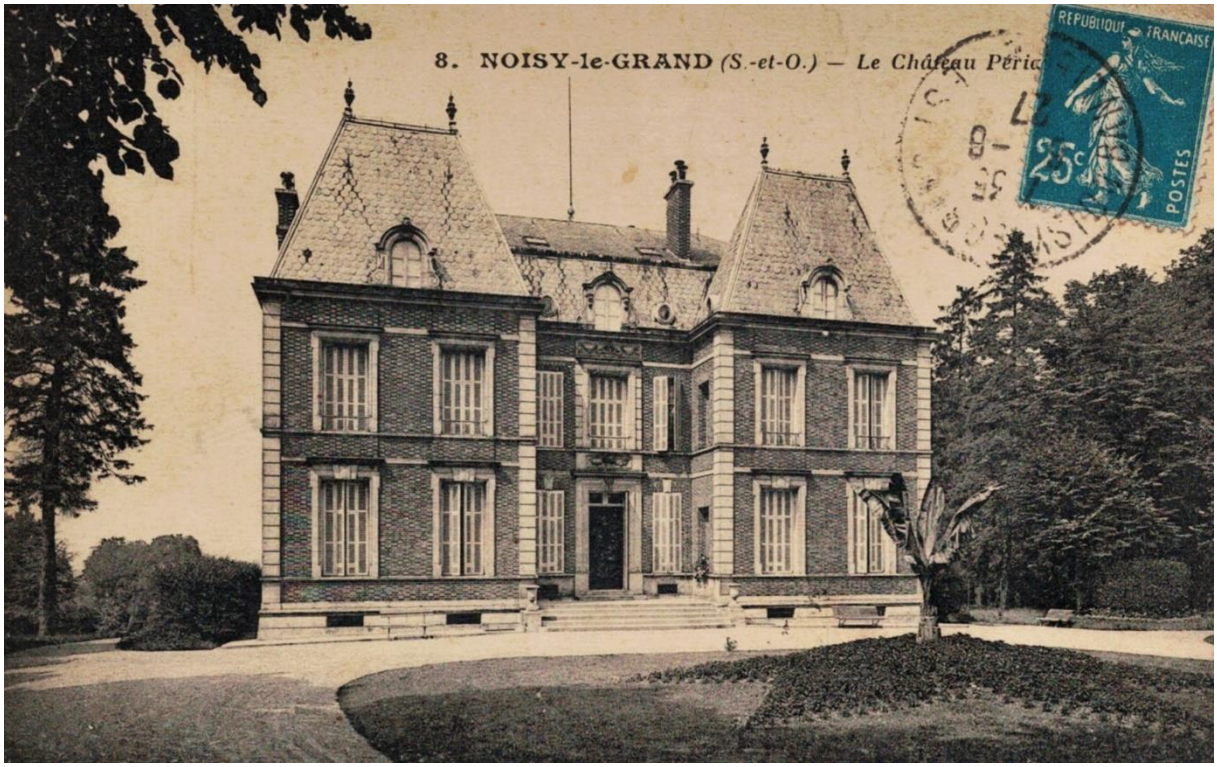

Le Château Périac - Le château vu du parc à l'intérieur des grilles, entouré d'arbres et de parterres végétaux. On approche de la fin de la vie du « Château », avant qu'il devienne la « Mairie » en 1927. Les dates de circulation montrent bien qu'une carte postale a une longue durée de vie après la prise de vue.

(CPA circulée en **1927**, les mêmes **1924, 1930**) *(édition Photo-Edition, 6 rue Seveste, Paris (CM) - n° 8) (collection Adrien Mistruzzi)*

À suivre : dans le numéro suivant nous poursuivrons ce voyage en cartes postales avec le même édifice devenu la mairie de Noisy en 1927.

Michel Jouhanneau

Addendum à l'article : « Le bon docteur Sureau à Noisy-le-Grand : Médecin de campagne ? Notable ? » par Alain Bourguignat

Dans le Bulletin n° 18 de Noisy-le-Grand et son Histoire, paru en septembre 2022, nous pouvons lire page 6 :

> **Le second Auguste, Émile, Charles** : né le 17 juillet 1844, à Noisy-le-Grand, est considéré comme « aliéné » pensionnaire sous tutelle des hôpitaux psychiatriques de la Seine.
>
> Charles est atteint de « démence » *(le terme a été inventé et le syndrome défini par Pinel puis Esquirol au début du XIXe siècle ; il a été ensuite démembré en plusieurs entités au cours de la période pour aboutir à un cadre nosologique moderne comme celui qui apparait dans le dossier de son frère)*.*
>
> ** Remarque : on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les pathologies touchant les deux frères et l'indiscutable degré de consanguinité existant entre les parents.*
>
> Il est, vraisemblablement, hospitalisé à l'hôpital Sainte Anne vers 1887*, puis à l'asile de Maréville (Laxou près de Nancy, Meurthe et Moselle) de 1889 et 1905, enfin à la colonie familiale de Ainay-le-Château (Allier) en 1905 d'où il s'évade le 27 mai 1917 ! Il décède sans postérité à une date et en un lieu inconnus à ce stade de recherche.
>
> ** En 1887, il est domicilié à Paris, rue Cabanis (adresse de l'hôpital Sainte Anne).*

Les recherches complétées dans les archives de l'Hôpital Sainte Anne, ont permis d'apporter les renseignements suivants :

Charles Sureau (orthographié Surreau) est placé en urgence et d'office à l'asile de Sainte Anne le 20 mai 1871, « *à raison du danger imminent que présentait son état de démence* ». « *Il est atteint d'excitation maniaque avec idées de persécution et hallucinations* »[1]

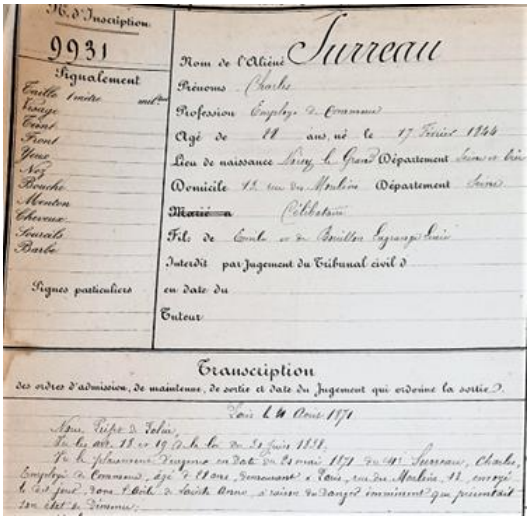
N.° d'Inscription 9931
Nom de l'Aliéné Surreau
Prénoms Charles
Profession Employé de Commerce
Âgé de 27 ans, né le 17 Février 1844
Lieu de naissance Noisy le Grand Département Seine et Oise
Domicile 12 rue du Moulin Département Seine
Marié Célibataire
Fils de
Interdit par Jugement du Tribunal civil d
en date du
Tuteur
Signalement
Taille 1 mètre
Visage
Front
Yeux
Nez
Bouche
Menton
Cheveux
Sourcils
Barbe
Signes particuliers
Transcription
des ordres d'admission, de maintenue, de sortie et date du Jugement qui ordonne la sortie.
Paris le 20 Mai 1871

Extrait des reports des registres de placement pour « Charles Surreau

Il est maintenu à Sainte Anne jusqu'au 31 juillet 1889 date où il est, effectivement, transféré à l'asile de Maréville près de Nancy avant d'être dirigé, en 1905, vers l'établissement de Ainay-le-Château comme il a été dit plus haut. Il y est transféré en tant « *qu'Indigent de la Seine* ».[2]

À cette époque ses deux parents sont décédés et la succession est en cours de règlement, en présence de deux curateurs, membres de la Commission administrative des établissements publics d'aliénés du département de la Seine. La succession ne sera réglée qu'en 1893.

On ignore le sort de Charles (Auguste) Sureau après son évasion de l'établissement de Ainay-le-Château en 1917. Les registres des décès de l'hôpital Sainte Anne et l'état civil de la commune de Ainay-le-Château sont muets sur cette question. Jusqu'à cette date, le patient aura été hospitalisé pendant 46 ans en milieu psychiatrique.

[1] Registres des reports des registres des placements de l'asile Sainte Anne, D3X3 94, Archives de Paris
[2] Transcription de la fiche matricule de Charles Sureau, 1855 W 218, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

NLG Histoire

Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1 Septembre 2012	M.-R. Deranger : *Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.* C. Durand-Coquard : *Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.* B. Jouët : *À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (1).* C. Coquard : *En 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.*
Bulletin n° 2 Mars 2013 *Bulletin spécial école*	C. Jouët : *De la salle d'asile à l'école maternelle.* C. Durand-Coquard : *L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : repères.* C. Coquard : *Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets (1870-1908).* M. Cornec et B. Jouët : *Création de l'école du Richardet (1925-1937).* H. Teissèdre : *Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure …*
Bulletin n° 3 Septembre 2013	F. Baffet : *Les limites territoriales de Noisy entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes.* J. Brouant : *Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.* C. Coquard : *Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.* B. Jouët : *À la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2).*
Bulletin n° 4 Mars 2014	F. Baffet : *Un domaine noiséen au 18e siècle :* « *l'ancêtre* » *de l'Ensemble Scolaire Cabrini.* M. Jouhanneau : *La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...* C. Coquard : *Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.* C. Durand-Coquard et C. Coquard : *Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand.*
Bulletin n° 5 Septembre 2014 *Bulletin spécial 1re guerre mondiale*	C. Durand-Coquard : *Vie quotidienne à Noisy pendant la 1re guerre.* G. Coquillard : *Quand mon grand-père, artisan à Noisy, participe à la guerre et en revient.* A. Bourguignat : *Georges DUBOIS, un noiséen mort pour la France.* C. Coquard : *Deux innovations rurales sur le territoire de la commune.* C. Bourguignat : *Le monument aux morts de Noisy.* M.-R. Deranger : *Rues et voies portant un nom lié à la 1re guerre.*
Bulletin n° 6 Mai 2015	M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : l'installation 1890-1904.* C. Bourguignat : *Métiers anciens, métiers disparus des Noiséens.* C. Durand-Coquard : *Qui sont les habitants de la Grande Rue en 1936 ?* A. Bourguignat : *Noisy-le-Grand, du village agricole à la cité moderne 1890-1960.* C. Bourguignat : *L'agriculture et la guerre de 1914-1918 à Noisy-le-Grand.* C. Coquard : *Des artisans de Noisy au début du XXe siècle : la dynastie Pascal.*
Bulletin n° 7 Septembre 2015	F. Baffet : *Un domaine noiséen au XIXe siècle : la « grande maison ».* C. Coquard : *L.-A. Leroy de Saint Arnaud, conseiller municipal de Noisy- (1860-1872).* C. Durand-Coquard : *Noisy-le-Grand il y a 50 ans : souvenirs d'une Noiséenne.* H. Teissèdre : *L'église de Noisy-le-Grand de 1920 à 1960*. A. Baffet et A. Dittgen : *Petite histoire des églises « filles » de Saint Sulpice.*
Bulletin n° 8 Mars 2016	A. Dittgen : *Noisy en 1936 : une première ville nouvelle.* C. Durand-Coquard *: Une enquête de la Kommandantur de Versailles à Noisy en 1940*. A. Bourguignat : *Jean Vaquier, un médecin dans son siècle (1888 - 1951).*
Bulletin n° 9 Septembre 2016	C. Durand-Coquard : *Les pompiers à Noisy-le-Grand (1839-1967).* C. Coquard : *Démocratie communale et conflits politiques à Noisy (1884-1904).* M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : les chemins de fer nogentais (1901-1920).*

NLG Histoire

Bulletins déjà parus

Bulletin n° 10 Mars 2017	O. Coquard : *Hommage à Claude Coquard (1932-2016)…* A. Bourguignat : *La prise en charge de la tuberculose à Noisy à l'aube du XXe siècle.* A. Dittgen : *La Grenouillère : une grande ferme noiséenne disparue.* M. Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand : la S.T.C.R.P. (1921-1934).*
Bulletin Hors-série Octobre 2017	M. Jouhanneau : *Histoire du tramway de Noisy-le-Grand : 1890-1934.*
Bulletin n° 11 Mars 2018	A. Dittgen : *Voies et quartiers de Noisy qui reprennent d'anciens noms de lieux.* F. Baffet : *Les biens confisqués pendant la Révolution à Noisy.* M. Jouhanneau : *Corot peintre de Noisy-le-Grand.* Cl. Bourguignat : *Monuments aux morts, plaques commémoratives, que nous racontent-ils ?*
Bulletin n° 12 Septembre 2018 *Bulletin spécial* *1re guerre mondiale*	A. Dittgen : *Noms de rues de Noisy en rapport avec la Grande Guerre.* A. Bourguignat : *Évolution de la démographie de Noisy lors de la première guerre mondiale.* Cl. Bourguignat : *En hommage aux poilus.* M. Jouhanneau : *Le travail des Noiséennes pendant la première guerre mondiale.*
Bulletin n° 13 Mars 2019	F. Baffet *: Les maires et le Conseil Municipal de Noisy-le-Grand pendant la Révolution.* A. Dittgen : *Rues de Noisy portant des noms de bâtisseurs.* A. Bourguignat : *Un siècle de bistrots à Noisy-le-Grand.*
Bulletin n° 14 Septembre 2019	M. Jouhanneau *: Le chemin de la Haute Maison.* B. Jouët : *Le premier pont reliant Neuilly-sur-Marne à Noisy-le-Grand.* H. Chatillon-Teissèdre : *Paul Pambrun, un élu au service de sa ville, Noisy-le-Grand.*
Bulletin n° 15 Mars 2020	A.Dittgen : Des Généraux de la Révolution et de l'Empire dans les grands domaines de No *Le général de Beauharnais et la Grande Maison.* *Quelques considérations sur les généraux du 1er Empire.* *Le général Charles Antoine Morand et le domaine de Saint-Senne.* *Le général André Burthe et la Roche du Parc.* *Le général Louis Sébastien Grundler et le Parc des Tilleuls.* *Le vice-amiral François d'Augier et le domaine de Villeflix.*
Bulletin n° 16 Mars 2021	A. Bourguignat : *Histoire de la maison des Russes.* A. Bourguignat : *Élisabeth Skobtzoff, l'Action Orthodoxe et la présence russe à Noisy.*
Bulletin n° 17 Mars 2022	F. Baffet *: Les propriétaires du bois Saint-Martin* A. Bourguignat : *Le bon docteur Sureau : de sa naissance à son installation à Noisy – 1re part* M. Jouhanneau *: La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy – 1re partie*
Bulletin n° 18 Septembre 2022	A. Bourguignat : *Le bon docteur Sureau : Médecin de campagne ? Notable ? – 2e partie* M. Jouhanneau *: La guerre franco-prussienne de 1870 à Noisy – 2e partie* Cl. et A. Bourguignat : *Précisions sur l'article à propos d'Émile Coquillard*.

Une approche nouvelle de l'histoire moderne de Noisy-le-Grand

Près de cent ans après l'édition du premier ouvrage sur *L'Histoire de Noisy-le-Grand* rédigé par Adrien Mentienne, l'intérêt des Noiséens était limité par l'absence d'une étude générale poursuivant dans le temps le travail entrepris. C'est le but que se sont fixé les deux auteurs, habitant la commune depuis plus d'un tiers de siècle et passionnés par leurs recherches historiques.

Ils ont suivi, en particulier grâce à un dépouillement systématique des *Registres des délibérations du conseil municipal*, le déroulement chronologique de la vie à Noisy-le-Grand sous les divers régimes qu'a connus la France depuis la Révolution française et jusqu'à l'aube de la Ve République.

Pour chacune des périodes considérées, ils ont choisi d'aborder un certain nombre de thèmes d'étude, sans prétendre à quelque exhaustivité que ce soit.

Le lecteur trouvera ainsi quelques-unes des principales étapes qui ont conduit le petit village briard de moins de 1 000 âmes jusqu'à la grande ville de banlieue de plus de 15 000 habitants à la fin de la IVe République.

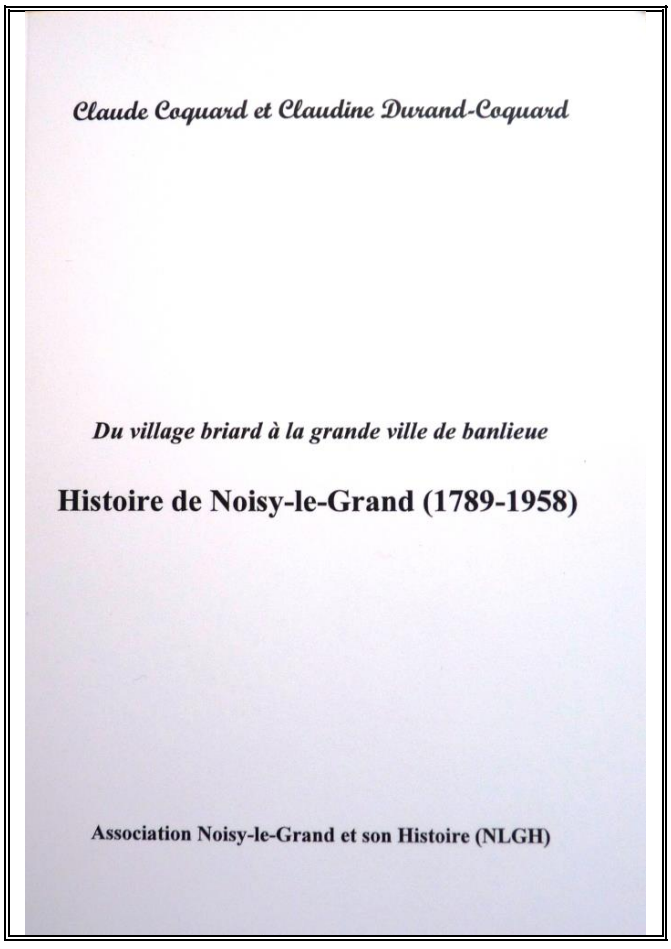

L'ouvrage est disponible, au prix de 18 €,

- à la **librairie Folies d'encre**
5 allée Lino Ventura - Noisy-le-Grand
(01 43 04 05 36)

- auprès des **membres de l'association**
contact@nlghistoire.fr